RAPPORT FINAL

Evaluation finale du projet de Sécurité alimentaire et économique – Madagascar.

Programme quinquennal DGD 2017 – 2021 UNI4COOP.

Bâtiment DRFP / FOFIFA Ambatobe
101 Antananarivo Madagascar
Tel. 22 402 01
savaivo@blueline.mg
www.savaivo.com

Rapport final
Mai 2022

Table des matières

ABREVIATIONS ET ACRONYMES **III**

LISTE DES TABLEAUX **IV**

LISTE DES FIGURES **VI**

RESUME DES PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS **VII**

1. INTRODUCTION **1**

1.1. Objectif de l'évaluation **1**
1.1.1. Objectif principal de l'évaluation 1
1.1.2. Résultats attendus et champ de l'évaluation 1

1.2. Brève description du programme SAE **2**
1.2.1. Objectif du programme et résultats attendus 2
1.2.2. Zone d'intervention et bénéficiaires 3
1.2.3. Acteurs de mise en œuvre 3

2. PRINCIPALES QUESTIONS DE L'EVALUATION **5**

3. APPROCHE METHODOLOGIQUE **9**

3.1. Principes conceptuels de l'évaluation **9**

3.2. Méthodologie adoptée **9**
3.2.1. Démarche méthodologique 9
3.2.2. Principaux outils/méthodes de collecte des données 10
3.2.3. Méthodes d'analyse des informations 11
3.2.4. Description de l'échantillonnage 11
3.2.5. Caractérisation générale des ménages enquêtés 12

3.3. Contraintes clés et effets ainsi que mesures prises **13**

4. RESULTATS / CONSTATATIONS **14**

4.1. Efficacité selon les suivis des indicateurs du programme **14**
4.1.1. Taux de réalisation technique des objectifs du programme 14
4.1.2. Taux de réalisation technique par résultat 14

4.2. Efficience du programme selon le taux de réalisation financière **17**
4.2.1. Réalisation budgétaire selon les ressources et emplois 17
4.2.2. Réalisation budgétaire par rubrique de dépense 18
4.2.3. Ventilation des emplois par acteur/partenaire 19
4.2.4. Rapprochement des réalisations techniques et financières 22

4.3. Résultats par Volet **23**
4.3.1. Modalité technique et organisationnel 23
4.3.2. Volet Agricole 23
4.3.3. Volet Economique 40
4.3.4. Volet Gestion des ressources naturelles 45
4.3.5. Volet transversal 49
4.3.6. Contribution au CSC 53

5. CONCLUSION GENERALE **59**

5.1. Forces **59**

5.2. Faiblesses **60**

5.3. Opportunités **61**

5.4. Menaces **61**

5.5. Evaluation standard de la qualité globale du programme selon les critères du CAD **62**

6. RECOMMANDATIONS **63**

6.1. Recommandations de la part des bénéficiaires **63**

6.2. Recommandations à partir de l'analyse des avis des divers acteurs et de la part des évaluateurs **65**
6.2.1. Recommandations stratégiques 65
6.2.2. Recommandations opérationnelles 67

7. APPRECIATION DE LA COMPREHENSION DE LA LOGIQUE D'INTERVENTION/THEORIE DU CHANGEMENT **69**

7.1. Cohérence des activités et des résultats attendus du programme **69**

7.2. Cohérence entre les résultats et l'objectif spécifique du programme **72**

ANNEXES **I**

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

AGR	: Activités Génératrices de Revenus
ALEFA	: Alliance des Leaders et des Elites Formés pour l'Avenir du Menabe
CAD	: Comité d'Aide au Développement
CEP	: Champs-école paysans
CLD	: Comité Local de Développement
CSC	: Cadre Stratégique Commun de Madagascar
DGD	: Direction Générale de la Coopération au Développement
FAO	: Food and Agriculture Organization
GES	: Groupes d'épargne solidaire
LC	: Louvain Coopération
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Economiques
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OPA	: Organisation des Producteurs Agricoles
OPCI	: Organisme Public de Coopération Intercommunale
OS	: Objectif Spécifique
OSC	: Organisations de la société civile
PROSC	: Plateforme Régionale de la Société Civile de Menabe
QRCP	: Questionnaire de Renforcement des capacités des Partenaires
RT	: Réserve Temporaire
SAE	: Sécurité Alimentaire et Economiques à Madagascar
TAPE	: Tool for Agroecology Performance Evaluation (Outil pour l'Évaluation des Performances de l'Agroécologie de la FAO)
TDRs	: Termes de référence
VOI	: Vondron'Olon Ifotony (Communauté de base)
WWF	: World Wildlife Fund

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Questions d'évaluation selon les TDRs 5
Tableau 2 : Nombre d'enquêtes individuelles prévues et réalisées 12
Tableau 3 : Répartition géographique par fokontany des ménages enquêtés 12
Tableau 4 : Taille des ménages enquêtés 13
Tableau 5 : Taux de réalisation des objectifs du programme 14
Tableau 6 : Taux de réalisation du R1 14
Tableau 7 : Taux de réalisation du R2 15
Tableau 8 : Taux de réalisation du R3 15
Tableau 9 : Taux de réalisation du R4 16
Tableau 10 : Taux de réalisation du R5 16
Tableau 11 : Ressources et Emplois (simplifié) 17
Tableau 12 : Taux de réalisation budgétaire par rubrique de dépense 18
Tableau 13 : Présentation des emplois selon les principales rubriques par partenaire 19
Tableau 14 : Ventilation des emplois par rubrique de dépense et par acteur 20
Tableau 15 : Présentation générale du taux d'avancement technique par rapport à la réalisation financière 22
Tableau 16 : Perception des ménages bénéficiaires sur la pertinence des types d'appui apportés pour les activités agricoles (avis exprimé en %) 25
Tableau 17 : Perception des ménages bénéficiaires sur les appuis et accompagnements fournis réellement par le projet par rapport à leurs attentes (avis exprimé en %) 26
Tableau 18 : Perception des ménages bénéficiaires sur l'approche utilisée (CEP) par le Programme pour transmettre les techniques agricoles améliorées (avis exprimé en %) 27
Tableau 19 : Perception sur l'existence de problèmes ou de blocages rencontrés par les bénéficiaires pour l'adoption ou la pratique des techniques agricoles transmises par le Projet (avis exprimé en %) 28
Tableau 20 : Perception sur l'existence d'avantage reçus par les bénéficiaires grâce à l'adoption ou à la pratique des techniques agricoles transmises par le Projet (en %) 29
Tableau 21 : Motivation des bénéficiaires à continuer la pratique des techniques agricoles transmises par le Programme (avis exprimé en %) 29
Tableau 22 : Perception des bénéficiaires sur le niveau d'accompagnement des techniciens du Projet (avis exprimé en %) 31
Tableau 23 : Perception des bénéficiaires sur le niveau d'accompagnement des paysans relais (avis exprimé en %) 32
Tableau 24 : Satisfaction des bénéficiaires sur la dotation en matière de matériels et d'intrants agricoles (avis exprimé en %) 32
Tableau 25 : Satisfaction des bénéficiaires sur le niveau de fonctionnement du groupement dans la réalisation de leurs activités agricoles (avis exprimé en %) 35
Tableau 26 : Perception des bénéficiaires sur le niveau de changement des techniques agricoles pratiquées depuis l'intervention du Projet (avis exprimé en %) 37
Tableau 27 : Perception des bénéficiaires sur l'évolution de leurs habitudes alimentaires depuis l'adoption des nouvelles techniques agricoles (avis exprimé en %) 38
Tableau 28 : Conclusion sur le volet Agricole 40
Tableau 29 : Réalisation des AGR par les bénéficiaires de GES (avis exprimé en %) 41
Tableau 30 : Evaluation des bénéficiaires sur l'importance des changements positifs en termes de matériels ou intrants agricoles (avis exprimé en %) 43

Tableau 31 : Evaluation des bénéficiaires sur l'importance de l'amélioration de revenu familial grâce au GES (avis exprimé en %) 43
Tableau 32 : Evaluation des bénéficiaires sur l'importance de l'amélioration de leur productivité ou production grâce au GES (avis exprimé en %) 44
Tableau 33 : Conclusion partielle par FFOM 45
Tableau 34 : Perception des pêcheurs du niveau d'adéquation de l'appui du Programme dans l'exploitation des ressources halieutiques (avis exprimé en %) 46
Tableau 35 : Evaluation sur l'effectivité de l'application du DINA régissant la gestion et l'exploitation des RT (avis exprimé en %) 46
Tableau 36 : Perception des pêcheurs sur l'évolution du niveau de reproduction quantitative des ressources halieutiques des RT par rapport à la situation Avant (avis exprimé en %) 48
Tableau 37 : Perception des pêcheurs sur l'évolution du niveau de reproduction qualitative des ressources halieutiques des RT par rapport à la situation Avant (avis exprimé en %) 48
Tableau 38 : Conclusion partielle par FFOM 49
Tableau 39 : Evaluation de la contribution du Programme P5 au CSC pour Madagascar 53
Tableau 40 : Évaluation du programme selon les critères du CA 62
Tableau 41 : Principales recommandations stratégiques 65
Tableau 42 : Principales recommandations opérationnelles 67
Tableau 43 : Cohérence des activités (A) et résultats (R) 69
Tableau 44 : Cohérence OS et Résultats 72

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Réalisation budgétaire par rubrique pour chaque partenaire 19
Figure 2 : Ventilation des réalisations budgétaires pour les investissements..... 20
Figure 3 : Ventilation des réalisations budgétaires pour l rubrique Fonctionnement 21
Figure 4 : Nombre de producteurs ayant amélioré leur revenu selon Rapport LC..... 33
Figure 5 : Pourcentage de femmes productrices ayant amélioré leur revenu selon Rapport LC..... 34
Figure 6 : Nombre de nouvelles techniques agricoles vulgarisées..... 34
Figure 7 : Augmentation moyenne de la productivité de l'arachide..... 35
Figure 8 : %age des ménages bénéficiaires dont le score de consommation alimentaire est >42 36
Figure 9 : Pourcentage des bénéficiaires confirmant la disponibilité et l'accessibilité des aliments de base sur les marchés locaux avant et après le Programme (avis exprimé en %) 37
Figure 10 : Nombre de GES fonctionnels selon Rapport LC..... 42
Figure 11 : %age de la capacité d'autofinancement des GES à travers le développement d'AGR collectives..... 42
Figure 12 : Nombre d'adultes alphabétisés..... 51
Figure 13 : Pourcentage de femmes alphabétisées..... 51
Figure 14 : %age des femmes dans les organes de décision des OPA et GES..... 52

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le Programme Sécurité Alimentaire et Economiques à Madagascar (SAE), réalisé dans la région du Menabe s'inscrit dans le cadre du Programme quinquennal 2017 – 2021 financé par la Direction Générale de la Coopération au Développement (DGD) du gouvernement belge à Madagascar. Le programme en question est mis en œuvre par Louvain Coopération (LC) après une approbation et un soutien du consortium UNI4COOP dont LC fait partie. Le Programme SAE consiste à l'objectif spécifique n°1 (OS1) mis en œuvre par Louvain Coopération.

Descriptif du Programme

Le programme SAE a comme objectif de « réduire durablement d'ici 2021, la vulnérabilité des habitants du littoral Nord de la Région du Menabe à l'insécurité alimentaire et économique ». Cinq résultats ont été prévus afin d'atteindre cet objectif : (i) Résultat 1 : Les capacités des partenaires locaux et des bénéficiaires sont renforcées dans une perspective d'autonomisation ; (ii) Résultat 2 : Les revenus des petits exploitants agricoles et leurs familles augmentent à travers la création de chaînes de valeurs inclusives et durables ; (iii) Résultat 3 : Les populations du littoral Nord du Menabe accèdent à des opportunités de développement socio - économiques et améliorent leurs capacités de résilience à travers la mise en place de groupes d'entraide et de solidarité ; (iv) Résultat 4 : Les populations bénéficiaires comprennent les menaces sur leur environnement et gèrent de manière responsable les ressources naturelles ; (v) Résultat 5 : Les innovations sont étudiées, capitalisées et diffusées en mettant à profit les compétences des universités du Nord et du Sud.

Les bénéficiaires

Les interventions de LC sont localisées dans les deux districts de Belo-sur-Tsiribihina et de Morondava de la région Menabe, et précisément dans une trentaine de fokontany. Les bénéficiaires sont constitués par respectivement, 375 producteurs regroupés dans des organisations agricoles ainsi que leur famille ; 360 adultes alphabétisés ; les membres de 26 groupes d'épargne solidaire soit environ 400 personnes ; les élèves de 6 écoles primaires soit environ 900 élèves ; les pêcheurs qui tirent profit de la mise en place de réserves temporaires dans leur zone de pêche, soit environ 1.500 personnes ; les membres des 24 CLD (Comité Local de Développement) et des commissions associées, soit environ 480 personnes ; les populations des 24 fokontany directement touchés par les activités de reboisement, soit environ 2.000 personnes ; ainsi que les organisations de la société civile, qui bénéficieront de formation et d'un accompagnement pour la conduite d'actions de plaidoyer. En plus de ces bénéficiaires directs, l'ensemble des habitants des communes cibles, soit environ 35 000 personnes constituent des bénéficiaires indirects, étant donné qu'ils pourront tirer des bénéfices liés à l'amélioration de la situation économique et sociale dans la zone d'intervention à moyen terme.

Les acteurs de mise en œuvre

Sur le plan opérationnel, le programme dispose (i) d'un noyau central composé de la Directrice nationale, du Responsable des programmes, du Responsable de SAE, d'un technicien agricole et de socio-organisateur appuyés par une Responsable administration et finance et son assistante ; il faut noter que ce schéma organisationnel a été observé depuis les trois dernières années du programme ; et (ii) de trois partenaires opérationnels de mise en œuvre liés avec LC par des conventions de partenariat.

Il y a tout d'abord l'ONG ALEFA Menabe responsable de la conduite des activités d'alphabétisation de post-alphabétisation des adultes ; de la mise en place des GES et le

développement des activités génératrices de revenus (AGR) ; du volet sensibilisation en milieu scolaire à travers la mise en place de clubs scolaires pour promouvoir un changement de comportement en matière d'environnement, d'hygiène et d'assainissement ; du volet accès à l'eau potable pour la mobilisation sociale et l'implication des usagers dans ces projets pour la gestion et l'entretien des points d'eau (forages à pompe manuelle).

Il y a ensuite l'OPCI ALOKAINA (Organisme Public de Coopération Intercommunale) qui regroupe 7 communes du district de Belo-sur-Tsiribihina et Morondava (Amboalimena, Belo-sur Tsiribihina, Delta, Tsimafana, Beroboka Nord, Marofandilia et Bemanonga). L'OPCI est responsable des accompagnements des communautés de base dans la sensibilisation des populations à la protection de l'environnement, des ressources marines et de la pêche, ainsi que l'amélioration de la gouvernance des ressources naturelles spécifiquement des mangroves, à travers les actions de reboisement et la mise en place des réserves temporaires pour les pêcheurs.

Enfin, il y a l'ONG FIVE Menabe qui a mis en place et porte la Plateforme Régionale de la Société Civile de Menabe (PROSC), et qui est responsable du renforcement des OSC de base sur les techniques de plaidoyer/interpellation dans les domaines en lien avec les thématiques développées par les programmes de LC dont le programme SAE (économie, agriculture environnement, travail décent, etc.) et l'opérationnalisation de plateformes thématiques.

Par ailleurs, d'autres organismes comme les départements ministériels régionaux dont entre autres la direction régionale de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ; et des organismes et/ou institutions internationaux comme le WWF, qui constituent des parties prenantes dans la mise en œuvre des activités du programme.

Les principales conclusions

Efficacité

Le programme présente une bonne efficacité par rapport au taux de réalisation des résultats et des activités. En effet, selon les rapports du programme, les valeurs des indicateurs sont presque toutes atteintes voire même dépassées à la fin du programme quinquennal. On note une volonté manifeste de collaborer avec un certain nombre de partenaires en plus du dynamisme du personnel du programme. Par ailleurs, des connaissances et des savoirs sont acquis par les partenaires de mise en œuvre en vue de leur autonomie, et pour leur compétence à bien mener leur responsabilité (par exemple, élaboration de PTA, de budgétisation, d'élaboration de rapport …).

Quant aux producteurs et pêcheurs bénéficiaires, ainsi que pour la plupart des acteurs rencontrés, ils s'accordent à dire que les techniques véhiculées sont très importantes dans le contexte actuel. En effet, dans la situation actuelle à la fois du changement climatique et de la localisation géographique des zones d'interventions du programme à proximité des zones protégées, valoriser les terrains disponibles pour à la fois sédentariser et produire plus, est apprécié pour sa juste valeur. Les résultats obtenus notamment sur le concept de rotation culturale et de plantes de couverture ainsi que de labour minimum ou de zéro labour semble être déjà internalisé et approprié par les membres des organisations paysannes. Pour les producteurs ayant déjà pratiqué le système vulgarisé depuis plus de 3 années, ils notent l'augmentation de la production d'arachide. Il en est de même pour le concept et le mécanisme de groupe d'épargne solidaire qui est déjà adopté et approprié par les producteurs.

Par rapport au concept de réserve temporaire, le concept est aussi approprié et déjà appliqué. Il se fait en collaboration avec les partenaires tels que le WWF. Les pêcheurs notent une certaine stabilité des ressources halieutiques, mais le manque de suivi scientifique dans ces réserves doivent encore corroborer ces appréciations. Par ailleurs, on

note une application peu stricte des dina au fil des années. Les reboisements sur les mangroves sont effectués annuellement.

Par rapport aux actions d'éducation en assainissement et en environnement en milieu scolaire et de l'alphabétisation, elles ont été positives pour le milieu ainsi que pour le programme. On note la complémentarité des appuis aux écoles avec le programme officiel du ministère de l'éducation ; tandis que l'alphabétisation a été un déclencheur de motivation pour les bénéficiaires en raison de ce besoin de savoir et de connaissance. En effet, les alphabétisés sont devenus plus responsables envers les organisations des producteurs ou de la communauté.

Le programme a ainsi atteint ses objectifs en terme quantitatif, mais l'évaluation a noté quelques faiblesses quant à la qualité des réalisations. En effet, la capacité de quelques organisations paysannes et des groupes d'épargne méritent encore des renforcements pour être fonctionnels dans leur organisation. Par ailleurs, les expériences solides en matière de techniques agroécologiques face à l'évolution incessante et rapide des conditions socio-économiques et écologiques (dont le changement climatique), méritent encore des renforcements. D'ailleurs, les bénéficiaires avancent que la maitrise de cette technique agricole innovante requiert selon eux un peu plus de temps.

Efficience

En général, on constate un équilibre sur la réalisation technique et la réalisation financière d'après les suivis des indicateurs du programme. Une réalisation moyenne de 105% pour l'investissement, le fonctionnement et le personnel a permis d'atteindre l'objectif fixé à 100% et les résultats à 113% selon la moyenne des résultats.

Les approches adoptées telles que les CEP avec binôme technicien - PR, les GES, les RT sont efficaces et pertinentes et sont appropriées par les bénéficiaires. Elles impliquent différents acteurs à plusieurs niveaux et valorisent les compétences locales et prônent un service de proximité. Les types d'appui apportés par le Programme pour les activités agricoles sont perçus comme adéquates au contexte et aux besoins des bénéficiaires. Les visites échanges ont apporté un plus pour les bénéficiaires en terme de connaissances et en terme d'ouverture d'esprit.

Par contre, la collaboration avec les services techniques déconcentrés et certains partenaires est affaiblie par le manque de communication formel et régulier sur l'avancement des activités du programme afin de constituer une stratégie de sortie, c'est-à-dire les éventuels appuis à apporter aux bénéficiaires après la fin du programme ; mais aussi la capitalisation des acquis.

Pertinence

Le programme répond aux problématiques de développement et environnementales de la région du Menabe. Par ailleurs, son objectif cadre également dans la politique de développement régional en matière de gestion de l'environnement et le développement rural.

Les enquêtes auprès des bénéficiaires et les rencontres avec les acteurs locaux montrent une appréciation positive des techniques véhiculées et de l'approche CEP étant donné qu'elles sont très adaptées au contexte dans lequel ils évoluent, et répondent à leurs besoins.

L'existence de résultats positifs sur les techniques agroécologiques sur les CEP et les GES mérite d'être connue par les éventuels partenaires et dont l'intérêt est manifeste.

Impacts

La perception des impacts positifs a été manifeste que ce soit pour le système agroécologique adopté qui a entraîné une quantité de production en arachide plus importante que celle obtenue habituellement ; que ce soit pour la qualité et quantité de produits halieutiques dans les RT ; ou bien les produits issus des épargnes communes à

travers les GES sur la situation financière des ménages. Par rapport à ce dernier, les producteurs notent une diminution progressive des prêts aux usuriers. Toutefois, même si les groupes d'épargne solidaires permettent de résoudre en partie les problèmes financiers des familles, le montant du fonds reste encore modeste par rapport aux besoins des membres. Aussi, si les pêcheurs notent une stabilité des ressources halieutiques, cela reste à vérifier par des suivis scientifiques de la part des partenaires habilité en la matière, comme le service des pêches.

Pour les thèmes transversaux, la participation et l'intégration des femmes a été très importante tout au long du programme. On note la prise de responsabilité des femmes dans les diverses organisations paysannes visitées. Ensuite, la complémentarité des appuis à l'éducation environnementale et à l'hygiène et l'assainissement avec le programme étatique est mise en exergue. Les élèves, les enseignants ainsi que les infrastructures ont bénéficié des acquis positifs (par exemple, la propreté des écoles). Enfin par rapport à l'alphabétisation des adultes, les bénéficiaires ont apporté une très forte appréciation de son utilité. D'ailleurs, les alphabétisés sont regroupés en association pour réaliser des AGR après leur formation. Quant à l'éducation en milieu scolaire, on constate une propreté en général sur l'environnement de l'école et des élèves ; ainsi que la prospérité des jardins scolaires.

Durabilité

Les bénéficiaires montrent une forte détermination à continuer les pratiques agroécologiques transmises par le programme dans le futur. Le partage des connaissances ainsi que les visites échanges locaux ou dans d'autres régions ont permis de montrer les expériences positives et les opportunités qui méritent d'être valorisées au niveau local.

Toutefois, les faibles capacités managériales et techniques de certains membres du bureau des organisations des producteurs ou des groupes d'épargne, notamment, en matière de leadership et de collecte de données pourraient entacher la durabilité des acquis. Il y a aussi le taux d'analphabétisme élevé qui rendrait difficile le transfert de connaissances.

Contribution aux Cadre Stratégique Commun de Madagascar (CSC)

Les analyses des résultats du Programme SAE montrent que d'une manière générale, les activités planifiées et réalisées par Louvain Coopération dans la région Menabe, contribuent largement au CSC pour Madagascar. Rappelons les cinq cibles auxquels le Programme SAE apporte ses contributions : Cible 1 sur le renforcement de la sécurité alimentaire et économique des populations rurales ; Cible 2 sur le renforcement de l'accès (équitable, durable et participatif) à l'eau potable et à des systèmes d'assainissement améliorés ; Cible 4 sur le renforcement de la gestion des risques liés aux catastrophes ; Cible 5 sur la favorisation d'une meilleure protection de l'environnement et une gestion durable des ressources naturelles ; et le Cible 7 sur la garantie et l'amélioration de l'accès à la connaissance et à la compétence, améliorer la qualité de la recherche et stimuler l'innovation, afin de contribuer au développement.

Evaluation globale de la performance du Programme

La synthèse et l'analyse de toutes les informations recueillies et disponibles permettent de faire une évaluation de la qualité globale du programme selon les critères habituels du CAD :

Critères d'évaluation	Echelle d'évaluation			
Pertinence	**Très pertinent**	Pertinent	Moyennement pertinent	Faiblement pertinent
Efficacité	Très efficace	**Efficace**	Moyennement efficace	Faiblement efficace
Efficience	Très efficient	**Efficient**	Moyennement efficient	Faiblement efficient
Impact	Très élevé	**Elevé**	Moyen	Faible
Durabilité	Très élevée	Elevée	**Moyenne**	Faible
Critère spécifique				
Contribution aux CSC	Très élevée	**Elevée**	Moyenne	Faible

Les principales recommandations

Les recommandations sont avancées soit pour renforcer les acquis actuels, soit pour proposer des améliorations face aux éventuelles lacunes actuelles, soit pour la suite du programme.

Les recommandations de la part des bénéficiaires producteurs, ou des membres des groupes d'épargne ou des pêcheurs tournent autour des aspects respectifs suivants : (i) le renforcement de la vulgarisation des techniques durables, des accompagnements techniques ainsi que la sensibilisation sur l'adoption de ces techniques et le respect des dina et des lois sur la gestion des ressources naturelles ; (ii) le renforcement en capacité socio-organisationnelle des dirigeants, des leaders des groupements et des paysan-relais ainsi que l'amélioration de la vie associative ; (iii) l'initiation des bases pour d'autres opportunités d'activités comme la fabrication de savon, la commercialisation des produits, les arts culinaires ; (iv) l'augmentation les dotations en divers matériels ou des semences ou sur les subventions initiales pour les groupes d'épargne.

Il y a des recommandations stratégiques qui consistent aux aspects suivants : (i) la réorientation de l'approche du programme pour avoir plus de synergie entre les différentes thématiques touchées surtout pour le volet agricole et volet économique ; (ii) la création de poste de suivi-évaluation formel au sein du programme ; (iii) la mise en place de comité de pilotage régional pour assurer un bon ancrage régional ; (iv) le renforcement de la capitalisation et du partage des expériences.

Des recommandations plus opérationnelles concernent quelques points : (i) la mise en exergue de la contribution de l'agroécologie à l'atténuation et adaptation au changement climatique durant les formations / sensibilisations ; (ii) le renforcement des capacités organisationnelles des OPA (application des règlements intérieurs, la gestion commune des matériels, le leadership….) ; (iii) la diffusion des actions et des résultats sur les radios locales ; (iv) le suivi scientifique des stocks halieutiques dans les réserves temporaires et le renforcement des activités dans ces réserves ; (v) le changement d'échelle pour la sensibilisation en hygiène et assainissement (village et fokontany) ; (vi) la continuation de la formation de l'équipe et des visites échanges (en matière d'appui institutionnel et techniques) ; (vii) la poursuite de la collaboration avec les services techniques et aussi d'intégrer le service de la météorologie.

1. INTRODUCTION

1.1. Objectif de l'évaluation

La présente évaluation est une évaluation externe finale du Programme Sécurité Alimentaire et Economiques à Madagascar (SAE) qui a été réalisé dans la région du Menabe. Ce programme s'inscrit dans le cadre du Programme quinquennal 2017 – 2021 financé par la Direction Générale de la Coopération au Développement (DGD) du gouvernement belge à Madagascar. Le programme en question est mis en œuvre par Louvain Coopération (LC) après une approbation et un soutien du consortium UNI4COOP dont LC fait partie. Il faut noter que LC met en œuvre avec ce programme SAE un autre programme sur les Soins de Santé. C'est ainsi que les deux programmes constituent les deux objectifs spécifiques du programme commune 2017 – 2021 de UNI4COOP ; dont le programme SAE consiste à l'objectif spécifique n°1 (OS1).

1.1.1. Objectif principal de l'évaluation

Le principal objectif de l'évaluation est d'apprécier les performances réalisées en matière d'amélioration durable de la sécurité alimentaire et économique des populations bénéficiaires dans la région Menabe, par rapport à la SAE, en vue de capitaliser l'expérience, d'informer le bailleur de fonds (la DGD) sur l'atteinte des objectifs et résultats attendus et d'apporter des suggestions et recommandations permettant d'améliorer les interventions futures.

Les cinq critères habituels du CAD de l'OCDE constituent la base de cette évaluation, et qui sont les critères de pertinence, efficacité, efficience, impact et viabilité. A cela s'ajoute les critères liés aux centres d'intérêt de LC (cohérence éventuelle avec les interventions des autres acteurs dans la SAE, la mise en œuvre de l'approche genre, le caractère novateur des initiatives…).

1.1.2. Résultats attendus et champ de l'évaluation

La présente évaluation externe couvre les activités et interventions du programme SAE durant les années 2017 à 2021 (01/01/2017 à 31/12/2021) en fonction des informations disponibles durant cette période pour les communes d'interventions du programme.

Les résultats attendus de la mission d'évaluation sont les suivants:

- les changements particulièrement en matière d'acquisition des connaissances et des savoir-faire des groupes cibles pour la transition agroécologique, la préservation des ressources naturelles et la gestion durable des moyens de production sont vérifiés ;

- chaque volet du programme tels que le Volet agricole, le Volet économique ; le Volet gestion des ressources naturelles et le Volet transversal incluant les aspects relatifs à l'alphabétisation et à l'éducation à l'hygiène en milieu scolaire et environnementale, ainsi que la prise en compte du genre – sont analysés selon les cinq critères habituels du CAD ;

- les approches, respectivement les appuis aux niveau des Champs-école paysans (CEP), la diffusion de systèmes de production durables, la structuration des producteurs et développement de leurs organisations, l'alphabétisation des adultes, la mise en place des Groupes d'épargne solidaire (GES) et appui aux activités génératrices de revenus (AGR), la mise en place des réserves temporaires (RT) et mobilisation communautaire, le transfert de compétences pour une meilleure gestion des ressources naturelles (sols, forêts, eau, …), la sensibilisation communautaire notamment pour le reboisement et la préservation des mangroves,…sont analysées ;

- la qualité des services offerts par les personnes et structures relais (paysans relais, leaders d'Organisation paysanne, Organisation des producteurs agricoles, GES, VOI, association des apprenants (alphabétisation), Comité de gestion des forages, PROSC) est analysée ;

- les bonnes pratiques à capitaliser et les échecs sont identifiés tandis que des pistes d'amélioration sont proposées ;

- le système de collecte et de traitement des bases de données et des informations au niveau des partenaires de mise en œuvre du programme et de LC est évalué et des améliorations sont proposées ;

- les interventions d'autres organismes d'appui dans le domaine de la sécurité alimentaire et économique dans la région en vue d'une (ré)orientation éventuelle de l'intervention future de LC pour plus de synergie et de complémentarité des actions sont analysées ;

- des recommandations opérationnelles et stratégiques à partager avec l'équipe de LC, les partenaires de mise en œuvre et avec les autres intervenants dans le domaine de la Sécurité alimentaire dans la région Menabe sont proposées.

1.2. Brève description du programme SAE

1.2.1. Objectif du programme et résultats attendus

Le projet SAE a comme objectif de « réduire durablement d'ici 2021, la vulnérabilité des habitants du littoral Nord de la Région du Menabe à l'insécurité alimentaire et économique ».

Pour atteindre cet objectif, cinq résultats sont attendus avec les principales activités par résultat :

Résultat 1 : Les capacités des partenaires locaux et des bénéficiaires sont renforcées dans une perspective d'autonomisation.

- Activité 1.1 : Renforcement institutionnel et organisationnel des partenaires locaux
- Activité 1.2 : Alphabétisation de 360 adultes
- Activité 1.3 : Appui aux organisations de la société civile (OSC)[1]

Résultat 2 : Les revenus des petits exploitants agricoles et leurs familles augmentent à travers la création de chaînes de valeurs inclusives et durables.

- Activité 2.1 : Renforcement des capacités techniques des producteurs agricoles
- Activité 2.2 : Formation Post-récolte et Commercialisation

Résultat 3 : Les populations du littoral Nord du Menabe accèdent à des opportunités de développement socio - économiques et améliorent leurs capacités de résilience à travers la mise en place de groupes d'entraide et de solidarité.

- Activité 3.1 : Mise en place et suivi de 26 groupes d'épargne solidaire (GES)
- Activité 3.2 : Mise en place de 26 activités génératrices de revenus (AGR) communes au profit des membres des GES

Résultat 4 : Les populations bénéficiaires comprennent les menaces sur leur environnement et gèrent de manière responsable les ressources naturelles.

- Activité 4.1 : Mise en place de 30 réserves temporaires
- Activité 4.2 : Organisation de campagnes de reboisement de forêts de mangroves
- Activité 4.3 : Conduite d'actions de sensibilisation à l'environnement et assainissement en milieu scolaire
- Activité 4.4 : Développement et gestion d'ouvrages d'eau et d'assainissement en milieu scolaire

[1] Cette activité a été plus ou moins noyée en faisant partie intégrante du projet PASC MEN 2 financé par l'UE.

Résultat 5 : Les innovations sont étudiées, capitalisées et diffusées en mettant à profit les compétences des universités du Nord et du Sud.

- Activité 5.1 : Production et diffusion de 4 documents de capitalisation
- Activité 5.2 : Conduite de recherches-actions

1.2.2. Zone d'intervention et bénéficiaires

Les interventions de LC sont localisées dans les deux districts de Belo-sur-Tsiribihina et de Morondava de la région Menabe. Les bénéficiaires directs du programme sont ainsi localisés dans une trentaine de fokontany de ces deux districts et sont constitués par les catégories suivantes avec leur nombre estimatif respectif :

- 375 producteurs agricoles et leurs familles respectives ;
- 360 adultes alphabétisés ;
- Les membres des 26 groupes d'épargnes solidaires, soit environ 400 personnes ;
- Les élèves de 6 écoles primaires, soit environ 900 élèves ;
- Les pêcheurs qui tirent profit de la mise en place de réserves temporaires dans leur zone de pêche, soit environ 1.500 personnes ;
- Les membres des 24 CLD (Comité Local de Développement) et des commissions associées, soit environ 480 personnes[2] ;
- Les populations des 24 fokontany directement touchés par les activités de reboisement, soit environ 2.000 personnes ;
- Les organisations de la société civile, qui bénéficieront de formation et d'un accompagnement pour la conduite d'actions de plaidoyer.

En plus de ces bénéficiaires directs, l'ensemble des habitants des communes cibles, soit environ 35 000 personnes constituent des bénéficiaires indirects, étant donné qu'ils pourront tirer des bénéfices liés à l'amélioration de la situation économique et sociale dans la zone d'intervention à moyen terme.

1.2.3. Acteurs de mise en œuvre

Sur le plan opérationnel, le programme dispose :

- d'un noyau central composé de : la Directrice nationale, du Responsable des programmes, du Responsable de SAE, d'un technicien agricole et de socio-organisateur appuyés par une Responsable administration et finance et son assistante ; il faut noter que ce schéma organisationnel a été observé depuis les trois dernières années du programme ;

- de trois partenaires opérationnels de mise en œuvre liés avec LC par des conventions de partenariat, qui sont respectivement :

  - L'ONG ALEFA Menabe qui est responsable (i) de la conduite des activités d'alphabétisation de post-alphabétisation des adultes ; (ii) de la mise en place des GES et le développement des activités génératrices de revenus (AGR) ; (iii) du volet sensibilisation en milieu scolaire à travers la mise en place de clubs scolaires pour promouvoir un changement de comportement en matière d'environnement, d'hygiène et d'assainissement ; (iv) du volet accès à l'eau potable pour la mobilisation sociale et

[2] Les CLD n'ont pas été concernés directement par le programme P5 mais plutôt dans le cadre du partenariat entre LC et COI. Toutefois, ils sont mentionnés dans les bénéficiaires du P5 selon le document Programme commune 2017 – 2021 / UNI4COOP.

l'implication des usagers dans ces projets pour la gestion et l'entretien des points d'eau (forages à pompe manuelle)[3].

- L'OPCI ALOKAINA (Organisme Public de Coopération Intercommunale) qui regroupe 7 communes du district de Belo-sur-Tsiribihina et Morondava (Amboalimena, Belo-sur Tsiribihina, Delta, Tsimafana, Beroboka Nord, Marofandilia et Bemanonga). Ces communes ont transféré à l'OPCI ALOKAINA des compétences pour lesquelles l'OPCI a la responsabilité et le mandat pour la mise en œuvre des activités y afférent. Ainsi, dans le cadre du programme SAE, l'OPCI est responsable des accompagnements des communautés de base dans la sensibilisation des populations à la protection de l'environnement, des ressources marines et de la pêche, ainsi que l'amélioration de la gouvernance des ressources naturelles spécifiquement des mangroves, à travers les actions de reboisement et la mise en place des réserves temporaires pour les pêcheurs.
- FIVE Menabe qui a mis en place et porte la Plateforme Régionale de la Société Civile de Menabe (PROSC), est responsable du renforcement des OSC de base sur les techniques de plaidoyer/interpellation dans les domaines en lien avec les thématiques développées par les programmes de LC dont le programme SAE (économie, agriculture environnement, travail décent, etc.) et l'opérationnalisation de plateformes thématiques.

Par ailleurs, d'autres organismes comme les départements ministériels régionaux et des organismes et/ou institutions internationaux constituent des parties prenantes dans la mise en œuvre des activités du programme. Il faut noter spécifiquement la direction régionale de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ; WWF Madagascar ; l'Association Belgique Madagascar, avec lesquels LC a une convention de collaboration spécifique. En effet, LC cherche une synergie avec ses divers partenaires dans la mise en œuvre des actions, afin d'assurer un développement local plus inclusif, efficace et durable.

[3] A la suite de révisions budgétaires en 2020, la gestion des fonds liés à cette activité a été transférée à LC.

2. PRINCIPALES QUESTIONS DE L'ÉVALUATION

Selon les TDRs, les questions d'évaluation sont présentées dans le tableau 1 qui suit ; questions qui ont été traduites en informations à collecter sur terrain selon diverses méthodes (Cf Annexe 02 : Matrice d'évaluation) :

Tableau 1 : Questions d'évaluation selon les TDRs

	Efficacité	Efficience	Impact	Pertinence	Durabilité
Principales questions	Dans quelle mesure les indicateurs de l'OS et des résultats attendus ont-ils été atteints ? Redevabilité Est-ce que l'intervention a fonctionné ? Pour qui et dans quelles circonstances ? Comment et pourquoi cela a fonctionné ou pas?	Dans quelle mesure l'allocation des ressources est-elle perçue par LC et ses partenaires pour réaliser les activités du programme ? Les moyens utilisés fournissent-ils le meilleur rapport « coût/bénéfice » pour atteindre les résultats prédéfinis ? Par coûts, il est fait référence au budget approuvé par la DGD. Il s'agit d'analyser l'affectation des ressources avec des questions comme « et si nous devions le refaire » ? Utiliserions-nous la même stratégie d'allocation de ressources?	Quelle différence ce programme a-t-il apporté? A quels changements a-t-il contribué ? Dans quelle mesure les stratégies d'intervention ont- elles contribué aux objectifs assignés ?	Nos stratégies, nos moyens d'actions étaient-ils adéquats ? Le sont-ils toujours ? Aurions-nous du, pu faire autrement ? Quelle a été la pertinence perçue par les partenaires, les prestataires et par les autorités des approches préconisées par ce projet ?	Dans quelle mesure, et dans quelles circonstances les résultats atteints se maintiendront-ils ? Dans quelle mesure les partenaires seront-ils capables de soutenir /poursuivre les activités au niveau de la sécurité alimentaire et économique dans les zones d'intervention ? Confirmer ou non le niveau et la capacité des partenaires à continuer de soutenir le système.
Volet agricole	Quels facteurs clés pour l'adoption et la mise à l'échelle des pratiques et techniques agricoles diffusées ? Contribution de l'approche Champs-Ecole-Paysans aux	Evaluation du dispositif d'accompagnement mis en place et des structures de pérennisation (CEP, binôme Technicien Agricole / socio organisateur, Paysans relais, structuration des	Quels sont les impacts, au niveau du ménage, de l'introduction de nouvelles techniques (pratiques culturales, productivité) et de nouvelles espèces/variétés de	Dans quelles mesures le dispositif d'accompagnement mis en place répond aux problématiques identifiées et les subventions apportées constituent-elles des	Dans quelle mesure les services d'appui technique des producteurs vont permettre l'amélioration durable de la productivité des paysans et de leur

	résultats obtenus en termes de partage des connaissances et des savoir-faire entre pairs ? Limite de l'approche dans le contexte du Menabe ?	producteurs,	graminées sur les habitudes alimentaires (cas de mil et sorgho?	opportunités pour progresser et non des mauvaises habitudes pour rendre de plus en plus les ménages dépendants des aides extérieures ?	revenu ? Quelles stratégies et actions pour la mise à l'échelle/renforcer les résultats obtenus ? Quels mécanismes / actions pour soutenir les OPA vers leur autonomie ?
Volet économique	Quelles leçons à tirer de l'analyse des avantages et inconvénients de l'appartenance aux différents groupes appuyés par le programme : cas de ménages à la fois membres de Groupes d'Epargne Solidaire et de Champs Ecoles Paysans et le ménage membre uniquement de groupe de CEP ou uniquement membre de GES ?	Complémentarité OPA /GES au niveau des services fournis	Complémentarités des différents volets pour booster les impacts ? Effets du projet sur les actifs (ou facteurs de production) des ménages bénéficiaires?		Quelle est la stratégie de sortie pour les AGR? Quel modèle économique pour les GES pour la suite du fait de l'augmentation des flux financiers pour les GES ?
Volet GRN	Dans quelle mesure, la mise en place des réserves temporaires a permis d'améliorer la qualité et la reproduction des ressources halieutiques ainsi que leur préservation	Calcul de la valeur économique générée par les actions ; Estimation du ratio Valeur Ajouté générée par les actions de conservation ou restauration par rapport au coût des actions menées et le nombre de population touché ? Volet transversal : Quelle part et dans quelle mesure ces actions ont affecté la	Comment suivre les impacts sur le long?	Dans quelles mesures les actions menées répondent aux problématiques identifiées sur le plan socio-économique, culturel et environnemental ? Quelles leç ons à tirer de la coexistence d'autres actions menées par les différents acteurs de	Dans quelle mesure les compétences ont été transférées aux communautés ?

		qualité des résultats (positifs ou négatifs) ? Contribution d'autres projets et synergies avec d'autres organismes (Projet Biodiversité- mangrove (COI), Projet avec FDA, projet EUM, Synergie arachide) à l'atteinte des résultats ?		conservation et de développement de la zone ciblée.	
Volet transversal : **Alphabétisation des adultes** **Education à l'hygiène en milieu scolaire et environnementale**	Dans quelle mesure, les actions d'alphabétisation ont permis le transfert de compétences (lire, écrire et compter) aux adultes ciblés ? impact du Covid ?		Impact précis de l'Education à l'hygiène en milieu scolaire et environnementale ? En tenant en compte de la durée de l'accompagnement relativement courte, dans quelle mesure les actions menées ont-elles contribué aux changements observés ? Quels changements durables sont observés chez les bénéficiaires à la suite de la mise en œuvre des actions ?		

Contribution aux CSC

Dans quelle mesure ce programme a-t-il pu contribuer à la Cible Stratégique Sécurité alimentaire et économique du Cadre Stratégique Commun de Madagascar ?

- Dans quelle mesure la sécurité alimentaire et économique des populations rurales est- elle renforcée :
    - Résultats des pratiques agroécologiques, de la transformation et de commercialisation des produits agricoles en termes de valeur ajoutée et de diversification des sources de revenus et par conséquent, les revenus des paysan/nes ?
    - Résultats de la diversification, l'amélioration de l'usage et le stockage de la production agricole, de l'élevage et de la production halieutique ?
    - Contribution de la structuration des producteurs et du renforcement des capacités des organisations paysannes ?
- Dans quelle mesure le programme a favorisé une meilleure protection de l'environnement et une gestion durable des ressources naturelles :
    - Quels sont les résultats des actions de restauration ou de gestion durable de ressources naturelles ?
    - La gouvernance environnementale et les capacités institutionnelles de gestion de l'environnement ont-elles été renforcées ?
    - Comment a évolué la conscience des groupes cibles des enjeux environnementaux ?
- Dans quelle mesure, l'inclusion, la participation et la bonne gouvernance dans le développement sont renforcées :
    - Contribution des démarches participatives, impliquant acteurs de la société civile et autorités publiques, dans la gouvernance du développement local ou régional ?
    - Contribution des organisations des producteurs au développement local ?

3. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

3.1. Principes conceptuels de l'évaluation

Selon les TDRs, les cinq critères habituels du CAD de l'OCDE, en l'occurrence la pertinence, l'efficacité, l'efficience, les impacts ainsi que la durabilité, constituent la base de l'analyse de cette mission d'évaluation. Il s'agit d'analyser et d'évaluer la performance du Programme sur la base d'une part, de l'état d'avancement des différentes activités planifiées et d'autre part, des changements escomptés ou des résultats attendus. Il a été précisé de mettre un accent sur l'analyse de l'acquisition des connaissances et des savoir-faire des groupes cibles en matière de transition agroécologique, de préservation des ressources naturelles (RN) et de gestion durable des moyens de production. Par ailleurs, un sixième critère à analyser dans cette évaluation concerne la contribution du programme à la cible stratégique « sécurité alimentaire et économique » du Cadre Stratégique Commun de Madagascar.

Afin d'apporter les réponses à cette évaluation, les principes conceptuels suivants ont été adoptés :

- **Approche systémique** : L'approche systémique constitue le principe conceptuel dans l'exécution de l'évaluation. Elle permet de mieux appréhender la complexité des interrelations dynamiques des différentes composantes qui constituent l'environnement du Programme étant donné que celui-ci doit être évalué dans son contexte. Une meilleure compréhension des interrelations dynamiques entre les différentes composantes de cet environnement du programme s'avère primordiale dans l'analyse de la durabilité (pérennisation et viabilité).
- **Approche participative** : L'approche participative permet l'implication systématique et effective de tous les acteurs susceptibles d'être concernés, directement ou indirectement par le Programme. Elle est d'une importance capitale pour la collecte des informations nécessaires. Les rencontres et / ou échanges avec les différentes parties prenantes (staff du projet, partenaires techniques, différents bénéficiaires cibles) permettent de recueillir des informations fiables et plus précises.
- **Approche interdisciplinaire** : Avec l'adoption de l'approche systémique, un certain niveau d'interdisciplinarité s'avère nécessaire, non seulement lors de la phase d'identification des informations nécessaires mais aussi lors des analyses de ces informations. L'appropriation de l'esprit d'interdisciplinarité par les membres de l'équipe permet ainsi de mieux harmoniser les collectes des données et de faciliter leurs traitements et analyses ultérieurs.

3.2. Méthodologie adoptée

3.2.1. Démarche méthodologique

Trois principales étapes ont été suivies durant pour la réalisation de cette mission d'évaluation :

Etape 1 : Développement de la méthodologie détaillée

Cette étape consiste à un travail préliminaire permettant de recueillir les éléments nécessaires pour développer en détail la méthodologie finale adoptée pour mener l'évaluation. Elle comprend principalement les activités telles que :

- la revue bibliographique ;

- l'élaboration de la matrice d'évaluation ;

- l'élaboration des outils de collecte des données sur terrain par types d'acteurs (questionnaires d'enquête, guides d'interview, guide de focus group), ainsi que leur multiplication ;

- l'échantillonnage des bénéficiaires à enquêter et autres acteurs à interviewer / rencontrer ;

- l'identification et l'établissement de la liste des personnes ressources à rencontrer sur terrain ;

- l'organisation spatio-temporelle de la mission et des membres de l'équipe ;

- l'élaboration des différents outils de saisies et d'analyse des données (masque de saisie et outil de tabulation des données, la matrice d'analyse des données, …) ;

- le calendrier final de la mission sur terrain ainsi que le calendrier global de la mission dans son ensemble ;

- le recrutement et la formation des enquêteurs ;

- la préparation logistique pour le terrain ainsi que les mesures sanitaires à adopter.

Etape 2 : Mission de collecte des données sur le terrain

Cette étape consiste au recueil d'informations qualitatives et quantitatives par :

- les enquêtes face à face auprès des groupes bénéficiaires ;

- les rencontres en focus group de certaines catégories d'acteurs ;

- les interviews et/ou entretiens avec le personnel du programme, les responsables des partenaires de mise en œuvre, les autres parties prenantes ;

- entretiens par téléphone pour des personnes clés qui n'ont pas pu être contactées physiquement.

Etape 3 : Analyse des données et élaboration des rapports

Cette étape consiste à l'analyse des données après les opérations de saisie et de traitement d'une part, et à l'élaboration des rapports provisoire et définitif d'autre part. Après la remise de ce rapport provisoire, une réunion de présentation des résultats est organisée afin de recueillir tous les commentaires et suggestion de la part du client afin d'élaborer le rapport définitif d'évaluation.

3.2.2. Principaux outils/méthodes de collecte des données

Les principaux outils/méthodes utilisés sont complémentaires et ont été choisis pour pouvoir appréhender les avis et perceptions de chaque acteur concerné directement et indirectement par la mise en œuvre du programme et afin que les résultats et leur analyse en prennent en compte. Ils sont constitués successivement par:

- Un questionnaire d'enquête avec essentiellement des réponses à choix multiples pour les bénéficiaires directs et pour les témoins (non bénéficiaires directs);
- Des guides d'entretiens ou guide d'interviews semi-structurées (ISS) pour les responsables et staff du Programme ; pour les divers partenaires techniques de mise en œuvre et des STD, les responsables au sein des collectivités décentralisées comme les maires ;
- Des guides de rencontres en focus group essentiellement pour les animateurs des partenaires de mise en œuvre, pour les élèves, pour les OP ;
- Des guides d'observations directes sur terrain pour les activités visibles physiquement (ex : embellissement des écoles, techniques agricoles pratiquées dans les CEP … ;
- La revue documentaire (documents déjà reçus) mais aussi d'autres documents identifiés et demandés lors de l'étape de collecte des données sur terrain.

3.2.3. Méthodes d'analyse des informations

Le plan d'analyse des informations repose sur deux principes :

- **Triangulation des sources des données** : elle consiste à utiliser deux ou trois sources différentes pour collecter une information donnée. Ainsi, toutes les informations sont systématiquement recoupées afin d'éviter les affirmations gratuites. La collecte des informations utilise différentes sources (primaires càd issues des rencontres directes avec les acteurs soit par les enquêtes ou interviews ou focus group ; secondaires càd par la revue des documents ; tertiaires càd par les connaissances propres des experts). Par ailleurs, la triangulation des sources des données permet de mieux soutenir les conclusions de l'étude.
- **Approche spatiale** : Afin de mettre en évidence les réalités au niveau de la zone d'étude, un échantillonnage représentatif des associations/fokontany est réalisé; ainsi, les rencontres sont réparties dans plusieurs fokontany des communes d'intervention.

Compte tenu des types d'informations collectées, le plan d'analyse a prévu deux méthodes complémentaires:

- **Analyse quantitative**

Ce sont les informations quantitatives tirées à partir des interviews et des rencontres. Certes, les données issues des sources primaires à travers les interviews, les observations et les focus group sont pour la plupart des données qualitatives mais elles peuvent être analysées de façon quantitative. Elles ont été transformées en statistiques descriptives (fréquence, pourcentage, …).

- **Analyse qualitative**

L'analyse des données qualitatives repose sur la méthode Analyse de Contenu. Elle consiste à regrouper ou classer les informations transcrites dans les fiches d'interviews, d'enquête ou d'observations, en utilisant une matrice d'analyse et en tirant les conclusions utiles sur chaque groupe d'informations.

3.2.4. Description de l'échantillonnage

Dans le cadre de cette évaluation, l'enquête exhaustive de tous les bénéficiaires n'est pas possible pour la simple raison d'efficience de l'évaluation tant du point de vue financier que du point de vue matériel temps.

Un échantillonnage à deux niveaux a été adopté. Tout d'abord, un choix des villages d'intervention a été effectué en fonction de la répartition des types d'interventions effectuées par le programme qui sont respectivement : l'alphabétisation, les GES, les OPA/CEP, les Réserves Temporaires (RT), les Reboisement/Restauration, l'Adduction d'eau potable (AEP) et l'Education à l'hygiène et environnement en milieu scolaire. Selon la base de données cartographique de LC, le nombre des types d'intervention par village varie de 1 à 4. Pour une meilleure représentativité géographique et thématique, un taux d'échantillonnage de 50% a été adopté. Ce premier niveau de sélection a permis de sélectionner 22 villages pour la collecte de données auprès des bénéficiaires directs. Le deuxième niveau d'échantillonnage consiste à déterminer le nombre de bénéficiaires individuels à enquêter pour les interventions en matière de GES, de CEP et de RT. Pour ce faire, le taux d'échantillonnage a été fixé à 13% pour obtenir une meilleure représentativité de la population statistique étudiée.

Le nombre d'enquêtes prévues et réalisées effectivement est présenté dans le tableau 2 suivant :

Tableau 2 : Nombre d'enquêtes individuelles prévues et réalisées

Types d'enquêtes	Prévues	Réalisées	Taux de réalisation
CEP_GES	100	85	85%
CEP	50	54	108%
GES	50	54	108%
RT	300	214	71%
Témoin	50	54	102%
Total	**550**	**461**	**95%**

Il importe de rappeler que la collecte des informations pour les thèmes transversaux (Reboisement/Restauration, l'Adduction d'eau potable (AEP) et l'Education à l'hygiène et environnement en milieu scolaire), a été réalisée sous forme de focus group et/ou d'interview avec des personnes clés.

3.2.5. Caractérisation générale des ménages enquêtés

Le nombre total des individus enquêtés pour cette mission d'évaluation correspond à 461 ménages dont 54 témoins ne bénéficiant pas de l'appui direct du Projet. Ces ménages enquêtés sont répartis dans 11 Fokontany dans 05 sur les 07 communes d'intervention du Projet. Le tableau 3 ci-dessous présente la répartition géographique par fokontany de ces ménages enquêtés.

Tableau 3 : Répartition géographique par fokontany des ménages enquêtés

Fokontany	CEP_GES	CEP	GES	RT	Témoin	***Total***
Ambakivao				144		***144***
Ankilimahasoa					7	***7***
Ankirijibe			44		14	***58***
Antalitoka	36	20			20	***76***
Beroboka Sud		22	1		10	***33***
Kiboy	2				3	***5***
Lambokely	43	10	9			***62***
Mangily	4					***4***
Soarano				59		***59***
Tanimbaribe		2				***2***
Tomboarivo				11		***11***
Total	**85**	**54**	**54**	**214**	**54**	**461**

Pour l'ensemble des enquêtés, 84% des ménages sont dirigés par les chefs de famille de sexe masculin. En ce qui concerne la taille de ménage, la valeur moyenne est de l'ordre de 5 personnes par famille. La taille moyenne est quasiment similaire pour l'ensemble des ménages bénéficiaires directs du Projet quel que soit le type d'activité appuyé. Certes, la taille moyenne des ménages témoins sont légèrement inférieure à celle des bénéficiaires directs, mais leurs moyennes restent comparables. Par rapport au sexe du chef de ménage, la taille des ménages dirigés par les femmes est aussi légèrement en-dessous de celle des ménages dirigés par les hommes. Le tableau 4 ci-après montre les quelques valeurs statistiques de la taille des ménages selon le sexe du chef de ménage et selon le type d'activité appuyé par le Programme.

Tableau 4 : Taille des ménages enquêtés

Selon le type d'activité appuyé					
Type de ménage	Nbr de valeurs utilisées	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart-type
Ensemble des ménages	443	1	14	5	2,3
CEP_GES	83	1	12	5	2,2
CEP_OPA	54	2	10	5	1,7
GES	54	2	11	5	2,4
RT	200	1	12	5	2,3
Témoin	52	1	14	4	2,3
Selon le sexe du chef de ménage					
Type de ménage	Nbr de valeurs utilisées	Minimum	Maximum	**Moyenne**	Ecart-type
Ensemble des ménages	443	1	14	**5**	2,3
Chef de ménage FEMININ	60	1	14	**4**	2,2
Chef de ménage MASCULIN	383	1	12	**5**	2,3

3.3. Contraintes clés et effets ainsi que mesures prises

Une des principales contraintes était la recherche des bénéficiaires à enquêter en raison de soit de leur déplacement dans les champs de production ou soit de l'existence d'évènements sociaux et décès dans certains villages. Les OPA à enquêter étaient déjà identifiées avant la descente sur terrain avec leurs contacts respectifs ainsi que les PR responsables. Ainsi, des appels téléphoniques ont été effectués pour les préparer à l'avance. Toutefois, les membres des OPA n'étaient pas forcément sur place lors de la venue de l'équipe dans les communes et fokontany respectifs. La solution adoptée était de réaliser les enquêtes auprès des bénéficiaires ayant été présents étant donné que nous avons disposé de la liste totale des bénéficiaires. Toutefois comme l'atteste le tableau n°2, le nombre des enquêtes réalisées n'a pas atteint le nombre prévu, mais cela n'entache en aucun cas les résultats obtenus étant donné que le taux d'échantillonnage est élevé.

En ce qui concerne les rencontres avec les personnes ressources, des rendez-vous n'ont pas été honorés en raison de leur non disponibilité. Des échanges via téléphone ont été privilégiés par la suite.

Une autre contrainte réside dans l'accessibilité liée aux moyens de déplacements. En effet, en raison des conditions météorologiques (saison cyclonique), certaines pistes n'ont pas été propices à des déplacements ; ce qui a annulé certaines visites. L'attente des marées pour le déplacement dans les zones des mangroves a aussi limité les actions préves. Par ailleurs, la question de l'insécurité dans certaines zones classées « rouge » a aussi limité quelques visites.

Un autre biais réside dans le fait que les données quantitatives collectées lors des enquêtes devraient être interprétées avec prudence car elles sont trop estimatives, comme par exemple la production annuelle et les différentes utilisations des produits Avant et depuis/après l'appui du Projet.

4. RÉSULTATS / CONSTATATIONS

Les résultats sont présentés suivant les volets respectifs et selon les critères et questions respectives comme il a été spécifié dans les TDRS.

4.1. Efficacité selon les suivis des indicateurs du programme

L'efficacité décrit la réalisation des objectifs et des résultats fixés au début du processus de mise en œuvre du programme. Dans le cadre de cette évaluation de l'efficacité, nous avons tout d'abord utilisé le cadre logique du programme et les résultats des suivis pour mesurer les efforts alloués durant le processus de mise en œuvre ; ensuite, nous avons utilisé les résultats issus des diverses enquêtes et rencontres.

4.1.1. Taux de réalisation technique des objectifs du programme

Selon les rapports de LC (31/01/2022), le taux de réalisation pour l'OS 1 est de 100% si on fait le calcul :

Tableau 5 : Taux de réalisation des objectifs du programme

Indicateur d'objectif		Taux de réalisation
Ind OS 1	Augmentation (en %) de la valeur du capital financier et fluctuant (petit élevage, stocks alimentaires, épargne) des ménages bénéficiaires.	100%
	Pourcentage de ménages bénéficiaires dont le score de consommation alimentaire > 42	70%

Le taux de réalisation de l'objectif du programme est de 100% selon les données des rapports du programme. Les activités réalisées ont permis d'atteindre les taux de réalisation des résultats suivants par rapport au score du Baseline :

- 110% pour le résultat R1 ;
- 77% pour le résultat R2 ;
- 140% pour le résultat R3 ;
- 87% pour le résultat R4 ;
- 150% pour le résultat R5.

4.1.2. Taux de réalisation technique par résultat

Selon les rapports de LC, nous avons pu calculer les taux respectifs de réalisation pour chaque résultat.

<u>Résultat R1 : Les capacités des partenaires locaux et des bénéficiaires sont renforcées dans une perspective d'autonomisation</u>

Tableau 6 : Taux de réalisation du R1

Indicateurs R1		Taux de réalisation
Ind 1 1:	Score (cumulatif en %) du Questionnaire de Renforcement des Capacités des Partenaires locaux (QRCP)	93,35%
Ind 1 2:	Représentation féminine (en %) au sein des organes de décision des organisations paysannes et des GES	127%
Ind 1 3:	Nombre d'adultes alphabétisés	105%
	Nombre de femmes alphabétisées	116%

➔Taux moyen de réalisation élevé du résultat R1 à 110%.

- L'indicateur 1.2 est déjà atteint dès la première année de mise en œuvre du programme. D'après les rencontres effectuées avec une dizaine d'OPA et GES, nous avons pu constater une représentation féminine moyenne de 63% dont les 73% ont pour leader des femmes. Pour comparaison, les données rapportées dans l'étude sur le rôle des femmes dans les exploitations agricoles et les organisations de producteurs avancent un taux de représentation féminine de 53% pour la région de Menabe[4]. Ceci montre un taux plus élevé pour les bénéficiaires encadrés par le programme.
- L'indicateur 1.3 est atteint durant la cinquième année du programme avec un résultat de valeur supérieure à l'objectif envisagé notamment pour le nombre des femmes bénéficiaires. Parmi les alphabétisés d'une localité visitée (Mangily), sept sur les onze présents sont des femmes dont une présidente et une trésorière.

Résultat R2 : Les revenus des petits exploitants agricoles et leurs familles augmentent à travers la création de chaines de valeurs inclusives et durables.

Tableau 7 : Taux de réalisation du R2

Indicateurs R2		Taux de réalisation
Ind 2 1:	Nombre de producteurs ayant amélioré leurs revenus agricoles à travers l'adhésion à un système organisé de vente	70%
	Nombre de femmes productrices ayant amélioré leurs revenus agricoles à travers l'adhésion à u système organisé de vente	76%
Ind 2 2 :	Augmentation moyenne (en tonne/ha) de la productivité agricole de l'arachide	80%

➔Taux moyen de réalisation assez élevé du résultat R2 à 77%.

Résultats R3 : Les populations du littoral Nord du Menabe accèdent à des opportunités de développement socio-économiques et améliorent leurs capacités de résilience à travers la mise en place de groupes d'entraide et de solidarité.

Tableau 8 : Taux de réalisation du R3

Indicateurs R3		Taux de réalisation
Ind 3 1	Nombre de Groupements d'épargne solidaire (GES) fonctionnels	165%
Ind 3 2	Augmentation moyenne (en %) de la capacité d'autofinancement des groupes d'épargne solidaire (GES) à travers le développement d'AGR collectives	115%

➔Taux moyen de réalisation très élevé du résultat R3 à 140%.

- L'indicateur 3.1 est presque atteint dès la fin de la troisième année de mise en œuvre du programme.
- L'indicateur 3.2 est déjà atteint voire même dépassé dès la quatrième année de la mise en œuvre du programme.

[4] Diagnostic sur le rôle des femmes dans les exploitations agricoles et les organisations de producteurs. Rapport final. Holy Raharinjanahary. Mars 2020. AFD / UE / FERT / FIFATA.

Résultat R4 : Les populations bénéficiaires comprennent les menaces sur leur environnement et gèrent de manière responsable les ressources naturelles.

Tableau 9 : Taux de réalisation du R4

Indicateurs R4		Taux de réalisation
Ind 4 1	Nombre d'habitants sensibilisés à la préservation des ressources naturelles participant à des campagnes collectives de reboisement	129%
Ind 4 2	Nombre de mécanismes de gestion Communautaire (dina) réglementant l'activité de pêche appliqués et enregistrés auprès des autorités compétentes	133%
Ind 4.3	Niveau de mise en œuvre des mesures correctives endogènes d'atténuation des impacts environnementaux mises en œuvre par les communautés suite à l'application de l'OIE	63%

➔Taux moyen de réalisation élevé du résultat R4 à 87%.

- Les objectifs fixés liés aux indicateurs Ind 4 1 et Ind 4.2 sont déjà atteints dès la quatrième année de la mise en œuvre du programme.

Résultat R5 : Les innovations sont étudiées, capitalisées et diffusées en mettant à profit les compétences des universités du Nord et du Sud

Tableau 10 : Taux de réalisation du R5

Indicateurs R5		Taux de réalisation
Ind 5 1	L'indicateur permet de savoir si les thèmes de capitalisation identifiés au sein du programme sont élaborés et diffusés	200%
Ind 5 2	Nombre de nouvelles techniques agricoles vulgarisées et adoptées par les populations cibles suite aux recherches-actions mises en œuvre par le projet	100%

➔Taux moyen de réalisation très élevé du résultat R5 à 150%.

4.2. Efficience du programme selon le taux de réalisation financière

4.2.1. Réalisation budgétaire selon les ressources et emplois

Le tableau 11 suivant donne un aperçu global de la réalisation financière du programme par rapport aux ressources :

Tableau 11 : Ressources et Emplois (simplifié)

	BUDGET		***REALISATION***	
	Montant initiale (€)	Montant ajusté (€)	Montant (€)	Pourcentage
RESSOURCES				
TOTAL FINANCEMENT	**731 370**	**795 469**	**795 469**	**100%**
Financement du partenaire	379 161	406 173	406 173	51,1%
Financement de collaboration	-	-	-	0,0%
Financement du bureau local	123 455	175 454	175 454	22,1%
Financement du siège	228 754	213 842	213 842	26,9%
EMPLOIS				
TOTAL EMPLOIS			**828 951**	**104%**
Emplois du fonds partenaire			318 041	78,30%
Emploi du fonds de collaboration			0	0%
Emploi du fonds du bureau local			263 170	150%
Emploi du fond du siège			247 741	116%

Le total du financement est de MGA 795’469 après ajustement budgétaire en septembre 2021. Durant la mise en œuvre, on a constaté, en général, un dépassement de 4% du budget total prévu ramenant la ressource financière mobilisée à un montant de MGA 828’951 :

- La ressource provenant du partenaire a vu une baisse de 21,7% du budget prévu pendant la mise en œuvre du projet ;
- La ressource provenant du bureau local a vu une augmentation de 50% du budget prévu pendant la mise en œuvre du projet ;
- La ressource provenant du siège trouve une augmentation de 16% du budget prévu lors de la mise en œuvre du projet ;
- L’inexistence de ressource pour la communication explique que les actions de collaboration sont limitées voire inexistantes ce qui pourrait constituer un handicap sur l’efficience du projet en matière de mobilisation des acteurs potentiels durant la mise en œuvre.

Conclusion partielle : Dépassement budgétaire de 4% en général.

4.2.2. Réalisation budgétaire par rubrique de dépense

Le tableau 12 suivant présente un aperçu de l'utilisation des ressources selon les rubriques de dépenses

Tableau 12 : Taux de réalisation budgétaire par rubrique de dépense

EMPLOI (EUROS)	Budget ajusté Montant (€)	Pourcentage par rapport aux ressources totales	Cumul des dépenses Montant (€)	Pourcentage par rapport aux dépenses totales	Pourcentage de réalisation par rapport au budget	ECART Montant (€)
Investissement	138 249	17%	149 445	18%	108%	-11 196
Fonctionnement	299 468	38%	326 998	39%	109%	-27 530
Personnel	357 752	45%	352 508	43%	99%	5 244
TOTAL	**795 469**		**828 951**		**104%**	**-33 482**

Selon ce tableau, les emplois concernent les rubriques :

- Investissement qui constitue les 18% des ressources utilisées ;
- Fonctionnement qui constitue les 39% des ressources utilisées ;
- Personnel qui constitue les 43% des ressources utilisées

Lors de la mise en œuvre du programme :

- L'investissement trouve un dépassement budgétaire de 8% ramenant le taux de réalisation budgétaire à 108%
- Le Fonctionnement a vu un dépassement budgétaire de 9% ramenant le taux de réalisation budgétaire à 109%
- Le Personnel trouve un taux de réalisation budgétaire de 99%

4.2.3. Ventilation des emplois par acteur/partenaire

Tableau 13 : Présentation des emplois selon les principales rubriques par partenaire

	ALEFA			OPCI			FIVE			COOP Agri.		
EMPLOI (EUROS)	Budget	Réalisation	**%**	Budget	Réalisation	**%**	Budget	Réalisation	**%**	Budget	Réalisation	**%**
Investissement	67 057	60 853	**91**	9 337	9 337	**100**	1 238	1 238	**100**	63 752	72 983	**115**
Fonctionnement	55 877	58 829	**105**	49 755	42 599	**86**	17 291	12 749	**74**	49 039	41 539	**85**
Personnel	68 259	65 430	**96**	18 613	18 736	**101**	9 595	9 564	**99,7%**	19 850	20 786	**105**

Figure 1 : Réalisation budgétaire par rubrique pour chaque partenaire

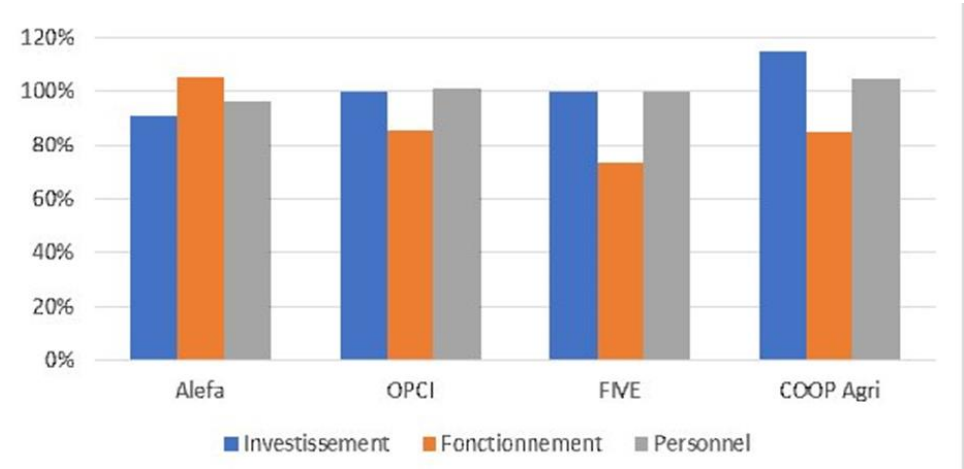

Selon la figure 1:

- Alefa a réalisé un dépassement budgétaire pour le fonctionnement ;
- Coop Agri a réalisé un dépassement budgétaire pour l'investissement et la rubrique Personnel ;
- La réalisation budgétaire oscille autour de 80% pour OPCI, FIVE et Coop Agri.

Tableau 14 : Ventilation des emplois par rubrique de dépense et par acteur

	ALEFA			OPCI			FIVE			COOP Agri.		
	Budget	**Réalisation**	**%**	**Budget**	**Réalisation**	**%**	**Budget**	**Réalisation**	**%**	**Budget**	**Réalisation**	**%**
Investissement												
Immobilier	48 782	44 643	**92**				1238	1238	**100**			
Mobilier	18 275	16 210	**89**	9 337	9 337	**100**	0	0		63 752	72 983	**115**
Fonctionnement												
Mission	20 915	21 366	**102**	14 608	13 396	**92**	2 259	1 550	**69**	9 467	9 835	**104**
Bureau / fourniture	12 569	12 218	**97**	1 983	2 015	**102**	5 886	6 164	**105**	72	196	**273**
Evaluation externe	0	0					4 897	792	**16**	1 674	627	**38**
Formation et atelier	21 519	24 371	**113**	31 012	25 034	**81**	3 908	3 877	**99**	31 557	29 727	**94**
Communication	-	-		1 930	1 847	**96**				6 265	1 151	**18**
Autres (entretien / frais bancaire	874	874	**100**	222	308	**138**	341	367	**108**	3	3	**100**
Personnel												
Rémunération	68 259	65 430	**96**	18 613	18 736	**101**	9 595	9 564	**99,7**	19 850	20 786	**105**

Figure 2 : Ventilation des réalisations budgétaires pour les investissements

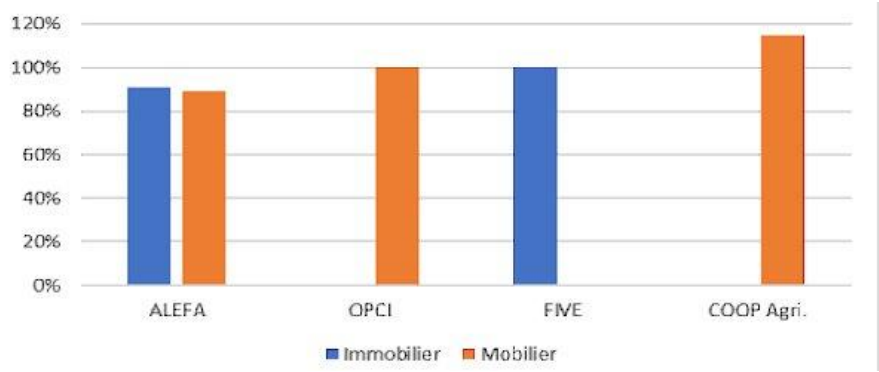

Selon la figure 2 :

- ALEFA et FIVE ont investi sur l'immobilier avec une réalisation respective de 92% et 100% par rapport au budget
- ALEFA, OPCI, COOP AGRI ont investi sur le mobilier avec une réalisation respective de 89%, 100% et 115% par rapport au budget.

Figure 3 : Ventilation des réalisations budgétaires pour l rubrique Fonctionnement

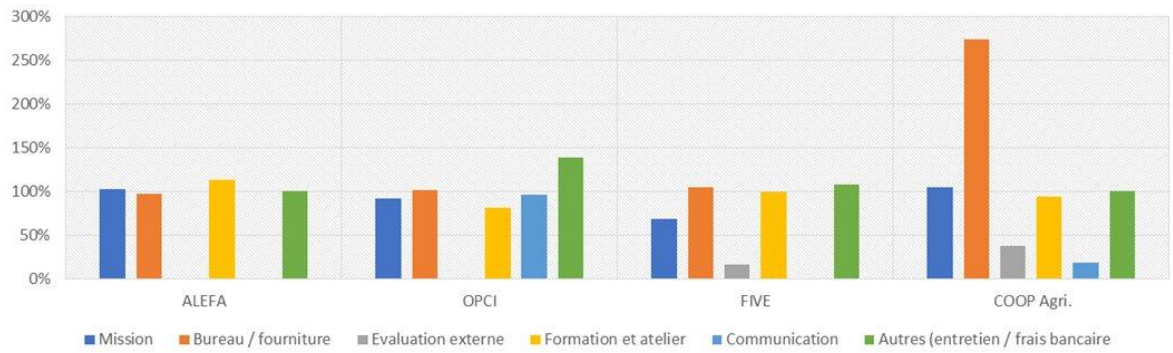

Selon la figure 3 :

- Pour la sous-rubrique mission, ALEFA et COOP Agri ont réalisé un dépassement budgétaire respectivement de 102% et 104%. Seul FIVE a fait une réalisation de moins de 70% de son budget
- Pour la sous-rubrique bureau, Coop Agri a fait une réalisation budgétaire de 250% tandis que pour les autres prestataires, la réalisation oscille autour de 100%
- Pour la sous-rubrique « évaluation externe », FIVE et Coop Agri ont fait une réalisation respective de 16% et 38%. Les deux autres prestataires n'ont pas de budget pour cette sous-rubrique »
- Pour la sous-rubrique « Formation et atelier », seul ALEFA a fait un dépassement budgétaire de 113%
- Pour la sous-rubrique « communication » les réalisations budgétaires sont de 96% et 18% pour OPCI et COOP Agri. Les deux autres prestataires n'ont pas de budget sur la communication
- Pour la sous-rubrique « Autres », OPCI et FIVE ont fait un dépassement budgétaire respectif de 138% et 108%

4.2.4. Rapprochement des réalisations techniques et financières

Le tableau 15 suivant présente le lien entre les réalisations technique et financière de l'ensemble du projet

Tableau 15 : Présentation générale du taux d'avancement technique par rapport à la réalisation financière

Objectif	Pourcentage de réalisation de l'objectif		Résultats techniques	Pourcentage de réalisation		Résultats financiers	Pourcentage de réalisation
OS1	100%		Taux de réalisation du Résultat 1	110		Investissement	108%
			Taux de réalisation du Résultat 2	77			
			Taux de réalisation du Résultat 3	140		Fonctionnement	109%
			Taux de réalisation du Résultat 4	87			
			Taux de réalisation du Résultat 5	150		Personnel	99%

En général, on constate un équilibre sur la réalisation technique et la réalisation financière. Une réalisation moyenne de 105% pour l'investissement, le fonctionnement et le personnel a permis d'atteindre l'objectif fixé à 100% et les résultats à 113%. (Moyenne des résultats).

4.3. Résultats par Volet

4.3.1. Modalité technique et organisationnel

Principalement, les techniques véhiculées concernent les techniques pratiquées en agroécologie, telles que la couverture végétale, la rotation culturale, la rotation entre plantes enrichissantes et l'arachide, un labour minimum…. Les plantes enrichissantes utilisées comme plantes de couverture sont essentiellement constituées du mil, du cajanus, du mucuna, du sorgho qui ont été introduites dans la rotation culturale avec l'arachide à la place du mais depuis 2019. Le cajanus et le niébé sont plutôt assez nouvelles pour les bénéficiaires. Le transfert des techniques et des connaissances se fait à travers les Champs école paysans (CEP). Ceux-ci, d'environ 0,5ha sont séparés en deux parties dont l'une pour la plantation de l'arachide et l'autre en plantes de couvertures. Un labour par charrue est effectuée pour la première année tandis que les prochaines années, il n'y a plus de labour. Le choix de la parcelle est dicté par l'inexistence de conflits sur la terre en question, terrain non délimités dans une zone protégée, accessible et représentatif de la zone. Des intrants comme les semences et de petits matériels agricoles sont fournis par le programme pour les pratiques sur les CEP. Par ailleurs l'utilisation des produits biologiques à travers le « ady gasy » est vulgarisée (utilisation du neem, piment et ail par exemple).

Le technicien agricole au sein du programme est le premier responsable des activités sur les CEP. Des paysans – relais (PR) sont choisis au sein des OPA et sont responsables du suivi des activités dans les CEP. Leur sélection repose sur les critères tels que disponibilité (une personne qui ne se déplace pas beaucoup d'un endroit à un autre), alphabétisé, disponible, disposant d'une volonté manifeste pour adopter les techniques.

Un autre partenaire de mise en œuvre (ALEFA) est responsable de la mise en place des GES ou groupe d'épargne solidaire ainsi que la mise en œuvre des AGR (Activités Génératrices de Revenus) des membres de ces GES. Les membres du groupe s'organisent pour constituer une épargne collective pendant une durée déterminée à la fois à partie d'une cotisation et d'une « part » (appelé communément « carreau » en raison des petits carrés à cocher chaque fois qu'un membre verse une part. Globalement un carreau vaut 1'000 ariary). Les membres peuvent par la suite emprunter à un taux minimum. A la fin d'un cycle, ils peuvent distribuer un dividende. Les GES se réunissent une fois par semaine mais ils effectuent aussi des activités communes. Les techniciens du partenaire apportent des appuis pour l'opérationnalité des GES.

En matière de gestion des ressources naturelles, l'OPCI Alokaina des 7 communes concernées, est responsable des principales actions qui sont (i) la sensibilisation des communautés sur la gestion durable des ressources naturelles et sur la protection de l'environnement en général, (ii) la mise en place des réserves temporaires pour la pêche, ainsi que (iii) les reboisements et restauration des mangroves.

Un volet transversal composé de l'éducation à l'hygiène / assainissement et à l'environnement en milieu scolaire ainsi que l'alphabétisation des adultes, constitue un support pour les autres activités.

4.3.2. Volet Agricole

4.3.2.1. Pertinence

Les problématiques globales de la région de Menabe gravitent autour des points suivants, et justifient la pertinence de l'action du programme :

- Habituellement, on note la pratique des cultures sur brûlis (hatsaka ou monka) essentiellement pour la culture de maïs et du manioc par les migrants antandroy

dans les zones forestières. Cette pratique a été interdite formellement depuis ces dernières années en raison de sa forte menace pour l'Aire protégée Menabe Antimena qui constitue un des blocs de forêt sèche à Madagascar. La migration massive de 2014 fut un des principales raisons de sa destruction. Ainsi, la valorisation des terrains à travers l'agroécologie aux alentours de l'AP constitue une action plus qu'importante pour aider les populations locales à développer leur système de production dans une perspective d'adaptation au contexte mais aussi de durabilité.

- Le choix de l'arachide comme faisant partie des cultures à intégrer dans le système de production véhiculé : Vers les années 70, Menabe faisait partie des régions exportatrices d'arachide vers l'extérieur ; mais la production ne cessait de diminuer faute d'encadrement sérieux. Le rendement moyen est devenu de 0,75T/ha (SSA/DPEE Annuaire statistique agricole 2001). Depuis ces années et encore actuellement, la culture d'arachide fait partie des filières porteuses pour la région Menabe avec la riziculture, les grains secs ou la pêche et l'écotourisme. Elle est compatible au milieu écologique et aux systèmes de production des populations locales. Elle ne constitue en aucun cas une concurrence avec les autres cultures sur les sols secondaires. Elle constitue par ailleurs une alternative à la culture de maïs qui est un des premiers facteurs de la dégradation de l'environnement dans la région.
- Redynamisation de l'économie régionale : la culture d'arachide en tant que culture prometteuse est justifiée par sa bonne intégration dans le contexte de l'aménagement des espaces ainsi que pour sa position dans le marché régional et national. Les débouchés sont assurés selon les populations locales et selon les acteurs de développement, à la fois pour la production d'huile alimentaire, que pour la consommation locale et l'exportation.
- Schéma opérationnel adopté : la structure en place mise sur les organisations des producteurs à travers les OPA afin de regrouper les bénéficiaires à la fois pour optimaliser les efforts mais aussi pour forger une culture du « commun ». En effet, les OPA sont tout d'abord un lieu de partage des connaissances et des savoirs entre les membres ; mais aussi, un lieu où ces derniers vont améliorer leur capacité en tant qu'organisation indépendante. La DRAE priorise d'ailleurs les populations rurales au sein des organisations lors des éventuels appuis.

Appréciation de la pertinence selon les bénéficiaires

Les enquêtes auprès des bénéficiaires et les rencontres avec les acteurs locaux montrent une appréciation positive des techniques véhiculées. En effet, les membres des OPA visités ont avancé que les techniques véhiculées ont été appréciées car très adaptées au contexte dans lequel ils évoluent. Par ailleurs, l'approche CEP est appréciée par les membres des OPA.

Les types d'appui apportés par le Programme pour les activités agricoles sont perçus comme adéquates par 81% et moyennement adéquate par 17% des ménages enquêtés. Ce genre d'appui est attendu par les producteurs locaux depuis longtemps. En effets, les enquêtés montrent que les appuis fournis permettent de répondre aux besoins locaux pour améliorer les rendements et la production de leur culture principale qu'est l'arachide. Par rapport à la catégorie du bénéficiaire, aucune différence n'a été constatée sur la perception entre d'une part les ménages ayant participé en même temps aux champs écoles paysans et au GES (CEP_GES) et d'une part les ménages ayant seulement réalisé les champs écoles (CEP). Par contre, l'analyse par rapport au genre permet de distinguer une différence de perception sur la pertinence de l'appui offert par le Programme. En effet, la proportion des chefs de ménage féminin percevant l'adéquation de l'appui est plus faible (63%) par rapport à celle des chefs de ménage masculin (83%). Certains chefs de ménages féminins ont besoin de plus d'appui de la part du Programme. Enfin, la proportion des ménages percevant

la faible adéquation ou la non adéquation du programme par rapport à leurs activités agricoles habituelles, reste très faible, elle est de l'ordre de 2%.

Tableau 16 : Perception des ménages bénéficiaires sur la pertinence des types d'appui apportés pour les activités agricoles (avis exprimé en %)

Selon la catégorie du bénéficiaire

Catégorie bénéficiaire	Adéquat	Moyennement adéquat	Faiblement adéquat	Non adéquat
CEP_GES	81	18	1	0
CEP	80	17	2	2
Ensemble	81	17	1	1

Selon le genre du bénéficiaire

Genre du bénéficiaire	Adéquat	Moyennement adéquat	Faiblement adéquat	Non adéquat
FEMININ	63	31	6	0
MASCULIN	83	15	1	1
Ensemble	81	17	1	1

Le tableau 17 ci-dessous présente la perception des bénéficiaires sur les appuis ou accompagnements fournis réellement par le Programme par rapport à leurs attentes afin d'améliorer la production agricole. Dans son ensemble, 67% des bénéficiaires perçoivent « élevés » les appuis ou accompagnements apportés réellement tandis que 29% les évaluent comme « moyens » et 3% les qualifient catégoriquement comme faibles ou non suffisants. Les avis des deux catégories de bénéficiaire (CEP_GES et CEP) sont presque similaires sur les appuis ou accompagnements réellement acquis.

Mais l'analyse par rapport au genre, permet de révéler encore une fois la non satisfaction des chefs de ménages féminins. En effet, seulement 44% des chefs de ménages féminins perçoivent être « élevés » les appuis réellement apportés par le Programme, contre 70% pour les chefs de ménages masculins. Presque la moitié des chefs de ménages féminins trouvent « moyens » les appuis ou accompagnements obtenus réellement. Selon 99% des ménages enquêtés et concernés par le Volet agricole, les appuis et les accompagnements du Programme restent encore nécessaires durant 2 à 5 ans pour leur permettre d'adopter efficacement les innovations promues afin d'améliorer concrètement la production et la productivité agricole.

Certains enquêtés font remarquer qu'ils ne disposent pas encore des expériences solides en matière de techniques agroécologiques face à l'évolution incessante et rapide des conditions socioéconomiques et écologiques (dont le changement climatique qui se manifeste par la grande variabilité de la pluviométrie). La maitrise de cette technique agricole innovante requiert selon eux un peu plus de temps en sollicitant l'accompagnement des techniciens. C'est pourquoi, leurs attentes supplémentaires réelles sont axées notamment aux appuis en matériels agricoles et aux renforcements des techniques agricoles déjà initiées par le Programme.

Tableau 17 : Perception des ménages bénéficiaires sur les appuis et accompagnements fournis réellement par le projet par rapport à leurs attentes (avis exprimé en %)

Selon la catégorie du bénéficiaire

	Elevé (OUI)	Moyen	Faible	NON	Pas de réponse
CEP	69	28	2	2	0
CEP_GES	66	31	2	0	1
Ensemble	67	29	2	1	1

Selon le genre du bénéficiaire

	Elevé (OUI)	Moyen	Faible	NON	Pas de réponse
FEMININ	44	50	6	0	0
MASCULIN	70	27	2	1	1
Ensemble	67	29	2	1	1

4.3.2.2. Efficacité

Appréciation des connaissances et techniques acquises

- La plupart des acteurs rencontrés s'accordent à dire que les techniques véhiculées sont très importantes dans le contexte actuel. En effet, dans la situation actuelle à la fois du changement climatique et de la localisation géographique des zones d'interventions du programme à proximité des zones protégées, valoriser les terrains disponibles pour à la fois sédentariser et produire plus, est apprécié pour sa juste valeur. Nous avons pu observer sur terrain à la fois des résultats positifs dans des CEP (exemple de l'OPA Soamiray), mais aussi des résultats assez mitigés pour certains cas (exemple de l'OPA Miraisoa).
- Le concept de rotation culturale et de plantes de couverture ainsi que de labour minimum ou de zéro labour semble être déjà internalisé et approprié par les membres des OPA.
- En ce qui concerne les PR, ils tiennent une place importante au sein des OPA en tant que paysan technicien et ne tant que personne relayant les techniques au niveau des membres. Leur volonté d'animer l'organisation est importante pour les OPA étant donné qu'ils constituent un appui de proximité pour le programme. Leur compétence en animation et en tant que leader compte réellement pour la réussite des techniques.
- Les pratiques techniques appliquées sur la parcelle commune sont par la suite relayées par les membres sur leur propre parcelle. La plupart dispose de parcelle avec les techniques vulgarisées. Par exemple, tous les membres de l'OPA Soatiry ont tous pratiqué dans leurs champs.
- Toutefois, en raison du manque de pluviométrie, la production tarde à venir selon les membres des OPA. En effet, par exemple pour Soamiray, Saina ro lova ou Ampela mihetsika, la première année de mise en place du CEP a vu une période de sècheresse n'ayant occasionné que très peu de production pour les diverses espèces plantées. La deuxième année a vu la pullulation des insectes qui ont détruit le niébé et le cajanus. C'est durant cette troisième année qu'ils observent un bon développement végétatif pour toutes les espèces avec la pluviométrie optimale, et qui leur donne une espérance d'obtenir une bonne production.
- L'approche CEP permet un partage de connaissances et des techniques aisé au niveau local. Toutefois, ceci dépend vraiment de la capacité et compétence des PR. Cela est

assez difficile dans un contexte où le taux d'analphabétisme est très élevé, et aggravé par le manque d'infrastructure scolaire dans les villages.

- Les OPA qui ont déjà pratiqué les techniques sur deux ou trois campagnes ont constaté un changement positif de la fertilité des sols sous le niébé et le cajanus.

Appréciation de l'efficacité selon les résultats des enquêtes auprès des bénéficiaires

Parmi les techniques agricoles transmises par le Programme, 03 variantes améliorées sont les plus adoptées et pratiquées par les bénéficiaires. En effet, la rotation culturale semble la plus appropriée par les bénéficiaires avec un taux d'adoption de 78%. L'utilisation de la couverture végétale se trouve en deuxième position avec un taux d'adoption de 65% des enquêtés. La lutte biologique contre les ravageurs privilégiant l'utilisation des produits naturels (Ady gasy), est pratiquée par 45% contre 14% pour l'association culturale. Par contre, les bénéficiaires restent encore hésitants en ce qui concerne la pratique de l'agroforesterie et le zéro ou minimum de labour. En effet, le concept de l'agroforesterie est noyé dans la thématique de la culture sous couverture végétale. Elle n'est pas encore bien appropriée par les paysans dans son utilité et pour son objectif spécifique.

Trois spéculations culturales sont les plus pratiquées par les bénéficiaires pour ces techniques agricoles améliorées ; il s'agit de l'arachide, du mil et de sorgho.

En qui concerne la démarche méthodologique adoptée par le programme pour transmettre les techniques agricoles améliorées, 84% des bénéficiaires montrent leur entière satisfaction de l'approche « champs école paysan ou CEP » pour acquérir des nouvelles connaissances en matière de techniques agricoles. Toutefois, 14% des enquêtés bénéficiaires sont moyennement satisfaits. Le manque de pluie ou la très mauvaise qualité de la fertilité de certains champs école choisis constituent quelques explications de la non satisfaction des bénéficiaires durant les premières années d'installation. Selon le tableau 16 ci-dessous, une différenciation d'appréciation est perceptible selon le groupe des bénéficiaires. En effet, le taux de satisfaction des ménages ayant participé uniquement au CEP, est plus faible que celui des ménages impliqués à la fois dans le CEP et de GES. Le groupe de bénéficiaire impliqué uniquement dans le CEP se plaignent de l'insuffisance des matériels. Par ailleurs, les chefs de ménages féminins sont moins satisfaits de l'approche CEP, comparés aux chefs de ménages masculins. Certains chefs de ménages féminins constatent l'insuffisance des informations sur la valorisation et l'utilisation de certains produits de cultures de couverture.

Tableau 18 : Perception des ménages bénéficiaires sur l'approche utilisée (CEP) par le Programme pour transmettre les techniques agricoles améliorées (avis exprimé en %)

Selon la catégorie du bénéficiaire			
Catégorie bénéficiaires	Très approprié	Moyennement approprié	Pas de réponse
CEP	76	20	4
CEP_GES	89	11	0
Ensemble	84	14	2

Selon le genre du bénéficiaire			
Genre bénéficiaire	Très approprié	Moyennement approprié	Pas de réponse
FEMININ	75	25	0
MASCULIN	85	13	2
Ensemble	84	14	2

En ce qui concerne, les techniques post-récoltes transmises par le Programme, les techniques de stockage et de décorticage des produits sont les plus pratiquées par les bénéficiaires avec des taux d'adoption respectifs de 74% et de 45%.

Selon le tableau 17 ci-après, 17% des bénéficiaires disent avoir rencontré de nombreux problèmes ou de blocages lors de l'adoption et la pratiques des techniques agricoles transmises par le Programme ; contre 47% qui reconnaissent avoir quelques problèmes ou blocages et 31% rencontrent très peu de problèmes ou n'ont observé aucun blocage. Les principaux problèmes les plus cités sont (i) le manque de confiance en soi par peur de ne pas réussir (non maitrise des formations acquises), (ii) la variabilité du régime pluviométrique marqué par des périodes de sècheresse longues, (iii) l'insuffisance des moyens financiers et des moyens matériels, (iv) la non disponibilité de terrain familial pour pratiquer les techniques ou pour augmenter la surface à aménager selon cette nouvelle technique.

La gestion des matériels agricoles fournis par le Programme reste problématique pour certains groupements ; il y a une utilisation abusive de certains membres au détriment des autres. Par ailleurs, les cultures sur couverture sont très affectées par les insectes nuisibles alors que les méthodes de lutte phytosanitaire proposées sont loin d'être maitrisées selon les enquêtés (disponibilité, prix, préparation, …). Le groupe de bénéficiaires ayant participé uniquement au CEP affirment l'existence de nombreux problèmes avec une proportion de 20% contre 15% pour le groupe impliqué dans le CEP et dans le GES. Pour le groupe des producteurs CEP_GES, ils sont légèrement avantagés grâce à la possibilité de faire des emprunts auprès de leur association pour financer partiellement les cultures. Par rapport au genre, les chefs de ménages masculins perçoivent manifestement de beaucoup plus de blocages comparés aux chefs de ménages féminins. Le manque de confiance en soi concerne essentiellement les chefs de ménages masculins.

En somme, l'adoption par les cibles de ces techniques agricoles améliorées semble être facile malgré l'existence de quelques problèmes pouvant être résolus.

Tableau 19 : Perception sur l'existence de problèmes ou de blocages rencontrés par les bénéficiaires pour l'adoption ou la pratique des techniques agricoles transmises par le Projet (avis exprimé en %)

Selon la catégorie du bénéficiaire					
Catégorie bénéficiaire	Nombreux problèmes/blocages	Quelques problèmes	Très peu de problèmes	Aucun problèmes/blocages	Pas de réponse
CEP	20	54	11	6	9
CEP_GES	15	42	21	19	2
Ensemble	17	47	17	14	5
Selon le genre du bénéficiaire					
Genre bénéficiaire	Nombreux problèmes/blocages	Quelques problèmes	Très peu de problèmes	Aucun problèmes/blocages	Pas de réponse
FEMININ	6	50	13	25	6
MASCULIN	19	46	18	12	5
Ensemble	17	47	17	14	5

Un peu plus de la moitié des bénéficiaires (52%) perçoivent l'acquisition de nombreux avantages grâce à l'adoption ou à la pratique des techniques agricoles transmises par le Programme. Les 36% disent avoir obtenu quelques avantages. Les principaux avantages les plus marquants pour les enquêtés sont les suivants : (i) augmentation nette du rendement

par rapport à celui obtenu par les techniques traditionnelles ; (ii) diminution nette (jusqu'à la moitié) de la quantité de semence utilisée en comparaison à celle des techniques traditionnelles ; (iii) régénération progressive de la fertilité des sols ; (iv) diminution des travaux d'entretien des cultures tels que le sarclage. Avec une proportion de 54%, les chefs de ménages masculins sont les plus satisfaits en recevant de nombreux avantages issus de la pratique de ces techniques agricoles améliorées. Les ménages impliqués uniquement dans le CEP sont les plus satisfaits en termes d'avantages reçus, avec un taux de 56% contre les ménages ayant participé à la fois au GES et au CEP.

Tableau 20 : Perception sur l'existence d'avantage reçus par les bénéficiaires grâce à l'adoption ou à la pratique des techniques agricoles transmises par le Projet (en %)

Selon la catégorie du bénéficiaire					
Catégorie bénéficiaire	Nombreux avantages reçus	Quelques avantages reçus	Très peu d'avantages reçus	Aucuns avantages reçus	Pas de réponse
CEP	56	30	4	4	7
CEP_GES	49	40	4	4	4
Ensemble	52	36	4	4	4
Selon le genre du bénéficiaire					
Genre bénéficiaire	Nombreux avantages reçus	Quelques avantages reçus	Très peu d'avantages reçus	Aucuns avantages reçus	Pas de réponse
FEMININ	38	50	0	0	13
MASCULIN	54	34	4	4	4
Ensemble	52	36	4	4	4

D'après le tableau 19 ci-dessous, presque la totalité (98%) des bénéficiaires montrent encore leur détermination à continuer à pratiquer les techniques agricoles transmises par le Programme. En effet, 96% restent très motivés pour continuer l'adoption de ces techniques agricoles améliorées afin de les maitriser davantage et dans l'optique d'augmenter progressivement la production agricole. Mais la variabilité de la pluviométrie et la sécheresse fréquente constituent la contrainte majeure des producteurs pour l'adoption de ces techniques agricoles innovantes.

Tableau 21 : Motivation des bénéficiaires à continuer la pratique des techniques agricoles transmises par le Programme (avis exprimé en %)

Selon la catégorie du bénéficiaire			
Catégorie bénéficiaire	Motivé	Moyennement motivé	Pas de réponse
CEP	93	4	4
CEP_GES	99	1	0
Ensemble	96	2	2
Selon le genre du bénéficiaire			
Genre bénéficiaire	Motivé	Moyennement motivé	Pas de réponse
FEMININ	94	0	6
MASCULIN	97	2	1
Ensemble	96	2	2

Blocages et problèmes identifiés lors des réunions de groupes avec les OPA

Quelques blocages ou problèmes sont identifiés par les membres des OPA, qui réconfortent les avis des enquêtes dont les principaux sont les suivants :

- La qualité des semences influe sur la production. Or, la majorité des bénéficiaires notent que les semences fournies sont très peu en quantité et ne sont pas triées en plus d'une provenance étrangère à la région. En effet, LC a introduit un lot de semences de base en arachide venant de FOFIFA pour la campagne 2020 – 2021, mais la quantité limitée n'a pas permis de faire bénéficier tous les membres. Pour y remédier, des renforcements de capacité des OPA et de leurs membres ont été apportés pour la multiplication et la diffusion des semences de qualité depuis cette campagne.
- Le manque de compétence de certains PR (exemple Miraisoa) bloque le dynamisme des OPA. Ils devraient disposer de qualité de leader.
- Certaines OPA ne sont pas encore matures en tant qu'organisation qui devraient disposer d'une une même vision de développement. En effet, des OPA comme Salamanga ou Ampela Mihetsika avancent que la présence aux activités communes n'est jamais atteinte à 100% alors que lors des distributions des intrants, tout le monde répond présent. L'application des dina pose quelquefois un problème car il y a des membres qui pensent qu'il est rentable pour eux de payer l'amende pour absence que d'être présents pour effectuer les activités communes. Cette moyenne capacité organisationnelle des organisations paysannes est constatée par les responsables techniques au sein de la DRAE ou de VFTM. Il est constaté qu'un seul responsable socio-organisationnel reste insuffisant pour pouvoir encadrer toutes les OPA. En effet, selon le PRD (2006), le niveau d'instruction et de professionnalisation des producteurs est relativement bas, mais on peut dire qu'il y a une avancée depuis cette année-là.
- L'ensemble des OPA visitées avance le problème du manque de matériels agricoles tels que charrue ou la nécessité des matériels motorisés (kubota) en raison du problème de vols des bœufs ayant entrainé leur très faible nombre actuellement.

4.3.2.3. Efficience

Le programme s'est efforcé de valoriser au maximum les ressources et les compétences locales pour être efficient dans sa démarche.

Les éléments suivants corroborent cet effort :

Collaboration avec des OPA déjà existantes

L'identification des OPA a été faite dans une optique de continuité des organisations paysannes agricoles / coopératives agricoles existantes. Toutefois, il y a des OPA nouvellement créées durant la période d'intervention du programme. Elles doivent être formelles envers l'administration. Soit cette formalité existe déjà, soit les OPA sont aidées par le programme pour y arriver.

Approche mise en place

- *Formation en cascade* : Un système en cascade est mis en place à travers les CEP (« *saha-sekoly* »), lieux d'échange et de démonstration.
- *Ressources humaines mobilisées :* Il existe un seul technicien agricole opérationnel au programme. Ainsi la dissémination et le suivi des innovations dans les CEP se font à travers les Paysans Relais (PR), formés par le programme. Actuellement, 38 PR suivent 391 paysans. Généralement, 1 PR est assigné si le nombre de paysans < 20, 2 PR si le nombre de paysans > 20. Le suivi est renforcé à travers les stagiaires des universités. Les PR sont choisis par la Communauté et approuvés par LC selon

les critères suivants : savent lire et écrire, disponibles, fixés sur place, ouverts à l'innovation.

- *Facteurs de Production :* La parcelle du CEP doit être exempte de tout conflit, située hors de l'aire protégée, accessible et bien située. Elle peut appartenir au PR ou à un particulier. Mais elle doit être donnée sous contrat à la communauté pour un temps convenu pour éviter tout conflit, notamment quand la fertilité du sol devient meilleure. Les semences et intrants sont donnés par le programme selon un quota au départ lié à la surface exploitée, sans renouvellement sauf cas particulier (cyclones, sècheresse, oiseaux, etc.).
- *Techniques – thèmes sur le CEP* : La surface exploitée est de 0,5 ha au minimum avec pratique des techniques innovantes dont la culture principale est l'arachide ; tandis que les cultures améliorantes sont le mil, le sorgho, le cajanus, est le niébé. Les techniques agricoles vulgarisées (innovation) sont : (1). Association culturale et Rotation de cultures vivrières mil, sorgho, cajanus, niébé, (2). Couverture végétale morte (SCV), (3). Zéro labour, (4). Lutte biologique (« ady gasy ») - transition vers la non-utilisation de produit chimique (5). Fertilisation (Guanomad) - transition vers la non-utilisation de produit chimique.

Appréciation des bénéficiaires selon les enquêtes effectuées

Selon le tableau 22 ci-dessous, les bénéficiaires sont satisfaits des efforts d'accompagnement de la part du responsable des OPA ainsi que des PR dans le processus d'adoption et de pratique des techniques agricoles. En effet, 56% disent que le niveau d'accompagnement des techniciens du Programme est suffisant ; tandis que les 38% perçoivent moyennement suffisant. Les techniciens sont fréquemment présents sur les terrains en réalisant des suivis réguliers permettant la communication permanente avec les producteurs. Ces techniciens ne cessent d'encourager les producteurs à s'engager davantage dans l'adoption des techniques améliorées selon les enquêtés. Seuls 6% des enquêtés ne sont pas satisfaits de l'accompagnement des techniciens; ils se plaignent de l'insuffisance de leur visite. Aucune différence significative n'est constatée selon la catégorie de ménage et selon le genre.

Tableau 22 : Perception des bénéficiaires sur le niveau d'accompagnement des techniciens du Projet (avis exprimé en %)

Selon la catégorie du bénéficiaire				
Catégorie bénéficiaire	Suffisant	Moyennement suffisant	Faiblement suffisant	Non suffisant
CEP_GES	52	40	6	2
CEP_OPA	63	35	2	0
Ensemble	56	38	4	2
Selon le genre du bénéficiaire				
Genre bénéficiaire	Suffisant	Moyennement suffisant	Faiblement suffisant	Non suffisant
FEMININ	50	44	0	6
MASCULIN	57	37	5	1
Ensemble	56	38	4	2

Le tableau ci-après présente la perception des bénéficiaires sur le niveau d'accompagnement confié aux paysans relais. La satisfaction des bénéficiaires est légèrement moins élevée par rapport au cas des techniciens. Certes, 52% des enquêtés sont satisfaits mais la proportion des non satisfaits et des sans avis clairs est non négligeable, elle s'élève à 18%. L'analyse selon la catégorie de bénéficiaire ou selon le genre ne permet de mentionner des différences manifestes ; la perception des différents groupes de bénéficiaires est presque similaire par rapport à l'intervention des paysans relais. Ces derniers permettent de dynamiser les membres des groupements respectifs à adopter les techniques en facilitant les échanges permanents des connaissances acquises entre eux. Mais certains producteurs remarquent l'existence des quelques paysans relais défaillants à leur mission. Certains paysans relais sont très occupés à leurs propres cultures au détriment de celles de l'ensemble des membres.

Tableau 23 : Perception des bénéficiaires sur le niveau d'accompagnement des paysans relais (avis exprimé en %)

Selon la catégorie du bénéficiaire					
Catégorie Bénéficiaire	Suffisant	Moyennement suffisant	Faiblement suffisant	Non suffisant	Pas de réponse
CEP_GES	48	34	13	4	1
CEP_OPA	57	26	9	2	6
Ensemble	52	31	12	3	3
Selon le genre du bénéficiaire					
Genre Bénéficiaire	Suffisant	Moyennement suffisant	Faiblement suffisant	Non suffisant	Pas de réponse
FEMININ	50	38	13	0	0
MASCULIN	52	30	11	3	3
Ensemble	52	31	12	3	3

Selon le tableau ci-dessous, le niveau de satisfaction des bénéficiaires reste mitigé par rapport à la dotation en matériels ou en intrants. Bien que 52% disent être satisfaits, 41% qualifient que ces dotations en matériels et en intrants restent moyennement suffisantes afin d'améliorer concrètement leurs rendements et leurs productions agricoles. Les chefs de ménages féminins sont moins satisfaits comparés aux chefs de ménages masculins. Les producteurs mentionnent notamment de l'insuffisance des matériels acquis dont la gestion n'est pas encore suffisamment maitrisée au sein du groupement. Certains membres influents abusent manifestement pour leur utilisation personnelle en défaveur des autres membres.

Tableau 24 : Satisfaction des bénéficiaires sur la dotation en matière de matériels et d'intrants agricoles (avis exprimé en %)

Selon la catégorie du bénéficiaire					
Catégorie bénéficiaire	Suffisant	Moyennement suffisant	Faiblement / Suffisant	Non suffisant	Pas de réponse
CEP_GES	53	41	4	1	1
CEP_OPA	50	41	0	2	7
Ensemble	52	41	2	1	4
Selon le genre du bénéficiaire					

Genre bénéficiaire	Suffisant	Moyennement suffisant	Faiblement suffisant	Non suffisant	Pas de réponse
FEMININ	38	56	0	0	6
MASCULIN	54	39	2	2	3
Ensemble	52	41	2	2	4

Résultats selon les rapports du programme

Les activités se font dans 4 Communes. Et les résultats par année enregistrés auprès de LC sont montrés dans les figures ci-dessous.

Dissémination

Au départ 16 paysans ont été dénombrés. La prévision finale étant de 375 paysans, le résultat actuel (interview 2022) rapporté par LC est de 391 paysans.

Figure 4 : Nombre de producteurs ayant amélioré leur revenu selon Rapport LC

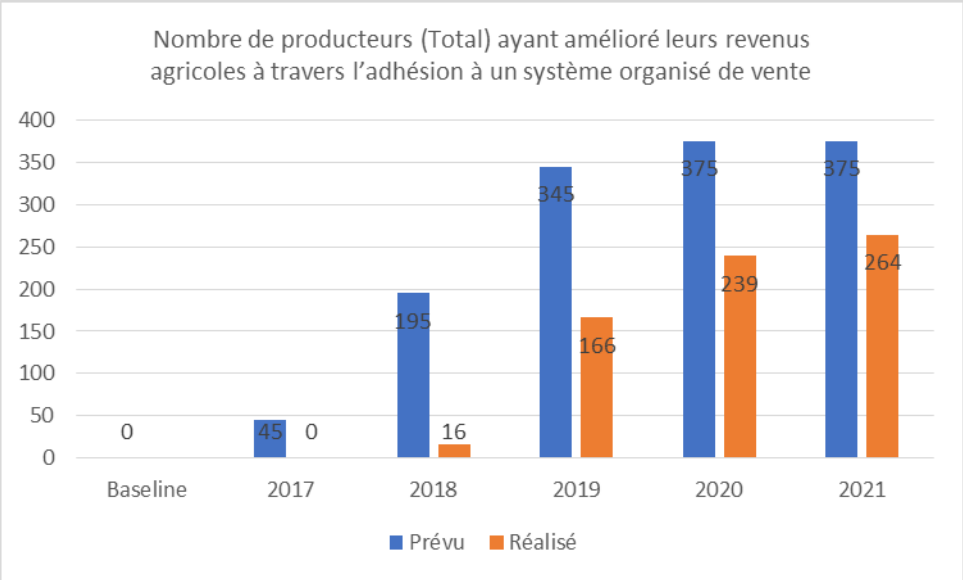

Source : Louvain Coopération. 31/01/2022

Par rapport aux prévisions annuelles, les données provenant des rapports de LC montrent que les femmes productrices sont intéressées et impliquées dans le système.

Figure 5 : Pourcentage de femmes productrices ayant amélioré leur revenu selon Rapport LC

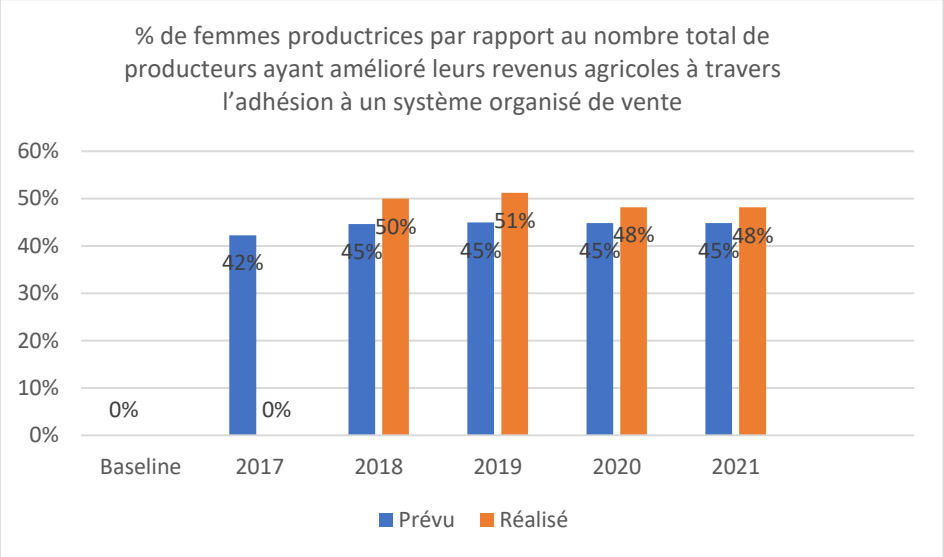

Source : Louvain Coopération. 31/01/2022

Les techniques agricoles vulgarisées (innovation)

Les résultats enregistrés par LC ont été conformes aux prévisions.

Figure 6 : Nombre de nouvelles techniques agricoles vulgarisées

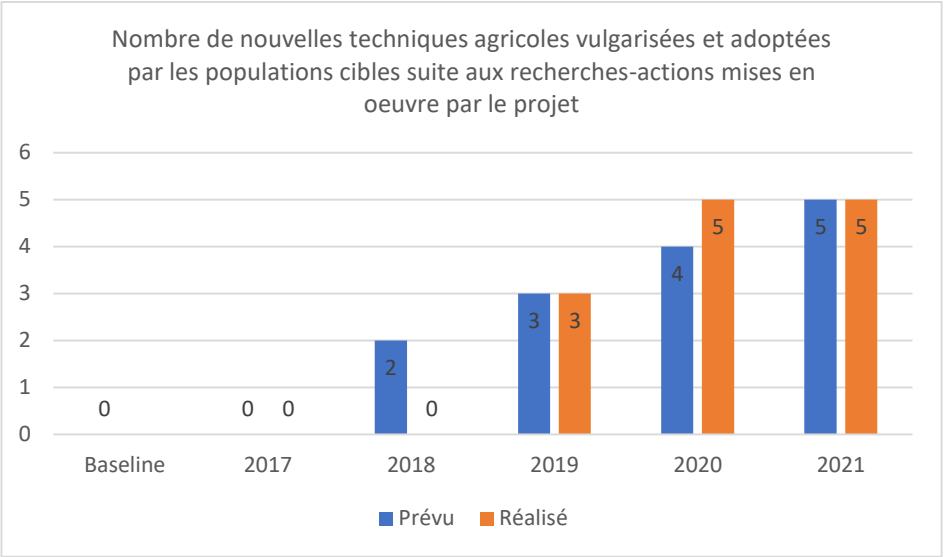

Source : Louvain Coopération. 31/01/2022

La Productivité agricole de l'Arachide

La Productivité agricole moyenne de l'Arachide enregistré par LC a augmenté par an à un rythme inférieur aux prévisions. Cependant, le calcul des coûts – bénéfices dans l'analyse de l'efficience plus bas montre que des gains non négligeables ont été acquis.

Figure 7 : Augmentation moyenne de la productivité de l'arachide

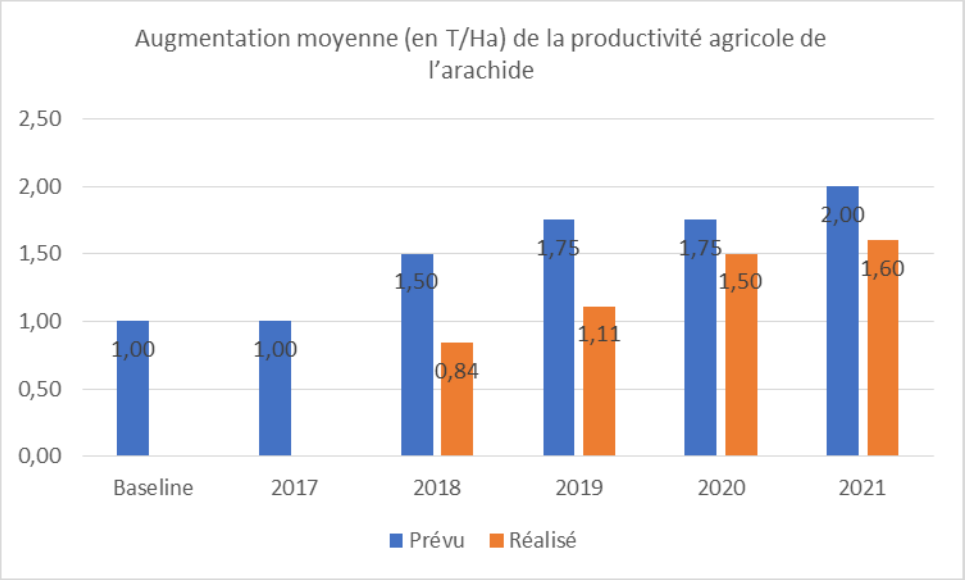

Source : Louvain Coopération. 31/01/2022

Selon le tableau ci-après, les bénéficiaires ne sont pas encore entièrement satisfaits du niveau de fonctionnement de leurs groupements. En effet, 53% disent être satisfaits contre 25% moyennement satisfaits et 18% faiblement ou pas du tout satisfaits. Le groupe des chefs de ménages féminins est manifestement moins satisfait par rapport au groupe de chefs de ménages masculins. Le regroupement des producteurs au sein de ces groupements leur permet de consolider les relations sociales et faciliter les échanges de proximité permanents selon eux. Mais l'aspect organisationnel reste encore problématique selon les enquêtés en raison de leur manque d'expérience (groupements en majorité jeunes, moins de 5 ans).

Tableau 25 : Satisfaction des bénéficiaires sur le niveau de fonctionnement du groupement dans la réalisation de leurs activités agricoles (avis exprimé en %)

Selon la catégorie du bénéficiaire					
Catégorie bénéficiaire	Satisfaisant	Moyennement satisfaisant	Faiblement satisfaisant	Non satisfaisant	Pas de réponse
CEP_GES	55	26	15	1	2
CEP_OPA	50	24	9	11	6
Ensemble	53	25	13	5	4
Selon le genre du bénéficiaire					
Genre bénéficiaire	Satisfaisant	Moyennement satisfaisant	Faiblement satisfaisant	Non satisfaisant	Pas de réponse
FEMININ	38	38	13	13	0
MASCULIN	55	24	13	4	4
Ensemble	53	25	13	5	4

« Coût / bénéfice » de la mise en place de l'arachide des OPA

En supposant que le bénéfice moyen de l'arachide est 800 kg / ha sur la base des sondages effectués par LC entre 2018 et 2021 , le bénéfice en matières des actions pour améliorer cette spéculation arachide est estimé à 312 800 kg pour 391 bénéficiaires en 2022. : en

2018, environ 800 kg / ha, en 2021, 1 600 kg / ha. Bénéfices en 2021-2022 par rapport à 2018 = 800 kg / ha. Si on suppose que les 391 bénéficiaires ont fait en moyenne ces 800 kg de bénéfices, on a 312 800 kg.

La valeur de ce bénéfice est 625 600 000 Ariary pour 2 000 Ariary par kg. Si on convertit en euro au cours actuel, 1 Euro investi par LC dans la culture d'arachide a généré 1,05 Euro de bénéfice.

A côté de ce résultat quantitatif, les bénéfices qualitatifs suivants doivent être pris en compte et qui renforce l'efficience de ce volet :

- connaissances acquises en techniques de production agro-écologiques ;
- acquis sur les innovations introduites (niébé, mil, cajanus, sorgho) ;
- amélioration progressive de la fertilité au fil des années dans le temps.

4.3.2.4. Impacts

Selon les documents du programme, LC a enregistré le pourcentage par an de ménages bénéficiaires dont le score de consommation alimentaire est supérieur à 42. Il exprime le niveau d'accessibilité / disponibilité / utilisation des denrées alimentaires au niveau du ménage.

Figure 8 : %age des ménages bénéficiaires dont le score de consommation alimentaire est >42

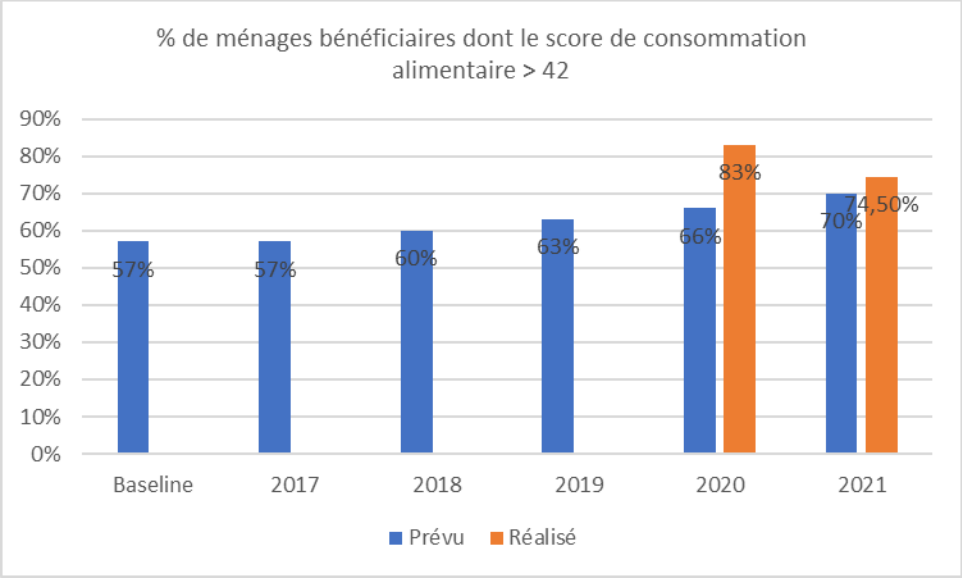

Source : Louvain Coopération. 31/01/2022

Les résultats des enquêtes montrent les principaux points suivants en matière d'impacts :

Selon le tableau suivant, 61% des bénéficiaires avancent l'existence d'un changement élevé de leurs pratiques agricoles depuis l'intervention du programme en proposant des nouvelles techniques agricoles. Tous les groupes de producteurs (CEP ou CEP_GES chefs de ménages masculins ou féminins) sont unanimes par rapport à ce niveau d'effet. À l'exemple de l'arachide, l'amélioration significative des rendements (plus de deux fois par rapport à celui obtenu par les techniques traditionnelles), la diminution de la quantité de semence utilisée, ont encouragé les bénéficiaires à changer progressivement leurs pratiques agricoles en adoptant les techniques innovantes initiés par le Programme.

Tableau 26 : Perception des bénéficiaires sur le niveau de changement des techniques agricoles pratiquées depuis l'intervention du Projet (avis exprimé en %)

Selon la catégorie du bénéficiaire				
Catégorie bénéficiaire	Elevé	Moyen	Faible	Pas de réponse
CEP	65	13	9	13
CEP_GES	59	24	13	5
Ensemble	61	19	12	8
Selon le genre du bénéficiaire				
Genre bénéficiaire	Elevé	Moyen	Faible	Pas de réponse
FEMININ	63	13	13	13
MASCULIN	61	20	11	7
Ensemble	61	19	12	8

La figure ci-dessous permet d'évaluer l'effet du programme sur la disponibilité des aliments de base sur les marchés locaux et l'accessibilité de ces aliments par les villageois. En comparant les avis des bénéficiaires sur les situations des deux périodes, 84% affirment actuellement la disponibilité et l'accessibilité des aliments de base sur les marchés, contre 77% pour la situation Avant-Programme.

Figure 9 : Pourcentage des bénéficiaires confirmant la disponibilité et l'accessibilité des aliments de base sur les marchés locaux avant et après le Programme (avis exprimé en %)

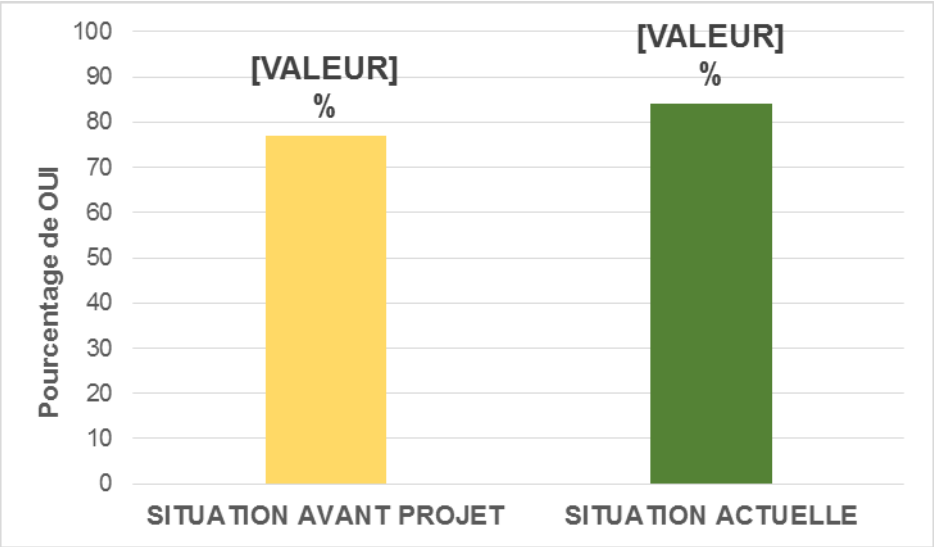

Le tableau ci-dessous permet d'évaluer l'effet du programme sur l'évolution de l'alimentation des bénéficiaires directs en termes d'habitude alimentaire. Globalement, le niveau d'amélioration reste mitigé dans la mesure où 45% des enquêtés disent percevoir une nette amélioration et 14% remarquent une amélioration moyenne. Toutefois, 40% n'enregistrent qu'une faible amélioration ou aucune voire une faible dégradation de leurs habitudes alimentaire. En effet, même si on a introduit le mil et le sorgho dans le système cultural, il n'y a pas encore de vrais accompagnements en matière culinaire pour les producteurs. De même, on note aussi le manque de diffusion d'autres espèces pour la diversification alimentaire (maraîchage, fruitiers …) surtout en ciblant plus les femmes.

Tableau 27 : Perception des bénéficiaires sur l'évolution de leurs habitudes alimentaires depuis l'adoption des nouvelles techniques agricoles (avis exprimé en %)

Selon la catégorie du bénéficiaire						
Catégorie bénéficiaire	Amélioration nette	Amélioration moyenne	Amélioration faible	Aucune amélioration	Dégradation faible	Pas de réponse
CEP	46	15	22	15	0	2
CEP_GES	44	13	9	31	2	1
Ensemble	45	14	14	24	2	1
Selon le genre du bénéficiaire						
Genre bénéficiaire	Amélioration nette	Amélioration moyenne	Amélioration faible	Aucune amélioration	Dégradation faible	Pas de réponse
FEMININ	63	13	25	0	0	0
MASCULIN	42	14	13	28	2	2
Ensemble	45	14	14	24	2	1

Un des effets les plus perceptibles du Programme est l'amélioration de la fertilité des sols des parcelles sur lesquelles les techniques agricoles proposées ont été pratiquées. En effet, 94% des bénéficiaires enquêtés confirment cet effet positif. Par ailleurs, 62% font remarquer que le niveau d'amélioration est élevé et 32% disent une amélioration moyenne de la fertilité des sols, seule 5% ne constatent aucune amélioration.

Selon les résultats des discussions de groupes avec les membres des OPA, les principaux impacts notés par les bénéficiaires sont les suivants :

- L'augmentation de meilleure fertilité des sols après trois années dans les CEP ;
- L'adoption des nouvelles techniques agricoles à travers le CEP ;
- L'obtention de bonne production par rapport à celle obtenue auparavant. Saina ro lova a mentionné que le rendement a augmenté de plus de dix fois supérieur après trois années de techniques agroécologiques ; tandis que pour l'OPA Soatiry, comme ils ont suivi des formations sur les techniques agricoles, ils pourraient obtenir une bonne production cette année si la pluie serait au rendez-vous. Si on compare le nombre de grains d'arachide selon la culture traditionnelle est de 30, sous les CEP, ils sont au nombre de 120 ;
- Le développement végétatif des cultures sous couverture végétale est différent de celles pratiquées en techniques traditionnelles, car on note un bon développement végétatif cette année, et on attend la récolte pour évaluer la production mais on espère vraiment obtenir une bonne production ;
- L'obtention de plusieurs types de production dans une seule parcelle de culture ;
- Un début d'application dans les champs individuels (bénéficiaires directs et indirects) ;
- L'essai de valorisation des produits obtenus à partir des plantes enrichissantes : les membres confirment la possibilité de préparer comme alimentation humaine de l'ampemba et du bajiry, et certains ménages ont essayé de le cuire sans succès. La préparation culinaire des produits des espèces de plantes de couverture est méconnue par les bénéficiaires.

4.3.2.5. Durabilité

La principale question pour répondre à la durabilité des acquis consiste essentiellement sur la persistance des activités et des résultats pour la suite du programme. La durabilité peut être analysée suivant les aspects suivants:

Durabilité organisationnelle

- La mise en œuvre du volet agricole a impliqué les responsables au sein du programme avec les PR ; mais aussi a vu l'implication du service de l'agriculture à travers d'une convention au début du programme. Selon la DRAE, la continuation de la collaboration entre le programme et la DRAE est importante étant donné qu'elle constitue un acteur permanent au niveau du milieu rural ; mais aussi pour la mise à l'échelle dans d'autres zones pour les résultats positifs.
- Au niveau local, la présence des PR compétents et engagés favorise l'adhésion aux techniques et la motivation des membres des OPA. Les bénéficiaires ont surtout observé une amélioration de la fertilité ses sols et de la production après environ trois années ; la poursuite des encadrements de proximité constitue un des facteurs de la mise à l'échelle mais surtout pour renforcer les résultats acquis.

Facteurs de mise à l'échelle

- Formations et informations favorisant les échanges et les dialogues entre les membres des OPA et inter-OPA : Les formations et informations périodiques auprès des divers acteurs constituent des outils importants ayant favorisé les échanges et les dialogues, entre les membres des OPA mais aussi avec les autres OPA.
- Visite – échange vers d'autres OPA ayant observé des réussites mais également des échecs : les visites-échanges sont appréciées par les membres des OPA car elles permettent de constater de visu les réalisations des autres OPA mais aussi de comprendre ce qui relève de la possibilité de valorisation locale.
- Participation aux évènements agricoles régionaux ou nationaux (par exemple FIER-MADA) : cette participation permet d'acquérir de nouvelles connaissances et expériences de la part des autres producteurs, favorise l'ouverture d'esprit et l'initiative.
- Structure mise en place opérationnelle et de proximité : La structure mise en place a été assez simple et appropriée par les bénéficiaires (Responsable agricole – PR – membres des OPA).

Facteurs de blocage

- Limite de la formation en cascade : dans certaines situations, il ne faut pas oublier la limite de la formation en cascade. En effet, une déperdition des messages est toujours à prévoir dans ce système en cascade. Pour un système de formation en cascade, on doit en effet mettre à disposition des premiers formées/informés tous les outils leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires pour transmettre par la suite les acquis aux autres personnes.
- Niveau d'éducation : le taux d'alphabétisation en milieu rural dans la région de Menabe est de 57,9% (contre 67,8% au niveau national)[5]. Ce niveau d'instruction très faible rend très difficile le transfert de connaissances.
- Insécurité rurale : La recrudescence de l'insécurité rurale depuis ces dernières années limite la communication directe entre techniciens du programme et les producteurs. Cette situation est aggravée par le très mauvais état des routes.

[5] CREAM. 2013.

- Système de Suivi-Evaluation : nous avons constaté le manque de responsable de suivi-évaluation au sein du programme. Ce manque de suivi/évaluation systématique pénalise le programme dans son exercice de réflexion et d'analyse de son cheminement à temps ; étant donné que le suivi – évaluation constitue un examen continuel et constant de son organisation et de ses résultats intermédiaires. Toutefois, selon LC en référence aux objectifs déjà atteints en An1 et An3 et que les efforts auraient dû être recentrés sur les réalisations en retard. Il faut tenir en compte l'absence d'évaluation à mi-parcours qui aurait pu valider ces réalisations et que l'équipe actuelle n'a pas perdu du temps pour les confirmer. Concernant l'IOV 3.1, l'objectif en nombre de GES opérationnels est atteint mais la création d'autres GES est poursuivie pour que les autres membres d'OPA non encore membres s'y intègrent. Par rapport à l'IOV 3.2, la capacité d'autofinancement est atteinte en An3 mais comme de nouveaux GES mènent de nouvelles AGR, il est judicieux de continuer à suivre l'évolution de cet IOV pour apprécier les impacts de ces nouvelles AGR à la capacité d'autofinancement des GES.

4.3.2.6. Conclusion partielle

Tableau 28 : Conclusion sur le volet Agricole

Force	Faiblesse
- Internalisation de l'approche CEP par les bénéficiaires au sein des OPA - Structure et approche adoptée par les membres des OPA - Techniques sur l'agroécologie adoptées - Pour ceux qui avaient pratiqué depuis plus de 3 années : constat d'une augmentation de la production d'arachide - Service d'appui de proximité avec les PR - Avantages perçus par bénéficiaires à la fois membres de CEP et GES	- Qualité des semences - Dotation de charrues qui n'ont pas été utilisé en raison de l'inexistence de bœufs - Capacité organisationnelle de certaines OPA - Compétence de certains PR - Inexistence de responsable de suivi-évaluation - Liste des OPA non fournies à DRAE - Objectif de la création de l'inter-OPA encore flou
Opportunités	**Menaces**
- Existence des OPA déjà formelles - Possibilité d'alimentation à partir des plantes enrichissantes telles que le cajanus - Début de regroupement dans les fédérations à travers les inter-OPA - Possibilité d'exploiter les ressources en eau profonde (micro-irrigation à partir de forage, et système de goutte à goutte)	- Analphabétisme nécessitant des outils de vulgarisation technique adaptés - Sècheresse - Insécurité rurale

4.3.3. Volet Economique

4.3.3.1. Efficacité

Selon le tableau ci-après, 72% des bénéficiaires ont pu réaliser des AGR grâce à l'appui du Programme en matière de GES. Les chefs de ménages féminins et le groupe de bénéficiaires de GES uniquement, sont les plus actifs dans la réalisation de ces AGR. Les types d'activités les plus développés par les bénéficiaires sont les petits commerces (vente de poisson frais, riz, légumes), l'agriculture (arachide), les petits élevages à cycle court (poulet, caprin) et l'artisanat (vannerie). En ce qui concerne les AGR agricoles, 21% de

bénéficiaires de CEP_GES s'y investissent contre 15% des bénéficiaires de GES uniquement.

Tableau 29 : Réalisation des AGR par les bénéficiaires de GES (avis exprimé en %)

Selon la catégorie du bénéficiaire			
Catégorie bénéficiaire	Réalisation AGR	Non réalisation AGR	Pas de réponse
CEP_GES	68	14	18
GES	78	11	11
Ensemble	72	13	15
Selon le genre du bénéficiaire			
Genre bénéficiaire	Réalisation AGR	Non réalisation AGR	Pas de réponse
FEMININ	80	13	7
MASCULIN	71	13	16
Ensemble	72	13	15

La majeure partie des enquêtés sont unanimes sur les avantages du GES dans la vie quotidienne des ménages. En effet, 83% affirment que le GES leur permet de résoudre en partie les problèmes financiers urgents sans recourir non plus au système de prêt entre particuliers dont les conditions de remboursement sont souvent très difficiles, mais aussi une exigence subite du remboursement sans préparation.

4.3.3.2. Efficience

La participation des producteurs impliqués dans le CEP au GES, leur permet de prévenir les problèmes financiers liés aux travaux agricoles. Selon les résultats de l'enquête, les producteurs impliqués à la fois au CEP et au GES, sont plus actifs pour le développement des AGR agricoles. En conséquence, compte tenu des problèmes financiers rencontrés fréquemment par les producteurs agricoles, le système de GES constitue un des moyens pertinents favorisant l'adoption et la pratique par les producteurs des techniques améliorées initiées par le programme.

Selon les rapports documents du programme, si l'objectif prévu était de 26 ; le résultat final est de 43.

Moyens mis en œuvre

Une formation de l'équipe terrain se fait sur la méthodologie, les objectifs, les outputs à atteindre, etc.

Les critères de mise en place et opérationnalisation des GES sont les suivants : 15 à 25 membres ; réunion hebdomadaire du groupement ; formalisation avec statut et règlement intérieur ; mise en place d'une activité commune ; apport en nature des bénéficiaires ; mais les cotisations pour constituer l'épargne sont de deux types : une caisse rouge pour les besoins sociaux et une caisse verte pour les investissements productifs (à payer hebdomadairement). Le cycle est de 5 à 9 mois et la fin du cycle débouche sur la redistribution des profits aux membres en présence de Alefa Menabe.

AGR dans les GES

Chaque GES choisit son AGR en accord avec ALEFA. Le cycle d'activités est de court à moyen terme c'est-à-dire de 5 à 9 mois. L'aide de Alefa Menabe commence à partir du 2ème cycle. En effet, à partir de ce moment, on peut constater les liens sociaux, une cohésion plus forte dans le groupe, l'apport de 30% des bénéficiaires, la durabilité potentielle de l'activité et de l'organisation, etc. Le projet apporte 70% des coûts de mise en œuvre.

Comme résultats, le nombre de Groupements d'épargne solidaire fonctionnels illustre la fonctionnalité des GES.

Figure 10 : Nombre de GES fonctionnels selon Rapport LC

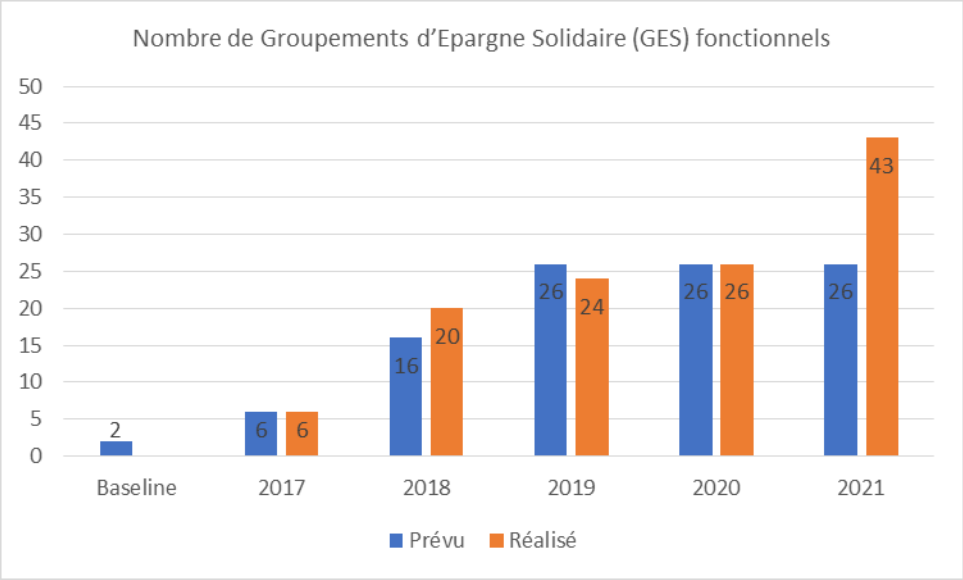

Source : Louvain Coopération. 31/01/2022

L'augmentation moyenne (en %) de la capacité d'autofinancement des GES à travers le développement d'AGR collectives reflète le dynamisme autour des GES et leurs capacités à répondre aux besoins de financement de leurs membres.

Figure 11 : %age de la capacité d'autofinancement des GES à travers le développement d'AGR collectives

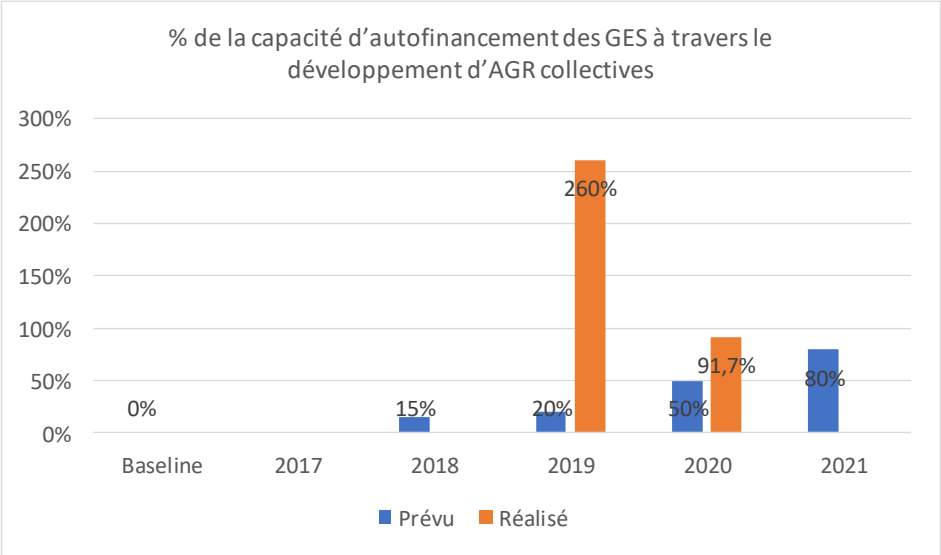

Source : Louvain Coopération. 31/01/2022

4.3.3.3. *Impacts*

Selon les enquêtes, environ 64% des bénéficiaires affirment l'existence des effets positifs du GES en termes de matériels ou d'intrants agricoles. Toutefois, selon le tableau ci-dessous, 37% seulement des enquêtés qualifient comme important ces effets positifs, 37% comme moyen et 25% comme encore faible. En somme, l'avis positif des enquêtés sur cet effet reste partagé. Le groupe de bénéficiaire réalisant à la fois le CEP et le GES semble obtenir le plus d'effets positifs grâce au GES.

Tableau 30 : Evaluation des bénéficiaires sur l'importance des changements positifs en termes de matériels ou intrants agricoles (avis exprimé en %)

Selon la catégorie du bénéficiaire				
	Important	Moyen	Faible	Pas de réponse
CEP_GES	49	44	5	2
GES	13	23	63	0
Total	37	37	25	1
Selon le genre du bénéficiaire				
	Important	Moyen	Faible	Pas de réponse
FEMININ	45	27	27	0
MASCULIN	36	38	24	1
Total	37	37	25	1

La majeure partie des bénéficiaires enquêtés confirment l'existence des effets positifs du GES sur la situation financière des ménages. En effet, 86% des enquêtés disent avoir constaté l'existence d'une amélioration du revenu familial grâce au GES. Toutefois, selon le tableau ci-après 47% seulement des enquêtés enregistrent une nette amélioration jusqu'à présent et 38% expliquent avoir constaté une amélioration moyenne. Tous les chefs de ménages féminins reconnaissent l'existence des effets positifs du GES sur le revenu annuel familial mais seulement 40% affirment percevoir une nette amélioration. Par ailleurs, le groupe de bénéficiaires CEP_GES semble le plus avantagé dans la mesure où 58% des membres de ce groupe enregistre une amélioration importante contre 28% seulement pour le groupe de GES uniquement.

Tableau 31 : Evaluation des bénéficiaires sur l'importance de l'amélioration de revenu familial grâce au GES (avis exprimé en %)

Selon la catégorie du bénéficiaire				
Catégorie bénéficiaire	Importante	Moyenne	Faible	Pas de réponse
CEP_GES	58	31	1	9
GES	28	50	22	0
Ensemble	47	38	9	6
Selon le genre du bénéficiaire				
Genre bénéficiaire	Importante	Moyenne	Faible	Pas de réponse
FEMININ	40	40	13	7
MASCULIN	48	38	9	6

Ensemble	47	38	9	6

L'impact direct du GES sur la productivité ou la production agricole reste encore mitigé dans la mesure où 51% des bénéficiaires affirment avoir perçu l'existence d'une amélioration. Ce sont notamment les producteurs impliqués à la fois dans le GES et CEP qui perçoivent cet effet positif avec une proportion de 59% contre 39% pour le groupe des bénéficiaires ayant participé uniquement au GES. Selon le tableau 19 ci-dessous, 39% des bénéficiaires ayant constaté des effets positifs, enregistrent une amélioration importante, 37% disent obtenir une moyenne amélioration et 23% ne trouve qu'une faible amélioration. Le groupe de producteurs de CEP_GES signale encore une fois l'existence d'une amélioration positive importante sur leur productivité avec une proportion de 48% des avis contre 15% pour le groupe de GES uniquement.

Tableau 32 : Evaluation des bénéficiaires sur l'importance de l'amélioration de leur productivité ou production grâce au GES (avis exprimé en %)

Catégorie bénéficiaire	Importante	Moyenne	Faible	Pas de réponse
CEP_GES	48	36	14	2
GES	15	40	45	0
Ensemble	39	37	23	1

4.3.3.4. Durabilité

Si on fait une comparaison entre les OPA/CEP et GES/AGR, les premières se basent sur des expérimentations dans les CEP, c'est-à-dire l'introduction de nouvelles techniques agroécologiques pour booster la culture d'arachide qui est la principale activité génératrice de revenus des agriculteurs ; tandis que les AGR pratiquées par les GES se basent sur des expériences de réussites déjà éprouvées comme par exemple la petite commercialisation, l'élevage de canard ou des chèvres.

Selon les rapports du partenaire de mise en œuvre ALEFA[6], le montant total des caisses vertes (y compris, les épargnes périodiques, les intérêts sur le crédit, les bénéfices des AGR) est en moyenne de 1'045'800 ariary par groupement ; tandis que le montant moyen de la caisse rouge (épargne périodique) est de 135'800 ariary. Si on se base sur ces éléments, le flux financier est encore assez faible pour un GES, car en moyenne il y a 19 membres. Etant donné que le mécanisme est déjà approprié par les producteurs, la dynamique actuelle tend vers une amélioration de ce flux financier. Un soutien technique et organisationnel des groupements est encore nécessaire pour assurer la durabilité du mécanisme.

D'après les constats à partir des rencontres avec les GES, il est globalement constaté que les acquis que la durabilité du mécanisme est influencée par plusieurs éléments dont entre autres :

- La capacité en gestion organisationnelle du groupement qui permettrait de bien planifier, de bien établir une comptabilité même simplifiée…
- La capacité de leadership des dirigeants pour dynamiser le groupe ;
- L'existence de bénéficie palpable pour les membres ;
- L'inexistence de menace venant de l'extérieur au groupe (par exemple, il y a un animateur du partenaire qui a usurpé les groupements et s'est emparé de leur caisse.

[6] Rapport narratif 2020 Trimestre 4. ALEFA, Février 2021.

4.3.3.5. Conclusion partielle

Tableau 33 : Conclusion partielle par FFOM

Forces	Faiblesses
- Concept et mécanisme de GES adopté et approprié - La sensibilisation et l'opérationnalisation en matière de système épargne et crédit se fait petit à petit. - Relation sociale déjà solide entre les membres - Diminution progressive des prêts aux usuriers avec des taux élevés - Les GES permettent de résoudre en partie les problèmes financiers urgents de producteurs en évitant ou en minimisant la vente des produits agricoles lorsque les prix sont encore bas - Les AGR sont basées sur l'expérience d'au moins une partie des membres dans l'activité et l'existence de marché (débouchés). - Les GES améliorent et innovent en fonction de l'évolution des cycles sous la supervision et les conseils des animateurs.	- Certains membres n'arrivent pas à payer régulièrement les cotisations convenues ; - Les remboursements des prêts sont difficiles pour certains membres ; - Le montant du fonds reste encore modeste par rapport aux besoins des membres ; - Certaines associations observent des mésententes entre les membres en raison de suspicions de mauvaise gestion du fonds ou du manque de communication entre eux. L'existence de traitement inégalitaire est parfois soulevée. Par ailleurs, la jeunesse de ces associations explique en partie leur manque d'expérience en termes de vie associative. - Risque d'éclatement voire de dissolution de certaines associations. - Délit par un personnel du partenaire de mise en œuvre - Certains producteurs mettent en garantie leurs récoltes afin de rembourser les prêts qu'ils ont contractés aux particuliers. - Faibles capacités managériales et techniques des membres du bureau, notamment, en matière de leadership et de collecte de données.
Opportunités	**Menaces**
- Création de fédération de GES - Possibilité d'investir l'épargne dans les activités agricoles	- Insécurité rurale Les fluctuations des prix sur le marché peuvent impacter sur le système. -

4.3.4. Volet Gestion des ressources naturelles

4.3.4.1. Pertinence

La région regorge de ressources naturelles d'une grande valeur dans son espace littoral. Toutefois, cet espace littoral ainsi que l'environnement en général subissent des pressions anthropologiques mais aussi naturelles. Celles-ci constituent une menace sévère pour les ressources naturelles qui sont en train de se dégrader d'année en année ; alors que le potentiel des mangroves est très important. Elles sont les zones de reproduction halieutiques pour les crevettes et pour les crabes ; et la pêche marine traditionnelle pour les petits pêcheurs n'est pas en reste. C'est ainsi que la gestion durable des ressources naturelles marines et terrestres figure dans les principaux axes de développement de la région.

Selon le tableau suivant, la mise en place des RT dans les mangroves et perçu comme pertinente par la grande partie des pêcheurs enquêtés. Selon la majeure partie des pêcheurs enquêtés, l'appui apporté par le Programme LC coïncident effectivement à leur activité

principale pouvant contribuer à améliorer à leur niveau de vie. Les pêcheurs commencent à être conscients de la raréfaction des ressources halieutiques dans les mangroves en raison notamment de leur surexploitation liée au non-respect des lois ou des règles en vigueur. En effet, 45% la qualifie comme adéquat pour une meilleure exploitation durable des ressources halieutiques, 23% l'évalue comme moyennement adéquate et 28% comme faiblement adéquate. L'appréciation des chefs de ménages féminins reste plus ou moins mitigée par rapport à celle des chefs de ménages masculins. En effet, les attentes des femmes sont axées plutôt à la fourniture des outils de pêche, à la formation en techniques de pêche, et au renforcement des suivis et contrôle des RT.

La quasi-totalité (98%) des enquêtés souhaitent la continuité de l'appui et l'accompagnement du Programme afin d'atteindre les résultats positifs escomptés de la mise en place de ces RT.

Tableau 34 : Perception des pêcheurs du niveau d'adéquation de l'appui du Programme dans l'exploitation des ressources halieutiques (avis exprimé en %)

Genre du Chef de ménage	Adéquat	Moyennement adéquat	Faiblement adéquat	Non adéquat
FEMININ	21	30	36	12
MASCULIN	49	22	26	3
Ensemble	**45**	**23**	**28**	**4**

4.3.4.2. Efficacité

La mise en place des réserves temporaires a été effective dans l'objectif de gérer durablement les ressources. Toutefois, d'après le tableau ci-dessous, l'effectivité de l'application du DINA régissant la gestion et l'exploitation des RT, reste problématique. En effet, 44% des enquêtés seulement semblent être satisfaits de l'existence d'une application effective du DINA. Par contre 40% disent que l'application effective du DINA est encore mitigée et 14% expriment que le DINA n'est pas du tout appliqué. Les règles imposées par le DINA étaient mieux respectées pendant la première année de la mise en place des RT, mais depuis quelques temps des infractions répétitives sont signalées par les villageois. Les pêcheurs des autres villages lointains ne veulent pas reconnaitre les DINA régissant ces RT. Par ailleurs, les comités chargés d'appliquer ces DINA restent réticents pour prendre leur responsabilité afin d'éviter d'autres problèmes relationnels au sein de la communauté. Par ailleurs, le manque d'organisation et de moyens matériels des comités d'application de DINA, ne permet pas de contrôler efficacement les intrusions illicites dans ces RT pendant leur période de fermeture. La non effectivité du DINA réside dans le fait que la responsabilité a été déléguée à une partie de la communauté (le KMD), qui pourraient faire l'objet de règlement de compte par les auteurs des infractions.

Tableau 35 : Evaluation sur l'effectivité de l'application du DINA régissant la gestion et l'exploitation des RT (avis exprimé en %)

Genre du Chef de ménage	Application effective	Application mitigée	Non appliquée	Pas de réponse
FEMININ	29	41	29	0
MASCULIN	47	39	12	2
Ensemble	**44**	**40**	**14**	**1**

Reboisement sur les mangroves

Les communautés villageoises se charge de la collecte des semences et de l'identification et du choix des sites à reboiser. L'OPCI ou les autres acteurs assurent la sensibilisation et fournissent des contributions pour un repas communautaire pour tous les participants aux reboisements Toutes les communautés participent activement à chaque journée de reboisement, impliquant toutes les catégories de personnes, enfants, jeunes, adultes, femmes comme les hommes, écoliers. La journée de reboisement devient un évènement festif pour toutes les communautés périphériques des mangroves. L'entretien et le suivi de parcelles reboisées sont régulièrement effectués afin de remédier aux pertes liées à la divagation des bétails, aux maladies ou aux animaux nuisibles, et surtout aux éventuelles activités anthropiques destructrices. Les activités de reboisement sont également appropriées par les communautés. Selon le rapport de l'OPCI (2020), les reboisements effectués par cinq communautés couvrent 26ha.

4.3.4.3. Efficience

La tendance depuis quelques années est la diminution des stocks halieutiques due essentiellement à :

- La surexploitation – surpêche (par exemple par l'utilisation des outils et des techniques hors normes) ; elle fait suite à une forte demande au niveau des marchés nationaux et internationaux ; cette surpêche est aggravée par la migration et la dégradation des moyens d'existence durant la pandémie de covid-19. D'autre part, des pratiques de pêche non-durables se développent au niveau des communautés de pêcheurs ;
- Au changement climatique.

Selon les données des enquêtes, les captures journalières sont d'environ 3kg de poissons par jour par pêcheur ; ce qui rejoint la moyenne de capture de la région sud-ouest de Madagascar. On peut ainsi dire que le stock halieutique n'a pas changé dans les zones de pêche RT ; tout au moins, on n'a pas observé une diminution du stock de poissons. Les actions de mise en place des RT (sensibilisation, dina) ont donc contribué à l'efficience du dispositif de conservation ou restauration.

Par ailleurs, des connaissances acquises par les communautés sur les effets des RT en matière d'amélioration quantitative et qualitative des ressources s'ajoutent à l'efficience du système.

Il importe de souligner que, selon le sondage réalisé avec la communauté lors de d'ouverture des RT, il a été observé que la quantité de prise pendant environ 2 heures ont donné jusqu'à 6 kilos de poissons par rapport aux captures habituelles de 3 kg pour une journée. Toutefois, il manque encore des suivis scientifiques pour corroborer ces résultats étant donné que deux protocoles ont été utilisés durant le projet, d'où une non comparabilité des données obtenues.

4.3.4.4. Impacts

Selon le tableau ci-dessous, la majorité des pêcheurs enquêtés (85%) constatent l'augmentation du niveau de reproduction quantitative des ressources halieutiques dans les RT. Mais ce niveau de reproduction reste mitigé dans la mesure où seulement 21% perçoivent une nette amélioration contre les 43% ayant observé une amélioration moyenne, 21% ayant remarqué une faible amélioration et 11% ne constante aucun changement.

Tableau 36 : Perception des pêcheurs sur l'évolution du niveau de reproduction quantitative des ressources halieutiques des RT par rapport à la situation Avant (avis exprimé en %)

Genre du Chef de ménage	Amélioration nette	Amélioration moyenne	Amélioration faible	Pas de changement	Faible diminution
FEMININ	12	59	24	3	3
MASCULIN	23	40	20	13	4
Ensemble	**21**	**43**	**21**	**11**	**4**

Selon les pêcheurs, l'amélioration quantitative des ressources halieutiques dans les RT sera meilleure si la période de fermeture est strictement respectée par les villageois. Cette amélioration quantitative est surtout marquée par l'augmentation des prises de poissons de tailles plus grosses que celles prélevées auparavant et par l'abondance de poissons juvéniles dans les RT à la première année de mise en place de ces RT ; tandis que les relâchements en terme de respect de dina sont constatés.

Le tableau ci-dessous présente la perception des pêcheurs sur l'évolution du niveau de reproduction qualitative des ressources halieutiques dans les RT par rapport à la situation Avant. Certes, des améliorations en termes de qualité et de diversité biologique, existent réellement selon les pêcheurs, mais ce niveau d'amélioration reste également mitigé selon leur appréciation globale. En effet, 18% seulement trouvent une nette amélioration qualitative des ressources halieutiques dans les RT contre les 44% qui ne constatent qu'une amélioration qualitative moyenne, 17% ayant trouvé une faible amélioration qualitative, 16% ne constatent aucun changement qualitatif et 5% perçoivent même une faible dégradation qualitative dans ces RT.

Tableau 37 : Perception des pêcheurs sur l'évolution du niveau de reproduction qualitative des ressources halieutiques des RT par rapport à la situation Avant (avis exprimé en %)

Genre du Chef de ménage	Amélioration nette	Amélioration moyenne	Amélioration faible	Pas de changement	Faible dégradation
FEMININ	6	55	24	9	6
MASCULIN	20	42	16	18	5
Ensemble	**18**	**44**	**17**	**16**	**5**

Selon les pêcheurs exploitant ces RT, la réapparition des espèces jugées disparues et l'apparition de nouvelles espèces confirme l'existence d'une amélioration qualitative des ressources halieutiques dans ces zones de pêche. Mais, la non application effective du DINA affectent énormément cet effet positif durant ces derniers temps.

Une amélioration à la fois de la quantité et de la qualité des ressources halieutiques est observée par les pêcheurs. Les résultats de la prise journalière varient entre 2 à 3 kg par pêcheur[7] et les résultats des enquêtes montrent une quantité moyenne de 3,2Kg dans les mangroves. Selon la capture lors de l'ouverture des RT, on peut obtenir 5 à 6kg de poissons durant les deux premières heures d'ouverture selon le rapport annuel de l'OPCI (2020). Toutefois, d'après les rencontres avec les acteurs tels que WWF, le suivi scientifique de l'évolution des ressources halieutiques en permanence manque encore ; ce qui rend difficile d'affirmer cette perception.

[7] ONAR. Juillet 2005. Rapport d'évaluation. PACP Tuléar.

4.3.4.5. Durabilité

L'existence de l'OPCI est pertinente d'après les acteurs partenaires et bien impliquée dans la gestion durable des RN. Le renforcement de capacité de l'OPCI permet d'assurer la durabilité mais le dynamisme des différents élus n'est pas au même niveau. En même temps, la présence de FIVOI en tant que plateforme des VOI gestionnaire des ressources naturelles telles que mangroves, forêts sèches et zones humides de Menabe devrait aussi contribuer à la durabilité.

Le concept de mise en place des RT est bien approprié et acquis par les communautés. Toutefois, l'application effective des dina met en doute la durabilité de l'approche.

4.3.4.6. Conclusion partielle

Tableau 38 : Conclusion partielle par FFOM

Forces	**Faiblesses**
- Appropriation et application du concept RT - Collaboration avec les partenaires (par exemple WWF) - Stabilité des ressources halieutiques	- Application peu stricte des dina pour les RT le long des années - Manque de Suivi scientifique des ressources halieutiques dans les RT - Responsabilité respective de FIVOI et OPCI assez floue
Opportunités	**Menaces**
- Existence de partenaires potentiels - Dynamique nationale et internationale sur la protection des mangroves	- Changement climatique

4.3.5. Volet transversal

4.3.5.1. Efficacité

Education à l'hygiène et environnement

La collaboration entre les écoles avec les EPP se traduit essentiellement par :

- La dotation en petits matériels tels que les arrosoirs, les brouettes, les balais… pour assurer l'hygiène et la propreté au sein des écoles ; l'adduction en eau potable (puit) ;
- La sensibilisation des élèves et des parents pour la protection de l'environnement ainsi que pour la propreté et notamment pour le lavage des mains avant les classes et après avoir été aux urinoirs et wc ;
- La création des clubs en environnement par classe qui sont responsables de la propreté et de l'embellissement de l'école ;
- La mise en place des clubs scolaires.

Cet appui est complémentaire au programme scolaire étant donné qu'il existe déjà une séance intitulée FFMOM (Fanabeazana sy Fampivelarana ny Maha Olo-Mendrika) dans le programme scolaire avec les séances de Sahan'asa qui permettent d'appliquer directement les activités d'embellissement de la cour et des jardins maraîchers selon les périodes de culture. En somme, les activités tournent autour du principe de l'école verte et école propre.

Par ailleurs, durant la période la pandémie de covid, il n'y a pas d'action spécifique à part les mesures prescrites par les autorités en place telles que le port des masques essentiellement pour la classe d'examen ainsi que le dispositif de lavage des mains.

Le seul problème réside dans la qualité de quelques matériels livrés initialement. Quelques brouettes sont assez fragiles alors que la réparation nécessite la présence de poste soudure à environ 15 km (ex : Mangily à Bemanonga).

On constate une propreté en général sur l'environnement de l'école et des élèves ; ainsi que la prospérité des jardins scolaires.

Alphabétisation

L'alphabétisation des adultes a été réalisée dans les villages ayant reçu des appuis du programme. Les bénéficiaires ont été formés durant environ 6 mois en alphabétisation puis par la suite, ils ont bénéficié d'AGR après regroupement en association. Pour les bénéficiaires alphabétisés de Mangily par exemple, ils ont bénéficié et choisi l'élevage de chèvres. La formation est très intense à raison de 4heures par jour pendant 4 à 5 jours de la semaine. Evidemment, il y a toujours des absences ; mais en général, l'assiduité est observée.

Les bénéficiaires ont manifesté leur volonté d'apprendre à lire et écrire afin d'avoir des connaissances en vue de développement de leur localité. En effet, nous avons remarqué que les personnes alphabétisés sont des leaders au sein de leur association respective ; par exemple président, secrétaire ou trésorier.

Le principal problème réside dans le programme de formation qui est très intense alors que les bénéficiaires ne peuvent pas laisser leurs activités quotidiennes principalement leurs activités agricoles.

Moyens mis en place

Un appui institutionnel de LC a porté sur un Budget utilisé pour un Team Building et la Formation de l'équipe de Alefa Menabe. Le cycle de l'alphabétisation porte sur 3 phases :

La Phase de Pré-alphabétisation a porté sur :

- L'identification des sites : Les critères de validation des sites ont porté sur le choix des adultes à alphabétiser qui sont des autochtones (non migrants) avec leur disponibilité durant 6 mois ; la disponibilité de maîtres alphabétiseurs ; la sécurité de la zone ; l'existence de lieu d'apprentissage (fermé ou ouvert) offert par la communauté.
- La Formation des Maitres alphabétiseurs.

La Phase d'Alphabétisation proprement dite porte sur la Formation des adultes pendant une période 6 mois.

La Phase de Post-alphabétisation a porté sur l'organisation communautaire des alphabétisés ainsi que sur la pratique des acquis sur l'agriculture (semences arachides) et l'élevage (agneaux) en rapport aux besoins des bénéficiaires.

Résultats

Si l'objectif est de 360 adultes alphabétisés, le résultat final est de 378 adultes, localisés dans 4 Communes sensibilisées et 3 Communes alphabétisées.

Le nombre d'adultes alphabétisés montre un Total Cumulatif supérieur à l'objectif en fin de parcours. Il reflète l'amélioration de l'alphabétisation au niveau des zones d'interventions.

Figure 12 : Nombre d'adultes alphabétisés

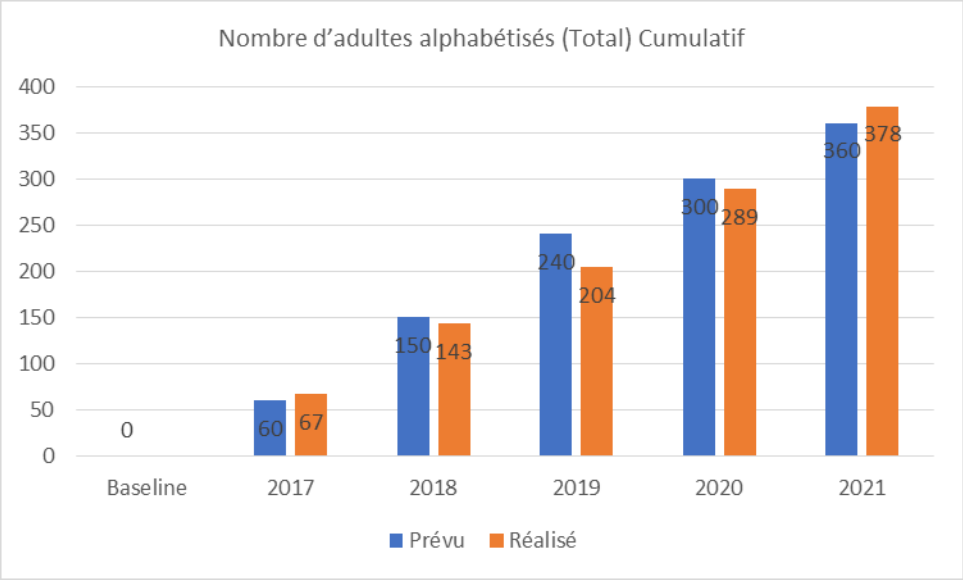

Source : Louvain Coopération. 31/01/2022

Par rapport au nombre de femmes alphabétisés, il est supérieur à la prévision selon le rapport du programme.

Figure 13 : Pourcentage de femmes alphabétisées

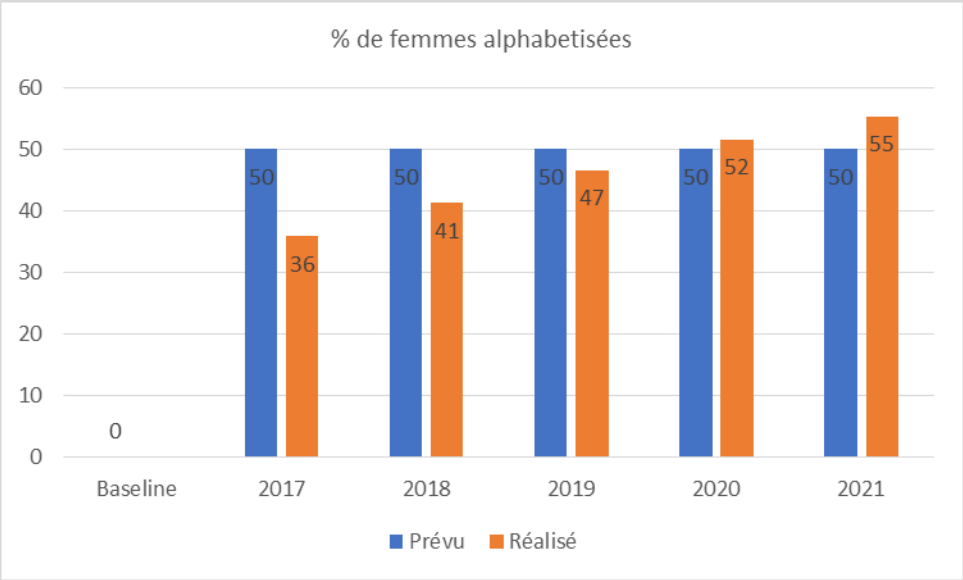

Source : Louvain Coopération. 31/01/2022

Problèmes

Les Maitres alphabétiseurs locaux, ayant au minimum le BEPC, sont en nombre restreint et / ou avec une faible compétence. D'où, Alefa Menabe a eu souvent recours à un recrutement externe (zones environnantes ou Morondava).

Les Hommes à alphabétiser sont souvent absents (recherche de revenus pour le ménage, pêche, etc.). En effet la formation se fait 5 jours sur 7, 4 heures par jour sur 6 mois continus. Exemple en 2021, les alphabétisés sont Hommes = 33%, Femmes = 67%.

Les formateurs ont constaté que les femmes sont moins aptes en matière de calcul (raisons à déterminer).

Aspect Genre

La représentation féminine (en %) dans les organes de décision des Organisations Paysannes et GES illustre la prise en compte de la dimension genre dans les organes de prise de décision.

Figure 14 : %age des femmes dans les organes de décision des OPA et GES

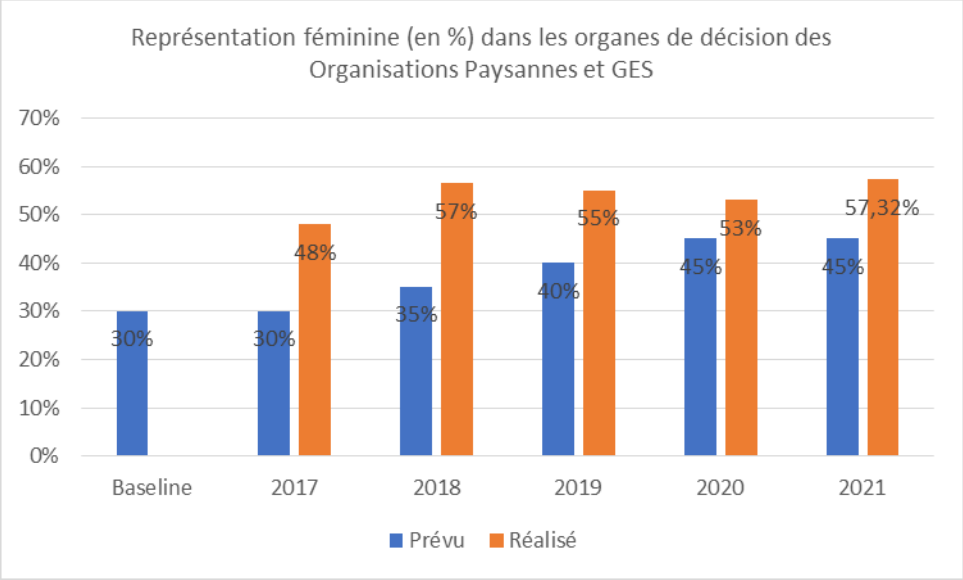

Source : Louvain Coopération. 31/01/2022

4.3.5.2. Impacts

On peut dire que les actions d'éducation en assainissement et en environnement en milieu scolaire ainsi que l'alphabétisation ont été positives pour le milieu ainsi que pour le programme. Tout d'abord, on note la complémentarité des appuis pour les écoles avec le programme officiel. Ensuite, on peut dire que l'alphabétisation a été un déclencheur de motivation pour les bénéficiaires en raison de ce besoin de savoir et de connaissance.

On observe la propreté au niveau des écoles avec le dispositif de lavage des mains. Les discussions avec les élèves montrent leur engagement dans les activités de balayage des salles de classe et de la cour. La comparaison entre des écoles ayant obtenu des appuis de la part du programme et d'autres non bénéficiaires permet d'avancer selon les instituteurs, que les appuis sont très importants pour assurer la propreté au quotidien, mais surtout le puit assure l'approvisionnement en eau pour usage quotidien et pour les maraichers et plantation des arbres d'embellissement. Par ailleurs, ils notent un impact sur les résultats des élèves : une amélioration du pourcentage des résultats des examens CEPE et l'ouverture de l'esprit des élèves sont mentionnées.

Les résultats sont très palpables pour l'alphabétisation car les adultes savent effectivement lire et écrire. Selon leur dire, ils peuvent lire les dossiers de leur association mais aussi lire les affichages au niveau des bureaux communaux ou autres bureaux à Morondava. Ce point est très important pour eux étant donné que souvent, la peur ou la réticence de poser des questions à des inconnues ou dans les bureaux administratifs entraine des problèmes. Par ailleurs, leur prise de responsabilité au sein des associations / OPA est raffermie. Par exemple la trésorière d'une association à Antanimbaribe est une personne ayant suivie l'alphabétisation. Par ailleurs, l'organisation pour les activités communes est déjà en place et

la volonté des alphabétisés de poursuivre leur exercice après la formation montre un besoin de plus de savoir étant donné qu'ils disposent de quelques livres laissés en place pour une éventuelle utilisation.

4.3.6. Contribution au CSC

Analyse du programme P5 selon le cadre stratégique commun ou CSC pour Madagascar

Le Programme P5 mené par LC pour la période 2017 à 2021, a été conçu et développé pour contribuer au CSC pour Madagascar. En effet, les activités réalisées par LC peuvent être alignées aux 19 actions inscrites dans le CSC et contribuent à l'atteinte de 05 cibles principales dont le C1, C2, C4, C5 et C7. Pour chaque action du CSC, 03 critères ont été utilisés pour évaluer le niveau de contribution des activités correspondantes du Programme P5 : (i) efficacité indiquant la réalisation des activités prévues ; (ii) impact des activités réalisées, (iii) la durabilité ou niveau actuel de pérennisation des acquis. Une pondération quantitative sur une échelle de 1 à 5 a été ensuite attribuée par critère pour chaque action. Le niveau de contribution du LC au CSC (exprimé en %) correspond ainsi au rapport entre d'une part la somme des pondérations obtenues par critères et d'autre part par la somme maximale de la pondération (qui est égale à 15) (Cf Annexe 08). Enfin, une moyenne a été calculée pour pouvoir évaluer le niveau de contribution du Programme pour chaque cible. Les tableaux successifs ci-après présentent les résultats des pondérations effectuées par cible avec les éléments explicatifs. D'une manière générale, les activités planifiées et réalisées par LC dans son Programme PC, contribuent grandement au CSC pour Madagascar.

Tableau 39 : Evaluation de la contribution du Programme P5 au CSC pour Madagascar

Cible 1 : Renforcer la sécurité alimentaire et économique des populations rurales

Code	Actions	Niveau de contribution (en %)	COMMENTAIRES
1A	Appuyer les approches agroécologiques de développement de l'agriculture familiale (en prenant en compte les enjeux de résilience et d'adaptation face aux aléas et changements climatiques).	70%	(1). Les taux de réalisation technique pour OS1 et par résultat sont tous élevés. La plupart des acteurs rencontrés s'accordent à dire que les techniques véhiculées avec l'approche CEP et OPA sont très importantes dans le contexte actuel du changement climatique et de la localisation géographique des zones d'interventions du programme à proximité des zones protégées. (2). Tous les groupes de producteurs (CEP ou CEP_GES chefs de ménages masculins ou féminins) sont unanimes sur l'existence d'un changement élevé dans leurs systèmes d'exploitation (fertilité des sols des parcelles, rendement, disponibilité et accessibilité des aliments de base). Cependant, le niveau d'amélioration de l'alimentation semble mitigé. (3). Durabilité organisationnelle avec une structure mise en place opérationnelle et de proximité (LC - PR - DRAE). Facteurs de mise à l'échelle avec les formations et informations, visites – échanges, participation aux évènements agricoles régionaux ou nationaux, etc. Cependant, des facteurs de blocage existent.

Code	Actions	Niveau de contribution (en %)	COMMENTAIRES
1B	Appuyer les filières de transformation et de commercialisation des produits agricoles dans l'esprit d'une économie sociale (appui à la structuration des filières et aux micro-entreprises).	57%	(1). La majeure partie des bénéficiaires sont unanimes sur les avantages du GES dans la vie quotidienne des ménages (résolution en partie des problèmes financiers urgents, moyen pertinent favorisant l'adoption et la pratique des techniques améliorées initiées). (2). Les bénéficiaires réalisant à la fois le CEP et le GES, notamment les chefs de ménages féminins, affirment l'existence des effets positifs du GES en termes de matériels ou d'intrants agricoles, de situation financière des ménages, bien que l'impact direct du GES sur la productivité ou la production agricole reste encore mitigé. (3). La durabilité dépend de plusieurs facteurs, notamment l'intégration des types de groupements (OPA - GES - AGR) pour une meilleure synergie des actions. Organisation des visites d'échange et participation aux foires agricoles pour acquérir des nouvelles expériences. Dotation des équipements de transformation aux OP.
1C	Améliorer les revenus et la diversification des sources de revenus par la création et/ou la consolidation d'activités génératrices de revenus, de services de développement d'entreprises financiers et non financiers.	63%	(1). Approche de mise en œuvre (AGR basées sur l'expérience des membres, animateurs compétents, différents types de Caisses – Cotisations, liens sociaux - cohésion plus forte dans le groupe, apport bénéficiaires - motivation, redistribution des profits, sécurité des zones). (2). Les impacts des GES et des AGR sont liés. (3). Les GES peuvent améliorer et innover en fonction de l'évolution des cycles sous la supervision et les conseils des animateurs. Cependant, on note parfois une faiblesse dans les capacités managériales et techniques des membres du bureau et la division du travail et le partage des tâches entre les membres. Appui sur arachide et autre AGR
1D	Appuyer la diversification, l'amélioration de l'usage et le stockage de la production agricole, de l'élevage et de la production halieutique.	53%	Appui du Programme à la construction des magasins de stockage (travaux en cours de de finition). D'où impact pas encore perçu mais l'engagement effectif des OP appuyé et leur contribution sont des signes positifs sur la durabilité des actions
1E	Renforcer la structuration et les capacités des organisations paysannes (en lien avec 6F).	70%	En lien avec les actions 1A, 1B, 1C. Toutefois, la maturité des OP reste encore fragile et le degré d'autonomie est encore faible
1G	Favoriser la gestion de connaissances en sécurité alimentaire et économique (agroécologie, développement rural, …) par la capitalisation, la recherche-action et la recherche opérationnelle	67%	Existence de documents de capitalisation des acquis et en cours de vulgarisation et de diffusion

Code	Actions	Niveau de contribution (en %)	COMMENTAIRES
1H	Soutenir la durabilité environnementale de la production agricole, par les actions associées à la cible 5 (en complément de l'approche agroécologique visée en 1A).	67%	Les variantes des techniques de cultures sur couvertures végétales diffusées à travers la mise en place de CEP, sont appropriées et adoptées par les bénéficiaires. Ces derniers sont satisfaits non seulement de l'amélioration du rendement de l'arachide (presque doublé) mais également de la restauration progressive de la fertilité des sols. Cependant, nombreux adoptants ne sont pas encore convaincus sur l'efficacité des techniques agroécologiques face au changement climatique (variabilité de la pluviométrie)
1I	Appuyer l'agriculture et les filières d'économie rurale par la formation (technique et supérieure) et par la recherche.	60%	Existence de stagiaires sur la capitalisation et suivi scientifiques des parcelles CEP (résultats en cours d'analyse et de diffusion)
	MOYENNE	**63%**	

Cible 2 : Renforcer l'accès (équitable, durable et participatif) à l'eau potable et à des systèmes d'assainissement améliorés

Code	Actions	Niveau de contribution (en %)	Commentaires
2A	Construire ou réhabiliter des infrastructures d'adduction d'eau potable et d'assainissement.	90%	Mise en place de 04 points d'eau dans 4 villages avec la constitution respectif d'un comité spécial pour la gestion et l'entretien. Les usagers de ces points d'eau respectent les règlements d'utilisation en payant entre autres la cotisation mensuelle par ménage. Les ménages qui ne payent pas ou ne veulent pas payer la cotisation ne sont pas autorisés à utiliser ces points d'eau nouvellement installés
2D	Appuyer les actions de sensibilisation et de formation à l'hygiène (en particulier dans les familles et les écoles).	77%	Réalisation des actions d'éducation à l'hygiène et à l'environnement en milieu scolaire des 06 écoles primaires qui regroupent 900 élèves. L'appui du Programme permet de changer positivement le comportement de la population scolaire et de l'embellissement de l'environnement scolaire (installation de, plantation d'arbre ornementale, installation de point d'eau pour lavage des mains et pour l'arrosage des jardins potager Par ailleurs, on note une amélioration du taux de réussite examens CEPE.
	MOYENNE	**83%**	

Cible 4 : Renforcer la gestion des risques liés aux catastrophes

Code	Actions	Niveau de contribution (en %)	Commentaires
4C	Renforcer la résilience de la population par des dispositifs et approches tels les greniers communautaires, les systèmes de production agroécologiques (1A) et une gestion appropriée de l'environnement (cible 5).	70%	Installation des magasins de stockage (02 en cours de construction). Mais les impacts de ces actions ne sont pas encore perçus au moment de l'évaluation. Le système de production agroécologique à travers les CEP est déjà approprié et adopté par les bénéficiaires. Les impacts sur le rendement et la fertilité des sols sont satisfaisants selon les bénéficiaires. Les appuis aux actions de reboisement dans les mangroves sont marqués par la participation effective et massive des communautés locales.
4D	Intégrer de manière transversale le souci de résilience et d'atténuation de l'impact des aléas climatiques (ou autres), avec prise en compte particulière des personnes et catégories sociales les plus vulnérables.	60%	L'efficacité de système agroécologique sur la culture d'arachide est confirmée par les bénéficiaires sous les conditions climatiques favorables. Mais en cas d'insuffisance pluviométrique grave, les producteurs ont besoin de plus d'encadrements techniques pour pouvoir maitriser ces techniques innovantes afin d'atténuer les impacts négatifs des aléas. Par rapport au GES, il permet aux ménages les plus vulnérables dont les femmes, de résoudre les problèmes financiers urgents sans recourir aux usuriers traditionnels.
	MOYENNE	**65%**	

Cible 5 : Favoriser une meilleure protection de l'environnement et une gestion durable des ressources naturelles

Code	Actions	Niveau de contribution (en %)	Commentaires
5A	Appuyer des actions concrètes de restauration ou de gestion durable de ressources naturelles, telles que les reboisements, les dispositifs antiérosifs et les périmètres de protection des captages d'eau (en complément de l'agroécologie visée n 1A).	70%	Appui aux actions de reboisement dans les mangroves, menées avec les communautés locales. Promotion des techniques sur couvertures végétales pour les cultures extensives d'arachide, déjà appropriée par les bénéficiaires. L'effectivité de l'application du DINA régissant la gestion et l'exploitation des RT, reste encore très problématique (problèmes relationnels au sein de la communauté, manque d'organisation et de moyens matériels des comités d'application de DINA). La journée de reboisement devient un évènement festif pour toutes les communautés périphériques des mangroves. L'entretien et le suivi de parcelles reboisées sont régulièrement effectués. Les activités de reboisement sont également appropriées par les communautés.

Code	Actions	Niveau de contribution (en %)	Commentaires
5B	Renforcer la gouvernance environnementale et les capacités institutionnelles de gestion de l'environnement et des ressources naturelles (notamment l'eau, la forêt et les ressources halieutiques).	60%	A l'instar de la collaboration avec l'OPCI dans la mise en place et la gestion des RT et dans la réalisation des actions de reboisement dans les mangroves, le Programme P5 de LC, vise le renforcement de la gouvernance locale en matière de l'environnement. La gestion et l'exploitation du RT sont régis par un Dina. Toutefois, l'effectivité de l'application du DINA, reste problématique en raison notamment de l'insuffisance du pouvoir exécutif local (VOI et Fokontany). Alors que les autorités communales ne disposent pas des moyens suffisants pour les descentes régulières dans les villages ou Fokontany.
5C	Renforcer la conscience des enjeux environnementaux et sensibiliser à l'environnement, notamment dans les écoles.	67%	Réalisation des actions d'éducation à l'hygiène et à l'environnement en milieu scolaire des 06 écoles primaires qui regroupent 900 élèves. L'appui du Programme permet de changer positivement le comportement de la population scolaire et de l'embellissement de l'environnement scolaire (installation de, plantation d'arbre ornementale, installation de point d'eau pour lavage des mains et pour l'arrosage des jardins potager
5D	De manière transversale, privilégier les solutions techniques favorables à la préservation de l'environnement et à une bonne efficience d'utilisation des ressources (notamment par l'agro-écologie visée en 1A, les énergies renouvelables et l'efficience énergétique, l'intégration des questions environnementales dans les établissements scolaires).	63%	Appui aux actions de reboisement dans les mangroves, menées avec les communautés locales. Participation active des élèves aux actions de reboisement communautaires dans les mangroves. Promotion des techniques sur couvertures végétales pour les cultures extensives d'arachide, déjà appropriée par les bénéficiaires. Impacts du Covid 19 sur les actions
5E	De manière transversale également, veiller systématiquement à l'impact des interventions sur l'environnement.	67%	Les techniques agroécologiques diffusées à travers le CEP visent non seulement à augmenter le rendement des cultures mais à reconstituer aussi la fertilité des sols dans l'optique de faire diminuer la pression sur les forêts naturelles de l'aire protégé environnante. L'appui aux actions de reboisement dans les mangroves contribue incontestablement à restaurer et à protéger ces écosystèmes vis-à-vis de la pression anthropique incessante et du changement climatique. Mais les impacts positifs de ces actions requièrent un engagement effectif des bénéficiaires dont l'application de DINA et la pratique des techniques culturales selon les normes minimales du système agroécologique

Code	Actions	Niveau de contribution (en %)	Commentaires
5F	Appuyer la préservation de l'environnement par la formation (enseignement supérieur, formation technique aux métiers verts, intégration environnementale dans les formations) et par la recherche scientifique.	67%	Engagement par le Programme des étudiants universitaires stagiaires, sous forme de travaux de recherche diplômante
	MOYENNE	**66%**	

Cible 7 : Garantir et améliorer l'accès à la connaissance et à la compétence, améliorer la qualité de la recherche et stimuler l'innovation, afin de contribuer au développement

Code	Actions	Niveau de contribution (en %)	Commentaires
7G	Défendre le droit et assurer l'accès équitable à l'éducation pour tous (y compris les filles et les personnes en situation de handicap), notamment par une sensibilisation des institutions de formation et d'enseignement.	53%	Action d'alphabétisation des adultes dans quelques villages. Niveau d'appropriation encore faible des personnes alphabétisées, qui demandent encore plus de temps d'accompagnement
7I	Soutenir des activités de recherche-action en lien avec les diverses cibles du CSC (par exemple dans l'agroécologie en contribution à la cible 1 ou dans les questions d'eau et assainissement en contribution à la cible 2	73%	Engagement par le Programme des étudiants universitaires stagiaires, sous forme de travaux de recherche diplômante
7K	Renforcer les capacités individuelles à travers l'alphabétisation fonctionnelle.	70%	Action d'alphabétisation des adultes dans quelques villages. Niveau d'appropriation encore faible des personnes alphabétisées, qui demandent encore plus de temps d'accompagnement ; Les hommes moins assidus
	MOYENNE	**66%**	

5. CONCLUSION GENERALE

La mission d'évaluation s'est bien déroulée sans problème majeur. L'appréciation du programme en terme de réalisation est basée sur l'analyse des informations obtenues à travers la revue documentaire ainsi que des interviews auprès des personnes ressources et des discussions lors des différents focus group organisées auprès des groupements des producteurs mais surtout par les résultats des enquêtes des bénéficiaires.

5.1. Forces

En général, le programme SAE a une bonne performance dans sa mise en œuvre :

- Le programme répond généralement aux problématiques de développement et environnementales de la région du Menabe. Son objectif cadre également dans la politique de développement régional en matière de gestion de l'environnement et le développement rural.
- Le programme présente une bonne efficacité par rapport au taux de réalisation des résultats et des activités. En effet, selon les rapports du programme, les valeurs des indicateurs sont presque toutes atteintes voire même dépassées à la fin du programme quinquennal. On note une volonté manifeste de collaborer avec un certain nombre de partenaires en plus du dynamisme du personnel du programme.
- Par ailleurs, des connaissances et des savoirs sont acquis par les partenaires de mise en œuvre en vue de leur autonomie, et pour leur compétence à bien mener leur responsabilité (par exemple, élaboration de PTA, de budgétisation, d'élaboration de rapport …).
- Les approches adoptées telles que les CEP avec binôme technicien - PR, les GES, les RT sont efficaces et pertinentes et sont appropriées par les bénéficiaires. Elles impliquent différents acteurs à plusieurs niveaux et valorisent les compétences locales. Les types d'appui apportés par le Programme pour les activités agricoles sont perçus comme adéquates au contexte et aux besoins des bénéficiaires. Les visites échanges ont apporté un plus pour les bénéficiaires en terme de connaissances et en terme d'ouverture d'esprit.
- La perception des impacts positifs a été manifeste que ce soit pour le système agroécologique adopté qui a entraîné une quantité de production en arachide plus importante que celle obtenue habituellement ; que ce soit pour la qualité et quantité de produits halieutiques dans les RT ; ou bien les produits issus des épargnes communes à travers les GES
- Pour les thèmes transversaux, leur réussite est palpable. Tout d'abord, la participation et l'intégration des femmes est très importante tout au long du programme. On note la prise de responsabilité des femmes dans les diverses organisations paysannes visitées. Ensuite, la complémentarité des appuis à l'éducation environnementale et à l'hygiène et l'assainissement avec le programme étatique est mise en exergue. Les élèves, les enseignants ainsi que les infrastructures ont bénéficié des acquis positifs (par exemple, la propreté des écoles). Enfin par rapport à l'alphabétisation des adultes, les bénéficiaires ont apporté une très forte appréciation de son utilité. D'ailleurs, les alphabétisés sont regroupés en association pour réaliser des AGR après leur formation.
- Les bénéficiaires montrent une forte détermination à continuer les pratiques agroécologiques transmises par le programme dans le futur.

5.2. Faiblesses

Les points suivants sont autant d'éléments qui font que la performance du programme est atténuée :

- Tout d'abord, le changement de personnel au sein du programme ainsi que le nombre relativement restreint laissent un certain vide dans la réalisation des activités. Par exemple, un poste de responsable de suivi-évaluation formel devrait exister au sein du programme. En effet, l'analyse des rapports de LC montre qu'un grand nombre d'indicateurs ont été atteints après une année, deux années ou trois années de mise en œuvre (ex : Indicateur 1.2. atteint après la 1ère année ; Ind. 3.1. et 3.2. atteints en 3ème année…). Or, on n'a pas vu un réajustement des actions suite à cela. L'existence de responsable de suivi-évaluation aurait pu réorienter les activités en fonction des résultats des suivis réguliers.
- En termes de quantité, le programme a atteint ses objectifs mais l'évaluation a montré certaines faiblesses quant à la qualité des réalisations. Par exemple, la capacité des OPA et des GES méritent encore des renforcements pour être fonctionnels dans leur organisation. Par ailleurs, les expériences solides en matière de techniques agroécologiques face à l'évolution incessante et rapide des conditions socio-économiques et écologiques (dont le changement climatique), sont encore en cours de route. D'ailleurs, les bénéficiaires avancent que la maitrise de cette technique agricole innovante requiert selon eux un peu plus de temps.
- Ensuite, le changement de personnel au sein des partenaires de mise en œuvre mais aussi la compétence de certains d'entre-eux entrainent des perturbations au niveau des réalisations.
- L'existence de plusieurs groupements monofonctionnels montre une approche assez compartimentée. En effet, il y a des groupements OPA / CEP, des groupements GES / AGR ; des groupements Alphabétisés / AGR ; des groupements CEP / GES / AGR, groupements dont certains ont une difficulté pour comprendre que toutes les activités sont menées dans une vision systémique pour les exploitations agricoles.
- La philosophie réelle des dotations en intrants et matériels est encore peu appropriée par les bénéficiaires. En effet, ils mentionnent toujours que la quantité de ces intrants est trop peu pour tous les membres des groupements ; alors qu'ils constituent un levier de démarrage pour eux.
- Le système de rapportage de la part des partenaires de mise en œuvre et même du programme, ainsi que l'inexistence de rapport consolidé ont entrainé une difficulté aux évaluateurs pour une réaliser une bonne synthèse.
- La collaboration avec les STD et certains partenaires est affaiblie par le manque de communication régulier sur l'avancement des activités du programme. Par exemple, étant donné que c'est la DRAE qui est le premier responsable formel des organisations paysannes, la liste des OPA doit être remis à ce département afin qu'elle puisse leur apporter des éventuels appuis à la fin du programme.

5.3. Opportunités

Face à ces réussites et faiblesses, des opportunités manifestes méritent d'être exploitées pour le futur :

- Le début de regroupement des organisations paysannes à travers les inter-OPA et les fédérations de GES constitue un acquis qui mérite d'être continué afin d'optimaliser les appuis et encadrements, mais aussi pour assurer une meilleure pérennisation des acquis ; même si à l'heure actuelle, l'objectif reste encore flou. Par ailleurs, les OPA sont déjà formelles ou tout au moins sont en cours de se formaliser.
- Etant donné que le problème de l'eau pour les activités agricoles figure parmi les facteurs déterminants du système agricole, il u a une possibilité d'exploiter les ressources en eau profonde (micro-irrigation à partir de forage, et système d'irrigation de goutte à goutte) dont des expériences ont été déjà menées par le programme.
- L'existence de résultats positifs sur les techniques agroécologiques sur les CEP et les GES mérite d'être connue par les éventuels partenaires et dont l'intérêt est manifeste.
- Un début d'effet d'entraînement pour les techniques agroécologiques est déjà observé et mérite d'être exploité.
- La possibilité de collaboration avec les autres intervenants dans les régions est à exploiter pour assurer la complémentarité et la continuité des actions.
- Les connaissances et « ouïe dire » sur la possibilité d'alimentation à partir des plantes enrichissantes méritent d'être approfondies pour valoriser les ressources disponibles dans le milieu.
- La politique gouvernementale et du MEDD sur la protection / restauration des mangroves constituent une des conditions cadres qui pourraient bien guider un des axes du programme.
- Peu ou pas de coordination intersectorielle au niveau des STD (Cas TGRN/TGRH)

5.4. Menaces

Les principales menaces dont le programme fait face sont les suivants :

- Le taux d'analphabétisme élevé nécessitant des outils de vulgarisation techniques adaptés ;
- La sècheresse qui s'aggrave d'année en année ainsi que les catastrophes naturelles extrêmes, les maladies et ennemis des cultures non maîtrisés (par exemple l'invasion de criquets) ;
- L'insécurité générale et notamment rurale dans la région du Menabe limitant les interventions et surtout les libres déplacements ; insécurité pour les populations et pour le personnel du programme ;
- Les éventuelles venues des nouveaux migrants perturbant les interventions et influençant les actions et relations avec les populations locales.

5.5. Evaluation standard de la qualité globale du programme selon les critères du CAD

La synthèse et l'analyse de toutes les informations recueillies et disponibles permettent de faire une évaluation de la qualité globale du programme selon les critères habituels du CAD :

Tableau 40 : Évaluation du programme selon les critères du CA

Critères d'évaluation	Echelle d'évaluation			
Pertinence	**Très pertinent**	Pertinent	Moyennement pertinent	Faiblement pertinent
Efficacité	Très efficace	**Efficace**	Moyennement efficace	Faiblement efficace
Efficience	Très efficient	**Efficient**	Moyennement efficient	Faiblement efficient
Impact	Très élevé	**Elevé**	Moyen	Faible
Durabilité	Très élevée	Elevée	**Moyenne**	Faible
Critère spécifique				
Contribution aux CSC	Très élevée	**Elevée**	Moyenne	Faible

En matière de performance nous concluons que le programme est « satisfaisant » selon l'échelle à 4 niveaux[8].

[8] **Indicateurs de « performance**
Pour toute évaluation faisant l'objet d'un contrat avec l'unité Evaluation de EuropeAid Office de Coopération (analyses sectorielles, thématiques, ou traitant d'instruments, de pays, ou de programmes spécifiques), les équipes d'évaluateurs devront inclure dans leur analyse les indicateurs suivants :

1. ***Très satisfaisant*** (les objectifs ou critères fixés par le projet ont été atteints comme, ou mieux que prévu);
2. ***Satisfaisant*** (les aspects positifs sont plus importants que les aspects négatifs);
3. ***Insatisfaisant*** (toujours par rapport au projet initial, mais en tenant compte des changements éventuels de contexte, les aspects positifs sont faibles par rapport aux aspects négatifs);
4. ***Très insatisfaisant*** (déficiences sérieuses, très peu d'aspects positifs).

6. RECOMMANDATIONS

Les recommandations sont avancées soit pour renforcer les acquis actuels, soit pour proposer des améliorations face aux lacunes actuelles, soit pour la suite du programme.

6.1. Recommandations de la part des bénéficiaires

De la part des populations de pêcheurs

- Augmenter le nombre de RT et rallonger la durée de fermeture ; apporter des appuis conséquents pour les responsables en la matière. En effet, les RT ne sont pas suffisantes pour toute la population des pêcheurs. Le suivi et contrôle stricte de cette fermeture doit être assuré par des personnes formées.
- Intensifier les reboisements de mangroves autour des RT.
- Renforcer les sensibilisations des populations pour le respect des périodes de fermeture et de la protection des RT.
- Mettre des balises sur les limites des RT.
- Organiser la vente des produits pour un meilleur prix
- Renforcer la sensibilisation pour le respect des dina
- Renforcer la compétence sur d'autres techniques de pêche
- Mettre le focus sur les moyens d'existence des pêcheurs, par exemple organiser la dotation en matériels

De la part des producteurs OPA

- Les encadrements de la part du programme doivent continuer pour quelques années encore étant donné que les techniques ne sont pas totalement maîtrisées, et pour obtenir les expériences. En effet, les problèmes surviennent d'année en année en les techniques doivent y être adaptées.
- Mieux vaut utiliser des semences locales qui sont plus adaptées au contexte écologique de la région.
- Les matériels tels que motoculteur doivent remplacer les charrues car en raison de l'insécurité, les bœufs pour effectuer les labours deviennent très rares ; mais action nécessitant au préalable une solidité organisationnelle.
- La quantité de semences dotées est très faible et n'est pas suffisante pour les membres.
- Bien former les PR afin qu'ils puissent assurer leur rôle de technicien paysan.
- Appliquer les autres formations reçues comme la fabrication d'huile ou de savon mais les matériels font défauts.
- Renforcement de capacité des membres des bureaux surtout ceux des Inter-OPA.
- Formation sur les transformations des produits issus des plantes de couverture comme en art culinaire (par exemple, ceux qui sont allés à Antananarivo pour visiter la foire FIER-MADA y ont vu la fabrication de pâte de mi ou de sorgho ; d'autres producteurs ont déjà cuit le cajanus).
- Renforcer les visites – échanges entre OPA et visiter aussi ceux qui ont observé des échecs (mais pas uniquement des visites auprès de ceux qui ont eu des succès) afin de pouvoir discuter directement des problèmes survenus.
- Mettre le focus sur le renforcement des adoptants afin d'augmenter leur expérience et pour bien préparer les nouveaux bénéficiaires ainsi que les jeunes.

- Approfondir les recherches des techniques qui font face au manque de pluviométrie étant donné que depuis les trois dernières années durant lesquelles les bénéficiaires ont appliqué les techniques agroécologiques, les résultats sont encore mitigés en raison du changement climatique et de l'absence des pluies.
- Renforcer l'aspect de commercialisation.

De la part des GES

- Augmentation des fonds des associations par des subventions initiales.
- Plus d'encadrement afin de pouvoir améliorer les performances financières.
- Amélioration de la vie associative pour résoudre les problèmes de paiement de cotisation ou pour le remboursement des prêts.

6.2. Recommandations à partir de l'analyse des avis des divers acteurs et de la part des évaluateurs

6.2.1. Recommandations stratégiques

Tableau 41 : Principales recommandations stratégiques

Recommandations	Justifications	Pistes d'actions pour la mise en œuvre
Approche du programme à réorienter pour avoir plus de synergie entre les différentes thématiques touchées surtout pour le volet agricole et volet économique	La mise en place des diverses organisations paysannes sectorielles fait perdre de vue les objectifs communs ; or ces objectifs devraient être appréhendés dans une vision globale. La réflexion sur la vision du groupement est une bonne méthode qui devrait être exigée pour tous les groupements. Cela est assez difficile étant donné que le niveau d'éducation des leaders des groupements est assez faible, et on doit ainsi chercher et développer des méthodes plus accessibles aux membres. Selon LC, on devrait assurer une Stratégie d'intégrer au sein des OPA (CoopAgri), le principe de l'épargne/apport initial pour accéder aux services (financier, appro); arrêt de l'appui direct aux GES en faveur de cette approche globale (F3M/CoopAgri).	Atelier de réflexion et de définition d'une approche plus globale et intégratrice des différents volets
Création de poste de suivi-évaluation formel au sein du programme	L'analyse des résultats montre des indicateurs atteints en fin 3ème année exemple Ind.3.1. ou en fin 4ème année ou même dépassé Ind. 3.2 ou Ind.4.1 et 4.2. Les suivis auraient pu proposer une réorientation des activités du programme sur certains axes sur lesquels on aurait pu mettre plus d'efforts. Par ailleurs, le suivi-évaluation interne des réalisations est important à faire afin de suivre le cheminement vers les résultats escomptés. On se demande par ailleurs si les indicateurs ont été sous-estimés ?	Evaluer le coût de ce poste de suivi-évaluation Recruter un responsable Eventuellement apporter plus de réflexion sur l'élaboration des indicateurs du programme
Assurer un ancrage régional au programme en instaurant un comité de pilotage régional	La nécessité de comité de pilotage régional sous l'égide de la DRAE par exemple ou de la DDR permet une implication plus effective des autres acteurs étant donné qu'actuellement, la volonté de collaborer existe mais non traduite en véritable action concrète.	Créer un comité de pilotage régional pour le programme, comité intégrant les partenaires de mise en œuvre, les STD et autres acteurs œuvrant sur les thématiques

	Le dispositif permettrait aux responsables des services techniques régionaux de prendre des décisions sur l'orientation de la politique de développement au niveau régional, car il permet plus d'implication des STD dans les réalisations (par exemple sondage de rendement par DRAE, ou évaluation du stock halieutique par service de la pêche). La remise des informations sur les OPA auprès de DRAE est systématique dans ce cas afin de les informer par exemple sur le nombre, localisation, noms des OPA afin qu'elle puisse les aider au besoin (mise en relation avec FDA). LC a déjà effectué un atelier en décembre 2021 pour informer les partenaires tels que FDA, VFTM et DRAE sur les réalisations. La réalisation de plus de réunion de cadrage et pilotage avec les partenaires de mise en œuvre, réunion de coordination et d'avancement avec plus de rigueur avec les partenaires de mise en œuvre permet une plus grande efficacité et efficience. Nous pensons que ce comité pourrait apporter une valeur ajoutée au programme s'il est effectif. En effet, les rôles du comité d'orientation résident dans le suivi de l'orientation stratégique et politique du programme ainsi que dans le suivi technique global de sa mise en œuvre.	touchées. Comité pouvant être sous l'égide de la DRAE ou la DDR Programmer des ateliers réguliers de présentation de l'avancement des activités et des résultats
Renforcer la capitalisation et le partage des expériences	Il existe des résultats positifs qui méritent d'être partagés aux autres acteurs intervenant dans la région ; et surtout pour éviter les éventuelles répétitions des problèmes déjà survenus.	Elaborer les documents de capitalisation Atelier de partage des expériences
Elaboration à l'avance de la stratégie de retrait du programme	Quelques groupements ont pensé à formaliser leur groupement auprès de l'administration (avoir le récépissé de constitution officielle du groupement). Pour cela, le programme devrait apporter les explications des enjeux, des avantages et des problèmes de cette formalisation. L'élaboration de stratégie de retrait devrait se faire très tôt dès le début même du programme. La mise en réseau des groupements ainsi que leur formalisation constituent des exemples de formes de stratégie de retrait.	Continuer les efforts sur la mise en place des Inter-OPA et fédération des groupements

6.2.2. Recommandations opérationnelles

Tableau 42 : Principales recommandations opérationnelles

Recommandations	Justifications	Actions pour la mise en œuvre
Mettre beaucoup plus le focus sur la mise en lien de la contribution de l'agroécologie à l'atténuation et adaptation au changement climatique	Les techniques agroécologiques permettent une diversification des produits permettant de faire face aux effets du changement climatique dont la principale manifestation est le retard et rareté des pluies. Il est démontré que la diversification peut augmenter la productivité et l'efficience d'utilisation des ressources en optimisant la biomasse et la récupération de l'eau[9].	Renforcer davantage l'élaboration des outils pour mettre en exergue ce lien entre techniques agrocécologiques et adaptation au CC.
Renforcement des capacités organisationnelles des OPA (application des RI, gestion des matériels, leadership….)	Pour pérenniser les acquis du projet, les renforcements socio-organisationnels des groupements sont à faire, mais surtout aussi le renforcement de capacité des membres de bureau afin qu'ils puissent appliquer pleinement les rôles qu'on leur attribue. Toutefois, il faudrait faire attention à la dépendance au programme étant donné qu'il a été démontré que les regroupements des producteurs sont toujours initiés par les acteurs extérieurs, et la dynamique associative demeure liée aux différents bailleurs (AFD, 2011). Ce qui risque de rater les objectifs à la fin du programme. Les encadrements devraient toutefois dépendre du degré de maturité des groupements pour ne pas entraîner trop de dépendance de leur part vis-à-vis du programme. On peut réfléchir sur ces critères de maturité des groupements. Ainsi, pour les groupements disposant déjà de bonne base socio-organisationnelle, les visites des animateurs devraient être moins fréquentes que pour celles encore en phase de se développer. Les formations et les sensibilisations doivent être bien planifiées par groupement.	Evaluation du degré de maturité des groupements. Elaborer les programmes de renforcement en fonction de leur capacité.
Diffusion des actions et des résultats sur les radios locales	Les effets des émissions radiophoniques sont très importants car elles permettent de toucher beaucoup d'auditeurs et de populations dans les zones reculées, et permet de sensibiliser plus de populations.	Elaboration des émissions radiophoniques sur plusieurs thèmes

[9] Les 10 éléments de l'agroécologie. Guider la transition des systèmes alimentaires et agricoles durables. FAO. 2018.

Suivi scientifique des stocks halieutiques dans les RT	Malgré que les bénéficiaires constatent un impact positif en quantité et en qualité sur les produits halieutiques issus des RF, il est important de réaliser des suivis scientifiques rigoureux sur les stocks de produit.	Collaboration avec des chercheurs et autres acteurs œuvrant sur la même thématique (exemple WWF).
Arrêté régional sur l'ouverture et fermeture de la pêche	D'après les partenaires de mise en œuvre, il y a une incohérence entre les périodes de fermetures nationales pour certaines espèces et la réalité sur terrain .décalage du au dérèglement climatique.	Collaboration entre acteurs de mise en œuvre et surtout avec Service régional de la pêche
Renforcer les actions sur les RT	LC projette déjà de tester la création d'un fonds vert, alimenté par une partie de la marge de la vente de produits de mer à travers des coopératives et mobilisé pour la réalisation des RT et des activités de reboisement.	Collaboration avec des chercheurs et autres acteurs œuvrant sur la même thématique (exemple WWF).
Changement d'échelle pour la sensibilisation en hygiène et assainissement (village et fokontany)	La sensibilisation en matière d'hygiène, d'assainissement et environnement, est plus efficiente si elle couvre plus de bénéficiaires. Il est vrai que les enfants et les jeunes sont de bons vecteurs de transmission de messages, on peut renforcer davantage les actions au bénéfice des villages et fokontany pour certaines activités.	Renforcer les animations et sensibilisations au bénéfice des élèves, des parents, de la population toute entière Organiser des concours villageois sur la propreté
Continuer la formation de l'équipe et les visites échanges (en matière d'appui institutionnel et techniques).	Les visites échanges permettent de vois concrètement les réalisations dans d'autres zones et permettent un échange entre pairs.	
Collaboration avec le service de la météorologie	Il est utile afin de mieux maîtriser le contexte climatique dans les zones d'interventions du programme. En effet, le service en question fournit les données météorologiques prévisionnelles afin de caler le calendrier agricole au climat, mais aussi pour le choix des semences adaptées et appropriées aux pluviométries.	Contact du service de la météo.
Considération de la limite des formations en cascade en programmant sur un renforcement du dispositif d'appui.	La formation en cascade observe toujours une déperdition des messages et cette approche nécessite un plan d'accompagnement et de suivi post-formation pour avoir plus d'efficacité et d'effet.	1 responsable technique + 4 CTE + gérant de coopérative

7. APPRÉCIATION DE LA COMPRÉHENSION DE LA LOGIQUE D'INTERVENTION/THÉORIE DU CHANGEMENT

Cette analyse permet de comparer les résultats ainsi que les effets et impacts visés au démarrage de l'action avec les résultats, les effets et impacts réellement atteints en fin de l'action.

7.1. Cohérence des activités et des résultats attendus du programme

Principale question : Est-ce que les activités prévues permettent d'obtenir les résultats escomptés ?

Le tableau ci-dessous présente l'analyse de la cohérence des activités et des résultats attendus du projet.

Tableau 43 : Cohérence des activités (A) et résultats (R)

Résultats	Activités	Appréciation de la cohérence
R1 : Les capacités des partenaires locaux et des bénéficiaires sont renforcées dans une perspective d'autonomisation	A. 1.1 : Renforcement institutionnel et organisationnel des partenaires locaux A. 1.2 : Alphabétisation de 360 adultes A. 1.3 : Appui aux organisations de la société civile (OSC)	**Points forts :** - La réussite du programme dépend de la capacité de chaque partenaire opérationnelle; c'est pour cela que le renforcement institutionnel est très important. - Le niveau d'éducation dans la zone d'intervention est très bas en raison du manque d'infrastructures scolaires et de la motivation pour envoyer les enfants à l'école entre autres. Le taux d'analphabétisme est important. On a vu que la prise de responsabilité est renforcée par l'acquisition des connaissances à travers l'alphabétisation. - La participation des communautés locales et surtout des Organisations des Sociétés Civiles en tant que parties prenantes de la gestion des ressources naturelles renouvelables est mise au premier plan à travers les dispositifs étatiques de l'état dans le cadre dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de décentralisation de la gestion des ressources naturelles. **Remarques**: - L'existence des trois principaux partenaires de mise en œuvre au sein du programme exige une bonne coordination des actions de chaque partenaire pour éviter la compartimentation des actions et des résultats. - Le suivi rigoureux des actions de chaque partenaire doit être effectué tout au long de la mise en œuvre. **Appréciation : Cohérence forte entre Activités et R1.**

Résultats	Activités	Appréciation de la cohérence
R2 : Les revenus des petits exploitants agricoles et leurs familles augmentent à travers la création de chaines de valeurs inclusives et durables	A.2.1 : Renforcement des capacités techniques des producteurs agricoles A. 2.2 : Formation Post-récolte et Commercialisation	**Points forts :** - Afin de pouvoir augmenter les revenus des petits exploitants agricoles et leurs familles respectives, et d'arriver à l'objectif de sécurité alimentaire, quelques points importants à considérer sont les suivants: - Tout d'abord la disponibilité des produits, la possibilité de produire plus, c'est-à-dire obtenir une plus grande quantité de production dépend soit en intensifiant les parcelles de production soit en augmentant la superficie cultivée. Le renforcement des capacités techniques tient son importante place dans ce cas. En effet, les formations techniques pour promouvoir le développement des petits exploitants agricoles sont importantes. - Ensuite, on doit assurer la disponibilité des produits qui signifie que la présence des produits agricoles dans l'année dans la zone de production ou au niveau des marches doit être assurée. Enfin, l'accès aux produits signifie avoir la possibilité financière pour l'achat des produits agricoles ou des produits de transformation. - La formation post-récolte ainsi que la commercialisation est plus qu'importante pour contribuer à cette sécurité alimentaire. En effet, les pertes post-récolte sont estimées à 15 - 20% pour le riz, une situation qui est due à la mauvaise gestion des traitements post récolte (transformation et transport) et aux mauvaises conditions de stockage[10], **Appréciation** : Cohérence forte entre R2 et activités y afférentes.
R3 : Les populations du littoral Nord du Menabe accèdent à des opportunités de développement socio-économiques et améliorent leurs capacités de résilience à travers la mise en place de groupes d'entraide et de solidarité	A.3.1 : Mise en place et suivi de 24 groupes d'épargne solidaire (GES) A.3.2 : Mise en place de 26 activités génératrices de revenus (AGR) communes au profit des membres des GES	**Points forts :** - Les expériences montrent que les appuis des producteurs à travers les associations ou les groupements sont primordiaux pour la sécurité alimentaire[11]. Les OPA et les GES en font partie. Par ailleurs, les appuis de la part du FDA s'orientent plus vers les associations qu'individuellement. - La mise en place des AG s'inscrit dans une logique de renforcement des moyens d'existence sur le long terme. **Appréciation** : Cohérence forte entre R3 et activités y afférentes.

[10] Rapport spécial. Evaluation de la production agricole et de la sécurité alimentaire à Madagascar. MAEP / FAO. Décembre 2019.
[11] Ibid.

Résultats	Activités	Appréciation de la cohérence
R4 : Les populations bénéficiaires comprennent les menaces sur leur environnement et gèrent de manière responsable les ressources naturelles	A. 4.1 : Mise en place de 30 réserves temporaires A. 4.2 : Organisation de campagnes de reboisement de forêts de mangroves A. 4.3 : Conduite d'actions de sensibilisation à l'environnement et assainissement en milieu scolaire A. 4.4 : Développement et gestion d'ouvrages d'eau et d'assainissement en milieu scolaire	**Points forts :** - L'implication des communautés dans toutes ces actions ainsi que la mise en place d'outils et de cadre juridique pour la gestion durable de la pêche est très cruciale pour l'améliorer l'efficacité de la gestion et assurer une récolte durable[12]. A terme la mise en place des aires protégées marines pourrait être envisagée. - La restauration et la protection des mangroves figurant parmi les priorités nationales des dernières années étant donné les services environnementaux qu'elles regorgent, mais aussi en tant que sources de matières premières pour les populations les plus vulnérables. En effet, elles constituent un support à la fois de la biodiversité mais aussi comme moyens de subsistance des communautés côtières. - L'importance de l'éducation environnementale au niveau scolaire est une garantie d'engagement des futures générations dans la protection de l'environnement. - Les ouvrages d'eau et d'assainissement sont d'une importance capitale pour le milieu scolaire; toutefois, il est aussi plus important d'assurer une bonne gestion des ouvrages afin de garantir leur durée de fonctionnement selon les normes adoptées. **Appréciation** : Cohérence forte entre R4 et activités y afférentes.
R5 : Les innovations sont étudiées, capitalisées et diffusées en mettant à profit les compétences des universités du Nord et du Sud	A.5.1 : Production et diffusion de 4 documents de capitalisation A. 5.2 : Conduite de recherches-actions	**Points forts :** - La gestion des connaissances relatives aux thématiques abordées par le programme, en l'occurrence à la thématique agroécologie, à la gestion des ressources naturelles, à la mise en place des CEP et des GES, est importante dans l'optique de partage des expériences. - En effet, la capitalisation est guidée par l'objectif de partage et d'échange après avoir analysé ce qui est source d'enseignement et de connaissances à partager. Elle permet de tirer des expériences pour la conduite des activités ou la conception de nouveaux projets ; pour inspirer d'autres acteurs de développement et de nouvelles politiques institutionnelles ou publiques ; de conforter les partenaires et faciliter la mobilisation des ressources ; de valoriser les capacités à l'interne et renforcer une dynamique et un esprit de travail collaboratif ; et enfin de produire et partager de la connaissance pour améliorer des pratiques et les théories de développement[13]. **Appréciation** : Cohérence forte entre R5 et activités y afférentes.

[12] 6ème rapport national sur la biodiversité biologique à Madagascar. MEDD. Février 2019.

[13] IED. 2012.

7.2. Cohérence entre les résultats et l'objectif spécifique du programme

Principale question : Est-ce que les résultats prévus permettent d'obtenir l'OS fixé par le projet?

Tableau 44 : Cohérence OS et Résultats

Objectif spécifique	Résultats	Appréciation de la cohérence
OS1 : Réduire durablement, d'ici à 2021, la vulnérabilité des habitants du littoral Nord de la région du Menabe à l'insécurité alimentaire et économique	R1 : Les capacités des partenaires locaux et des bénéficiaires sont renforcées dans une perspective d'autonomisation	Tous les résultats formulés dans le cadre logique du programme ont une forte influence sur la réduction de la vulnérabilité des habitants du littoral Nord de la région du Menabe à l'insécurité alimentaire et économique. **Appréciation** : cohérence forte entre les résultats et l'OS.
	R2 : Les revenus des petits exploitants agricoles et leurs familles augmentent à travers la création de chaines de valeurs inclusives et durables	
	R3 : Les populations du littoral Nord du Menabe accèdent à des opportunités de développement socio-économiques et améliorent leurs capacités de résilience à travers la mise en place de groupes d'entraide et de solidarité	
	R4 : Les populations bénéficiaires comprennent les menaces sur leur environnement et gèrent de manière responsable les ressources naturelles	
	R5 : Les innovations sont étudiées, capitalisées et diffusées en mettant à profit les compétences des universités du Nord et du Sud	

ANNEXES

- Annexe 1 : Termes de référence
- Annexe 2 : Matrice d'évaluation
- Annexe 3 : Instruments de collecte de données
- Annexe 4 : Matrice / cadre logique du projet
- Annexe 5 : Calendrier de la mission de collecte des données
- Annexe 6 : Résultats bruts des enquêtes auprès des ménages
- Annexe 7 : Sources (p. ex. bibliographie, personnes interrogées)
- Annexe 8 : CSC Analyse pondération
- Annexe 9 : Planches photographiques